

## **Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)**

Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal : M. Christian Maeder, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2018 :

- 4 fois sous la présidence de M. Jean-Pierre Rochat, Syndic de Chavannes-près-Renens.
- 2 fois sous la présidence de M. Stéphane Rezzo, Syndic de Crissier.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Ecrire aux Municipalités des communes de l'Ouest avec copie aux comités de direction des associations et organismes intercommunaux afin de leur faire part de ses inquiétudes et de son souhait que les budgets 2019 des associations n'augmentent pas par rapport à ceux de 2018.
- Adopter le budget des comptes de fonctionnement et études 2019 du SDOL.
- Adopter les comptes 2017 et le budget 2019 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Mettre en pause et laisser la réflexion en suspens quant à l'étude du regroupement des services de sécurité de l'Ouest lausannois.
- Inviter M. Laurent Fankhauser, Directeur de l'ECA et Président du COPIL VIDIS, à présenter le projet VIDIS avec un état des lieux.
- Inviter M. Frédéric Schaer, Commandant de la Police de l'Ouest lausannois, à expliquer la nouvelle organisation policière dans l'Ouest lausannois.

♦ ♦ ♦ ♦

## **Lausanne Région**



### **Association des communes de la région lausannoise**

Délégation municipale d'Ecublens :

*Municipalité in corpore (assemblée générale), M. Christian Maeder, Syndic (délégué au Bureau du Secteur Ouest), Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Dépendances et prévention »), Mme Sylvie Pitet Blanchette (Présidente du Groupe « Formation et emploi des jeunes ») et membre du Groupe « Activités sportives »).*

### **Points forts 2018 – Synthèse du rapport d'activités 2018**

#### **L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION**

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 27 communes, pour les questions dépassant les frontières communales. L'association traite les requêtes régionales, d'agglomération et de coordination intercommunale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, aux seniors, à la formation des jeunes, au sport, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir son bassin de population.

#### **L'Assemblée générale (AG)**

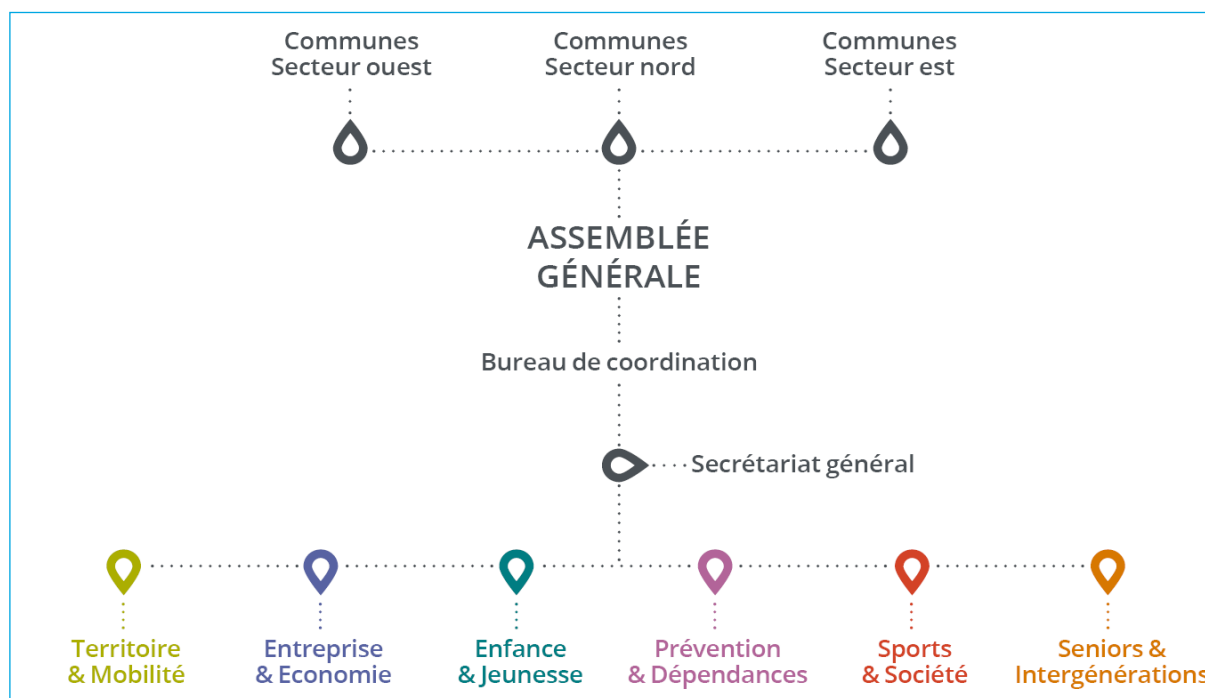
Deux assemblées générales ont été organisées en 2018.

**L'AG de printemps**, du 17 avril 2018 à Savigny, a soumis au vote des communes les comptes 2017, ainsi que le rapport d'activités des secteurs, présenté par M. Jean-Pierre Sueur, Syndic du Mont-sur-Lausanne. La parole a également été donnée à Mme Sarah Benkhettab, Directrice de la Fondation Le Relais et à Mme Claudine Wyssa, Présidente de la Fondation, afin de

présenter les prestations fournies aux communes dans le cadre de la convention signée avec la Fondation Le Relais.

**L'AG d'automne**, du 31 octobre à St-Sulpice, a adopté le budget 2019. Mme Patrizia Marzullo Darbellay, Secrétaire générale de Lausanne Région, a présenté les travaux en cours, ainsi que le nouveau logo de l'association. Au terme de la partie officielle,

Mme Pascale Manzini, Présidente de la Commission « Prévention et dépendances » et Mme Silva Müller Devaud, Cheffe de projets, ont expliqué les modalités du « Fonds de Lausanne Région », mis à disposition des communes pour leurs actions en matière de prévention jeunesse et addictions.



### LE BUREAU DE COORDINATION (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim et accompagné par Mme Patrizia Marzullo Darbellay, Secrétaire générale de Lausanne Région, le BC a examiné le travail des diverses commissions de l'association de communes, ainsi que les comptes et le budget. Outre le suivi minutieux des activités de l'association, relatées dans ce rapport d'activités, le BC a notamment :

- validé les demandes de la Commission « Prévention et dépendances » pour l'attribution des subventions via son Fonds de Prévention ;
- validé les demandes de la Commission « Formation et emploi des jeunes » pour le soutien à des projets via son compte « mesures de soutien » ;
- accordé divers soutiens aux manifestations liées au budget Promotion économique ;

- validé les demandes de la Commission « Activités sportives » ;
- accepté le prolongement de la convention avec la Fondation Mère Sophia pour le projet « Macadam 3 » jusqu'à la fin de la législature ;
- accepté un budget extraordinaire pour le changement du serveur informatique et la mise en place d'un outil de « saisie du temps de travail/vacances/congés » du personnel ;
- accepté de porter à son budget 2019 un soutien pour la « bourse littéraire » de la Ville de Lausanne.

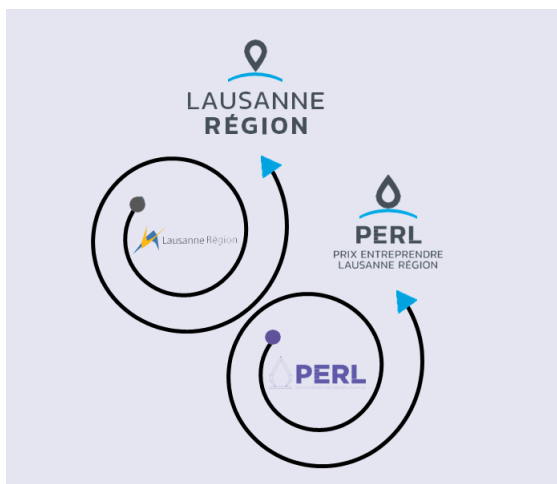
### COMMUNICATION

#### Lausanne Région a changé d'identité

L'association régionale a lancé un concours d'identité visuelle, auquel ont participé cinq agences de communication de

la place. La réalisation de la charte graphique a été finalement confiée à l'agence Do ! à Pully.

Le jury a été séduit par le projet de l'agence Do ! qui reprend l'idée du pictogramme du « lac » et de la « région » figurant dans l'ancien logo (jaune et bleu). Le projet a aussi permis une adaptation judicieuse du logo PERL qui était très dissimilaire à celui de Lausanne Région (l'un allongé, gris et plat, l'autre violet, en grosses lettres majuscules). Le nouveau logo a été accueilli favorablement par l'Assemblée générale de Lausanne Région du 31 octobre 2018.



### La communication transmise via les Municipalités-Info



Les 27 communes membres de Lausanne Région ont reçu le premier « Municipalités-Info » le 7 novembre 2018. L'objectif pour l'association régionale est d'envoyer une telle communication lorsque des infos importantes doivent parvenir aux Municipalités. Par conséquent, elle ne sera pas envoyée sur une base régulière et périodique, mais lorsque nécessaire.

Cet envoi remplace les « Lettres d'info » diffusées au format papier, que Lausanne Région avait pour habitude de transmettre par courrier postal.

Le « Municipalités-Info » est toujours accompagné de sa copie au format pdf pour faciliter l'éventuelle impression du document.

### Des supports « made by Lausanne Région » en 2018

L'équipe de Lausanne Région confectionne elle-même ses supports de communication grâce aux outils graphiques InDesign, Photoshop et Illustrator.

### PROMOTION ECONOMIQUE Economie et entreprises



### Rencontres avec les 27 Municipalités de la région

Lausanne Région a organisé des rencontres avec les 27 Municipalités de ses communes dans le but de connaître plus précisément les spécificités économiques de chacune d'elles, afin de mieux les appuyer dans leur développement économique. Ces rencontres ont permis notamment :

- d'identifier les éventuelles bonnes pratiques qui pourraient par la suite être étendues à d'autres communes ;
- de lancer l'organisation de rendez-vous économiques entre les entreprises et les Municipalités ;
- d'élaborer un inventaire des terrains et locaux disponibles permettant une vision plus claire du foncier et de l'immobilier commercial dans la région. Les entreprises seront ainsi mieux accompagnées dans leur recherche. Un modus operandi efficient s'est mis en place entre les communes et l'Office de promotion économique régional ;
- d'identifier d'autres besoins des communes en matière de développement économique.

Des remerciements sont adressés à toutes les Municipalités pour leur chaleureux accueil et la qualité des échanges, ainsi que pour leur enthousiasme manifesté à l'égard des rencontres entreprises.

### Municipalités-entreprises : les nouveaux rendez-vous économiques

Suite aux échanges menés avec les Municipalités, Lausanne Région a proposé d'organiser des rencontres Municipalités-entreprises aux communes qui le souhaitent.

Pour ce faire, et afin d'appuyer les Municipalités-communes dans cette démarche de valorisation, un service « clé-en-main » a été mis en place par Lausanne Région. Ce dernier, qui comprend la création de différents supports (programme, recherche d'orateur, coordination de l'événement, carton d'invitation, dépliants, présentation, etc.), a été extrêmement bien reçu tant par les Municipalités que par les entreprises. Chaque rencontre est pensée en fonction des besoins de la commune, sa typologie et son tissu économique.

En 2018, six rencontres ont été organisées avec le soutien de Lausanne Région.

### Lausanne Région et les SIC : une collaboration indispensable

Une collaboration plus étroite avec les SIC de la région, à savoir ERL, la SICOL et la SICNL, acteurs économiques essentiels, s'est révélée indispensable. Des synergies sont en cours d'étude et des actions ont déjà été menées, comme par exemple la participation des trois SIC aux séances sur le repositionnement des PERL (voir article PERL sur cette page).

### Le petit commerce et la dynamisation des centres

Les préoccupations constantes observées lors des rencontres entre les Municipalités et Lausanne Région sont le maintien des petits commerces dans les communes, la redynamisation des centres, ainsi que la problématique des prix de location souvent trop élevés. La Commission étudie différentes pistes et actions à mettre en œuvre.

### Guichet entreprises : la porte d'entrée de la région



Sous forme de « Guichet entreprises », Lausanne Région propose, depuis 1998, aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs), de

nombreuses prestations. Cette mission s'inscrit dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) cantonal, ainsi que dans la nouvelle stratégie de Lausanne Région validée par le Canton de Vaud.

Depuis sa création,  
**+ de 1'700 entreprises**  
ont été accueillies par  
le Guichet entreprises

Cette interface avec les acteurs économiques régionaux a pour but de valoriser le tissu économique actuel et futur des communes membres. C'est aussi la raison pour laquelle le Guichet entreprises s'appuie sur un large et efficient réseau de partenaires reconnus dans les milieux économiques, pour répondre de façon efficace et dans les meilleurs délais aux différents porteurs de projet.

**160 entreprises**  
et porteurs de projets ont  
bénéficié, en 2018, du soutien  
du Guichet entreprises de  
Lausanne Région

### Les Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL)

#### Un nouveau Président à la tête du jury PERL

M. Grégoire Junod, Syndic de Lausanne, assume désormais la fonction de Président du jury PERL. Le jury s'est également renouvelé puisque M. Alain Guttman (Président du Groupe BOBST), Mme Eléonore Perrier (Directrice de Microcrédit Solidaire Suisse) et Mme Luciana Vaccaro (Rectrice HES-SO) ont rejoint l'équipe.

#### La 16<sup>e</sup> cérémonie de remise des PERL

La cérémonie des PERL 2018 s'est déroulée le mercredi 2 mai devant plus de 300 invités.

La prochaine édition est prévue le 30 avril 2019.

#### Les lauréats 2018

Suite à une sélection à plusieurs tours, sur deux jours, le jury a unanimement primé les entrepreneurs suivants :

- Trophée PERL Lausanne Région  
Fr. 50'000.- :  
*SamanTree Medical SA (Lausanne).*
- Prix Coup de cœur du jury Fr. 10'000.- :  
*TWIICE SA (Ecublens).*
- Prix Réalité augmentée Fr. 10'000.- :  
*Darix Sàrl (Lausanne).*
- Prix Biotech Fr. 10'000.- :  
*Nagi Bioscience (Ecublens).*
- Prix Medtech Fr. 10'000.- :  
*Swiss Motion Technologies SA (Renens).*

#### Dotation du concours

- Fr. 100'000.- de prix chaque année.
- Nombreuses prestations offertes par les partenaires des PERL.
- Une importante mise en réseau.
- Un film promotionnel offert à chaque lauréat.
- Une large couverture médiatique.

### ENFANCE ET JEUNESSE Formation et emploi des jeunes

#### App App



Lausanne Région a maintenu son soutien aux appuis pour apprentis AppApp. Cette mesure propose des cours donnés par des répétiteurs étudiants, à un petit groupe de 3-4 apprentis qui ont des difficultés dans une branche enseignée aux cours professionnels.

Lausanne Région assure une promotion active de cette mesure auprès de ses communes membres et de ses partenaires. A ce titre, un courrier, accompagné du dépliant promotionnel, a été adressé à toutes les entreprises formatrices de la région lausannoise.

Sur l'année scolaire 2017-2018, notre association a participé à la création de 69 groupes totalisant 296 apprentis.

#### Salon des métiers



L'édition 2018 du Salon des métiers et de la formation de Lausanne a accueilli plus de 34'000 visiteurs ! Ce nouveau record de fréquentation représente une augmentation de 14 % par rapport à la dernière édition. Cette année, le nombre d'élèves inscrits pour une visite avec leur enseignant a également progressé de près de 2 %, avec une fréquentation plus marquée des élèves de la voie pré-gymnasiale.

Lausanne Région et la Ville de Lausanne ont tenu un stand commun pour la troisième année consécutive.

Un nouveau concept a été élaboré grâce à la collaboration d'un groupe de travail de 5 apprentis des communes, lesquels ont participé au choix des animations et de la nouvelle identité graphique « 35 métiers à choix dans vos communes ».

Ce nouveau stand a beaucoup plu aux visiteurs. La carte des communes, ainsi que les témoignages des apprentis ont permis de présenter l'étendue du territoire de Lausanne Région, ainsi que la diversité des formations proposées dans les communes.

#### Journée de réflexion

La Commission « Formation et emploi des jeunes » de Lausanne Région a organisé, le 7 mars, une journée de réflexion ayant pour thème « Projet professionnel des jeunes ; agir ensemble pour leur réussite ».

Politiques, professionnels des milieux scolaires et de la jeunesse, représentants du monde économique et partenaires de la région ont assisté à des conférences et participé à des ateliers thématiques afin de débattre autour du fil rouge « comment agir ensemble ? ».

Cette journée avait aussi pour objectif de favoriser le développement de projets dans

les communes et établissements scolaires par une mise en réseau des partenaires locaux.

Le compte-rendu de cette journée a été envoyé aux communes, établissements scolaires, conseils d'établissements scolaires, ainsi qu'aux intervenants et participants. Ce document est également disponible sur [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch).

Un groupe de travail, composé de membres de la Commission et de la déléguée économique de Lausanne Région est chargé d'analyser les pistes d'actions évoquées dans le compte-rendu afin de proposer des nouveaux projets. Une nouvelle synergie s'est mise en place entre la Commission « Formation et emploi des jeunes » et la Promotion économique afin de travailler sur cette thématique de l'orientation professionnelle des jeunes et de l'intégration dans le monde professionnel.

## **ADDICTIONS** **Prévention et dépendances**

### **Un recueil des Journées de réflexion**

La Commission « Prévention et dépendances » de Lausanne Région a souhaité rassembler tous les comptes rendus des précédentes Journées de réflexion dans un seul et même recueil.

Lausanne Région a tout d'abord mis à jour toutes les informations, dont certaines dataient de 2014. Ensuite, les comptes rendus ayant été rédigés de manière différenciée, un important travail d'homogénéisation des textes a été nécessaire, ainsi qu'une mise en page spécifique assurant une présentation harmonieuse.

Une version papier du recueil (présentée sous forme de classeur) sera transmise à chaque Municipalité courant 2019.

Suite à cet important travail, un « modèle type » a été élaboré afin que les futurs comptes rendus soient réalisés selon un même modèle.

Les Municipalités recevront régulièrement les comptes rendus (au fur et à mesure des Journées de réflexion) qu'elles pourront classer dans le recueil.

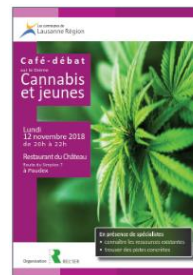
Une version électronique de « Espace public : prévenir, réagir ? » et « Prévention harcèlement » est disponible sur [www.lausanneregion.ch/journeedereflexion](http://www.lausanneregion.ch/journeedereflexion).

### **Les cafés-débats**

Le principe du « café-débat » est de permettre à la population de se réunir en soirée, dans un établissement public d'une commune, afin de discuter, échanger et poser des questions à des spécialistes autour d'un thème de prévention.

Lausanne Région, via sa Commission « Prévention et dépendances », a décidé d'organiser trois cafés-débats, un par secteur (Ouest lausannois, Est lausannois et Nord lausannois), avec pour thème le « Cannabis et les jeunes ».

Ainsi, le premier café-débat a eu lieu le 17 mai 2018, à Renens et le deuxième le 12 novembre 2018, à Paudex. Le troisième sera organisé au Mont-sur-Lausanne, le 8 mai 2019.



Pour ces 3 cafés-débats, le choix de la Commission s'est porté sur le cannabis, car ce dernier soulève beaucoup de questions parmi la population. Les spécialistes de DEPART (équipe interdisciplinaire de travailleurs sociaux, infirmiers, psychologues et pédopsychiatres, rattachés au CHUV) sont présents à chaque fois pour informer sur la consommation de substances psychotropes à l'adolescence.

Pour l'organisation, la Commission « Prévention et dépendances » de Lausanne Région s'appuie sur les compétences de Rel'ier (Fondation le Relais).

## **POLITIQUE D'ACTION SOCIALE** **Seniors et intergénération**

### **Projet-pilote région en faveur des seniors**



Ce projet est né suite au constat que, pour œuvrer efficacement en faveur des seniors et développer des actions ou des mesures constructives, il est nécessaire de connaître l'état des prestations déjà existantes dans la région lausannoise. Pour entreprendre cet indispensable travail de recherche, Lausanne Région s'est associée avec le Canton de Vaud.

### **Mandat confié à l'EESP**

Les travaux liés au mandat de collecte des données et d'analyse, confié à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP), ont débuté en février 2018.

Dans un premier temps, il s'est agi d'établir une liste détaillée des actions, démarches et autres programmes déployés dans les communes pour améliorer l'intégration sociale des aînés. Ensuite, une analyse des prestations existantes a permis de constituer des recommandations.

Un groupe de travail « Diagnostic » a été créé par la Commission « Seniors » de Lausanne Région afin de suivre les trois étapes des travaux : identification des acteurs clés, entretiens et construction d'un catalogue de prestations, analyse du matériel recueilli.

Le rapport « Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région » est en voie de concrétisation et sa version finale sera disponible dès le 20 mars 2019.

### **Journée de réflexion Seniors**

Afin de présenter le rapport « Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région » aux Municipalités et aux professionnels de la branche, une journée de réflexion sera organisée le 20 mars 2019.

Les préparatifs ont débuté en décembre 2018 par l'envoi d'un message électro-

nique « A vos agendas ! » afin de diffuser la date de l'évènement. Durant les 15 jours qui ont suivi cet envoi, environ 80 personnes avaient répondu favorablement à la « pré-invitation » qui donnait d'ores et déjà la possibilité de s'inscrire officiellement.

Un groupe de travail « Journée de réflexion » a été constitué afin de définir le programme, ainsi que les thèmes à aborder dans les 4 ateliers. Ces derniers auront trait aux recommandations contenues dans le rapport.

## **SPORT REGIONAL** **Sports et société**

### **Centre sportif de Malley**

#### **Participation des communes**

Lausanne Région calcule chaque année la répartition des coûts du déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley (CSM) pour chacune des 24 communes membres, hormis les 3 communes propriétaires : Lausanne, Renens et Prilly. Un montant indicatif est transmis annuellement aux communes qui contribuent au financement sur une base volontaire.

En 2018, 20 communes membres de Lausanne Région ont accepté de prendre part au déficit d'exploitation 2017-2018 du CSM, pour un montant total de plus de Fr. 468'200.-, un geste très apprécié par les 3 communes propriétaires.

#### **Nouvel « Espace Malley »**

Les travaux du nouveau Centre sportif de Malley, nommé également « Espace Malley », avancent à bon train. La phase de démolition est terminée et les travaux de construction ont débuté. Selon la planification, la patinoire devrait être mise en service en automne 2019, afin de pouvoir accueillir les JOJ 2020 du 9 au 22 janvier 2020 et les Championnats du monde de hockey du 8 au 24 mai 2020.

### **JOJ 2020**

La Commission « Activités sportives » de Lausanne Région a organisé une après-midi sur le thème des JOJ 2020. Ce rendez-vous avait pour objectif d'échanger, partager et

s'informer sur les projets cantonaux et communaux initiés à ce jour.

La rencontre a eu lieu le mercredi 16 mai 2018 à la salle du Conseil communal de Lausanne.

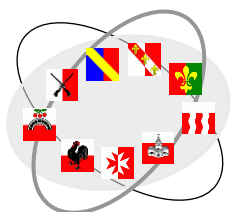
Les Municipaux et délégués au sport et/ou à la jeunesse des communes ont été invités à y participer. L'événement a accueilli plus de 80 personnes.

Les partenaires des JOJ 2020, notamment les organisateurs, les délégués de la Direction générale de l'enseignement obligatoire, le Délégué à la jeunesse cantonal, ainsi que la Direction du Panathlon Family Games, y ont également pris part.



♦ ♦ ♦ ♦

## Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



### Préambule

Les années se suivent et se ressemblent. L'activité des chantiers continue en effet à augmenter dans l'Ouest lausannois. La barre des 500 chantiers visités a été dépassée en 2018 et le nombre de dossiers traités, plus de 650, a également atteint un niveau record. Chacun peut le constater en sillonnant notre territoire intercommunal, les

chantiers fleurissent de partout, par quartiers entiers, et les grues poussent par dizaines.

Les entreprises ont en général bien compris l'enjeu de la prévention des accidents. Certaines semblent toutefois trop souvent dépassées par le manque de temps. A tous les niveaux de la hiérarchie, elles peinent à engager les moyens humains suffisants et à mettre à disposition le matériel nécessaire à la bonne marche du chantier. Moins de temps pour anticiper les étapes de travail et leurs spécificités, donc moins de temps pour organiser les travaux. Cela se ressent sur les chantiers, et chacun doit faire avec, ou plutôt sans. La sécurité en est alors la première victime.

En collaboration étroite avec la SUVA, avec qui nous entretenons d'excellentes relations, nous tentons, jour après jour, de veiller à ce que soient limités autant que possible les dangers et les nuisances pour le public et les travailleurs.

### ACTIVITE

#### Sécurité du public

##### Organe de contrôle :

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le Règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

##### But et personnes concernées :

Le Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et



aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

### Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages :

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire.

Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

### Contrôle des chantiers :

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des

voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.



Construction d'un nouvel accès au passage inférieur sous la route Cantonale à l'UNIL

### Sécurité des travailleurs

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

### CHANTIERS VISITES

En 2018, ce sont 162 chantiers de rénovation de façades, de toiture de bâtiments d'habitation et autres ouvrages qui ont été visités, ceux-ci nécessitant notamment l'installation d'échafaudages.

Ce sont en outre 328 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction (villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et divers ouvrages) qui ont été visités. En voici quelques-uns :

### Travaux terminés durant l'année 2018 à Ecublens

- Transformation d'un immeuble d'habitation au chemin de la Cocarde.
- Construction de trois immeubles d'habitation à la route du Bois (1 grue).
- Construction de deux immeubles d'habitation à la route du Molard (1 grue).

- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Bugnon.
- Construction de deux villas au chemin de la Colline (1 grue).
- Construction d'une villa au chemin de l'Ormet.
- Construction d'un immeuble d'habitation à la route du Pont-Bleu.
- Construction d'un bâtiment dédié à la petite enfance à l'EPFL (1 grue).
- Construction du bâtiment « Synathlon » à la route de la Chamberonne à l'UNIL (1 grue).
- Construction d'un nouvel accès au passage inférieur sous la route Cantonale à l'UNIL (1 grue).

#### **Travaux encore en cours au 31 décembre 2018 à Ecublens**

- Agrandissement du « Pont-Bleu ».
- Transformation d'un immeuble à la rue de Renges.
- Construction d'un collège au chemin du Parc (1 grue).
- Transformation d'un immeuble d'habitation à la rue du Villars (1 grue).
- Construction de deux villas au chemin de la Colline (2 grues).
- Construction de plusieurs immeubles d'habitation à la route du Bois (2 grues).
- Construction d'un immeuble de logements au chemin du Suchet (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation à la rue de Renges (1 grue).

### **COMMENTAIRES**

#### **Chantiers visités**

Le nombre de dossiers traités en 2018 est en forte hausse, jamais notre service n'en avait eu autant sur une année. Il s'élève à 654, soit 66 (+11.2 %) de plus qu'en 2017. Pour rappel, ce chiffre représente l'ensemble des chantiers visités, ainsi que les projets dont les travaux n'ont pas débuté, mais qui sont au bénéfice d'un permis.

En léger repli en 2017, le nombre de chantiers visités est à nouveau en hausse dans notre secteur en 2018. Il s'élève à 508 et constitue un nouveau record. Ce nombre

dépasse de 17 (+3.5 %) l'ancien record de 2016, et de 31 (+6.5 %) le nombre de chantiers visités en 2017. Il faut, une fois de plus, relever la forte activité du secteur de la construction dans notre région, avec la mise en chantier de plusieurs quartiers de grande ampleur à Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens notamment. L'activité devrait continuer à augmenter ces prochains mois tant le potentiel de chantiers est grand dans l'Ouest lausannois. A la fin du mois de décembre 2018, ce sont 146 dossiers, ouverts sur la base des permis de construire délivrés par les communes, qui représentaient cette réserve de futurs travaux.

Le nombre de chantiers visités sur la Commune de Bussigny a fortement augmenté en 2018 par rapport à l'année précédente (+33). La mise en chantier de plusieurs dizaines de villas et de bâtiments d'habitation dans le Quartier Ouest en est la raison principale. Dans une moindre mesure, on constate également une augmentation du nombre de chantiers visités à Renens (+8), Ecublens (+6), Chavannes-près-Renens (+3) et St-Sulpice (+2).

Sur l'ensemble du territoire couvert par notre service, la proportion du nombre de chantiers visités concernant de nouvelles constructions par rapport aux travaux entrepris sur des ouvrages existants n'a pas évolué de manière significative. Ce ratio a par contre fortement augmenté sur la Commune de Bussigny et à l'inverse fortement diminué à Ecublens et à Jouxten-Mézery. Sur le tableau de la page 164, figure en séparé le nombre de chantiers visités relatif aux travaux d'installation de panneaux solaires en toiture. Ce chiffre ne représente évidemment pas l'ensemble des installations effectuées en 2018, mais bien celles qui ont nécessité au moins une visite de notre part.

#### **Visites de chantiers**

Autant que possible, notre service débute ses interventions avant même que les travaux démarrent. Plusieurs thèmes sont en effet traités en amont avec les futurs intervenants. Notamment : le flux des piétons et des usagers de la route en interaction avec le flux des véhicules de chantiers et des zones de chargement et déchargement de camions, l'organisation générale du

chantier avec la présence ou pas de grues, de centrale à béton, les nuisances particulières (vibrations, bruit, travail de nuit), les horaires de travail, le traitement des eaux et des déchets, etc. Nous tenons à relever à ce propos l'excellente collaboration entre la PolOuest et notre service.

En dehors des réunions relatives à l'étude des points mentionnés ci-dessus, des visites ponctuelles sont effectuées à l'improviste sur les chantiers et à leurs abords. Nous avons procédé à 1'027 visites de ce type en 2018. Des infractions au Rpac et/ou à l'Ordonnance sur la sécurité et la protection des travailleurs dans les travaux de construction (OTConst) ont été constatées pour près de la moitié des visites effectuées (50.6 %). Le type et la quantité d'infractions constatés en 2018 sont sensiblement les mêmes que ceux de l'année 2017, autant pour la sécurité du public que pour celle des travailleurs. Plusieurs interventions ont débouché sur un arrêt immédiat d'une activité, d'une partie de chantier ou de l'ensemble.

### Sécurité du public

Nous portons une attention toute particulière à la clôture des chantiers. C'est un point essentiel de la sécurité du public. Une séparation claire entre la zone en travaux et les parties accessibles au public, matérialisée par une clôture ayant une hauteur et une résistance appropriée, limite déjà considérablement le risque d'accidents dus aux chantiers. Le flux des véhicules de chantiers, l'évolution des travaux, l'utilisation de machines particulières, la mise en place d'installations, tels des échafaudages sur la voie publique ou à proximité directe de celle-ci, représentent autant de sources de danger pour le public. En 2018, ce sont au total 187 manquements liés à l'un ou l'autre de ces sujets qui ont été relevés.

### Sécurité des travailleurs

Le Rpac traite en grande partie de la protection du public, mais également de la protection des travailleurs. Dans ce domaine, nous avons aussi relevé de nombreux manquements, liés pour la plupart aux risques de chutes. Certains cas ont été traités directement par notre service, alors

que les plus graves ont été annoncés à l'organe de contrôle de la SUVA qui s'est occupé du traitement et du suivi de la situation. Relevons également à ce sujet que nous travaillons en excellente collaboration avec les inspecteurs de la SUVA.

### Installation de grues



Plan de quartier « Croset-Parc »

57 installations de grues ont été contrôlées en 2018, c'est un nombre équivalent à l'année précédente. 32 grues (56 %) ont fait l'objet de remarques de la part de notre service, c'est un peu plus que pour l'année 2017. Quelques manquements graves ont été constatés.

Pour deux installations, l'expertise obligatoire n'avait pas été effectuée. Pour quatre autres installations, le limiteur de charges était mal réglé, ce qui permettait à la grue de soulever des charges plus lourdes que le maximum prescrit par le constructeur. Dans trois cas, l'entreprise n'a pas tenu compte de la présence de lignes électriques aériennes, les charges transportées pouvaient ainsi entrer en collision avec elles. Pour six grues, la limitation du chariot à l'enceinte du chantier n'avait pas été effectuée conformément à notre demande. Enfin, trois cas concernant des problèmes liés aux fondations ont été constatés.

Signalons également un cas de défectuosité du frein de levage. La charge transportée lors d'un essai s'est écrasée au sol, alors que la grue en question venait d'être expertisée.

Ceci nous conforte dans l'idée qu'il est important de continuer à prêter une attention toute particulière à l'installation de ces engins.

## Remerciements

Nous remercions pour leur précieuse et efficace coopération, les collaborateurs et collaboratrices des services communaux et intercommunaux de notre région, ainsi que du secteur génie-civil et bâtiment de la division sécurité au travail de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les Autorités communales.

*L'Inspecteur : L. Rossel*



*Plan de quartier « Croset-Parc »*

## Statistique

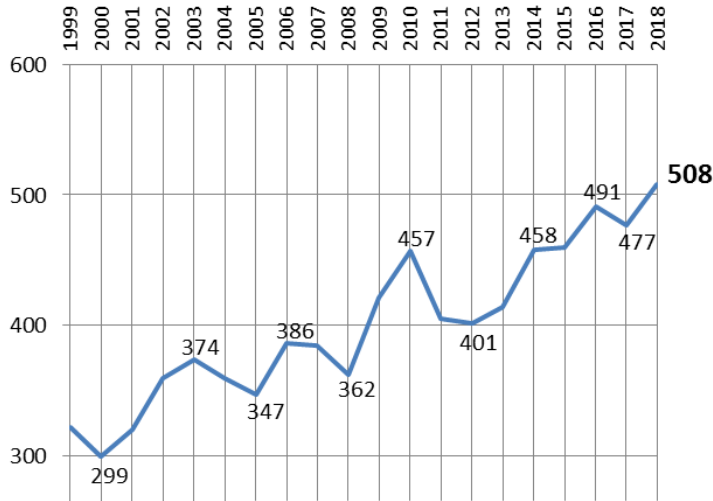
|                   |      | Chantiers         |                    |                |                      |                |          |                   | Visites / Contrôles |               |       |               |
|-------------------|------|-------------------|--------------------|----------------|----------------------|----------------|----------|-------------------|---------------------|---------------|-------|---------------|
|                   |      | en cours au 01.01 | en cours, nouveaux | visités, total | non débutés au 31.12 | traités, total | terminés | en cours au 31.12 | chantiers           | monte-charges | grues | Total général |
| Bussigny          | 2018 | 14                | 76                 | 90             | 50                   | 140            | 26       | 64                | 147                 | 1             | 13    | 161           |
|                   | 2017 | 31                | 26                 | 57             | 28                   | 85             | 43       | 14                | 119                 | -             | 3     | 122           |
| Chavannes         | 2018 | 14                | 13                 | 27             | 9                    | 36             | 9        | 18                | 78                  | 1             | 3     | 82            |
|                   | 2017 | 12                | 12                 | 24             | 7                    | 31             | 10       | 14                | 58                  | 1             | 8     | 67            |
| Crissier          | 2018 | 27                | 35                 | 62             | 39                   | 101            | 27       | 35                | 139                 | -             | 8     | 147           |
|                   | 2017 | 31                | 41                 | 72             | 20                   | 92             | 45       | 27                | 112                 | -             | 9     | 121           |
| Ecublens          | 2018 | 38                | 35                 | 73             | 9                    | 82             | 52       | 21                | 137                 | 3             | 7     | 147           |
|                   | 2017 | 26                | 41                 | 67             | 8                    | 75             | 29       | 38                | 139                 | 1             | 5     | 145           |
| Jouxens-Mézery    | 2018 | 12                | 10                 | 22             | 5                    | 27             | 9        | 13                | 48                  | -             | 2     | 50            |
|                   | 2017 | 14                | 10                 | 24             | 6                    | 30             | 12       | 12                | 52                  | -             | 1     | 53            |
| Prilly            | 2018 | 30                | 34                 | 64             | 7                    | 71             | 37       | 27                | 124                 | 2             | 4     | 130           |
|                   | 2017 | 27                | 40                 | 67             | 13                   | 80             | 37       | 30                | 148                 | 1             | 11    | 160           |
| Renens            | 2018 | 37                | 55                 | 92             | 10                   | 102            | 56       | 36                | 158                 | 3             | 13    | 174           |
|                   | 2017 | 37                | 47                 | 84             | 9                    | 93             | 47       | 37                | 163                 | 1             | 12    | 176           |
| St-Sulpice        | 2018 | 36                | 35                 | 71             | 15                   | 86             | 33       | 38                | 184                 | -             | 6     | 190           |
|                   | 2017 | 34                | 35                 | 69             | 17                   | 86             | 33       | 36                | 177                 | -             | 8     | 185           |
| Villars-Ste-Croix | 2018 | 4                 | 3                  | 7              | 2                    | 9              | 4        | 3                 | 12                  | -             | 1     | 13            |
|                   | 2017 | 10                | 3                  | 13             | 3                    | 16             | 9        | 4                 | 18                  | -             | -     | 18            |
| Total             | 2018 | 212               | 296                | 508            | 146                  | 654            | 253      | 255               | 1027                | 10            | 57    | 1094          |
|                   | 2017 | 222               | 255                | 477            | 111                  | 588            | 265      | 212               | 986                 | 4             | 57    | 1047          |

## Chantiers visités, classement par type de travaux

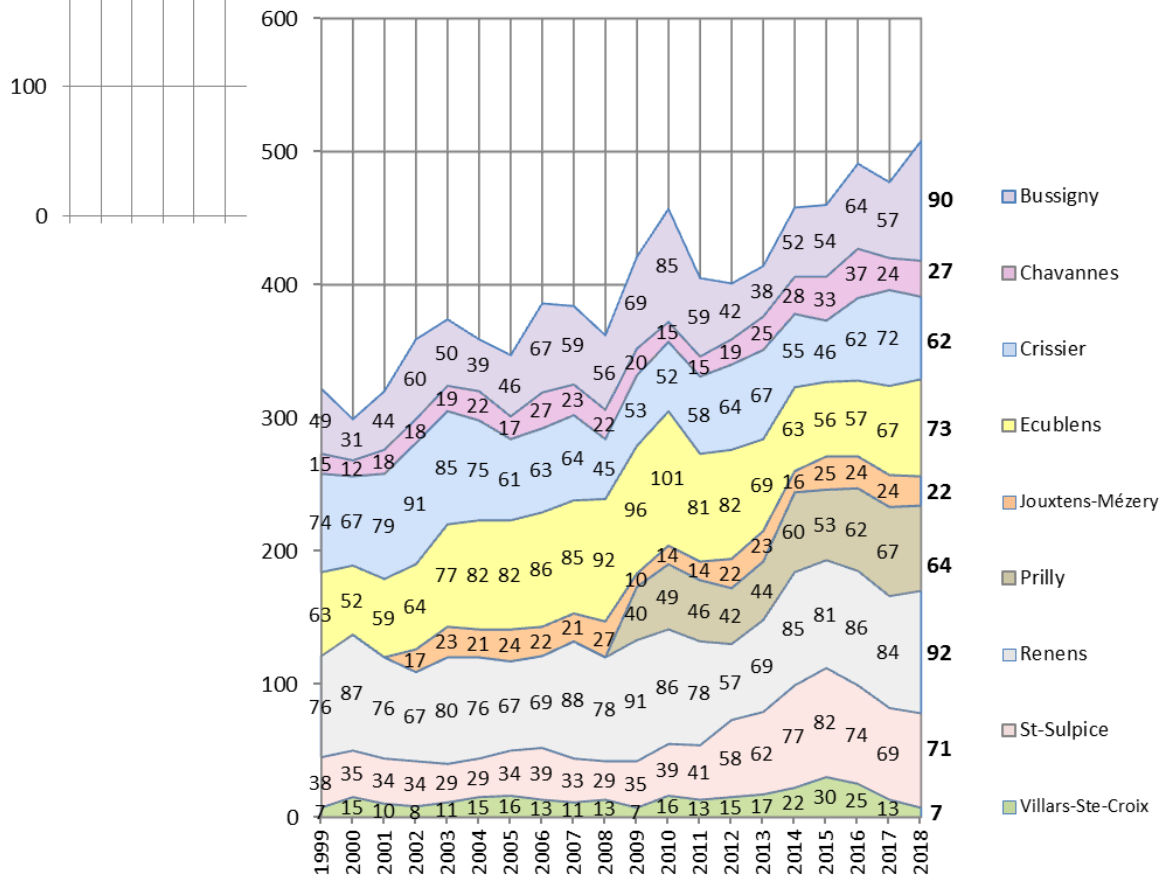
|                   | Existant                           |    |             |    |   |    |                             |    | Nouveau                 |    |  |    |                      |    | Total |      |
|-------------------|------------------------------------|----|-------------|----|---|----|-----------------------------|----|-------------------------|----|--|----|----------------------|----|-------|------|
|                   | Installations de panneaux solaires |    | Rénovations |    | Transformations Agrandissements Surélévations |    | Démolitions Déconstructions |    | Constructions de villas |    | Constructions d'immeubles d'habitation |    | Autres constructions |    |       |      |
|                   |                                    | %  |             | %  |   | %  |                             | %  |                         | %  |  | %  |                      | %  |       | %    |
| Bussigny          | 3                                  | 3  | 21          | 23 | 7   | 8  | 5                           | 6  | 24                      | 27 | 24                                     | 27 | 6                    | 6  | 90    | 17.7 |
|                   | 36 / 40%                           |    |             |    |   |    |                             |    | 54 / 60%                |    |  |    |                      |    |       |      |
| Chavannes         | -                                  | -  | 8           | 30 | 3   | 11 | -                           | -  | -                       | -  | 13                                     | 48 | 3                    | 11 | 27    | 5.3  |
|                   | 11 / 41%                           |    |             |    |   |    |                             |    | 16 / 59%                |    |  |    |                      |    |       |      |
| Crissier          | 4                                  | 6  | 20          | 32 | 9   | 15 | 4                           | 7  | 7                       | 11 | 11                                     | 18 | 7                    | 11 | 62    | 12.2 |
|                   | 37 / 60%                           |    |             |    |   |    |                             |    | 25 / 40%                |    |  |    |                      |    |       |      |
| Ecublens          | 5                                  | 7  | 34          | 47 | 9   | 12 | -                           | -  | 6                       | 8  | 13                                     | 18 | 6                    | 8  | 73    | 14.4 |
|                   | 48 / 66%                           |    |             |    |   |    |                             |    | 25 / 34%                |    |  |    |                      |    |       |      |
| Jouxens-Mézery    | 4                                  | 18 | 5           | 23 | 6   | 27 | -                           | -  | 6                       | 27 | -                                      | -  | 1                    | 5  | 22    | 4.3  |
|                   | 15 / 68%                           |    |             |    |   |    |                             |    | 7 / 32%                 |    |  |    |                      |    |       |      |
| Prilly            | 1                                  | 2  | 23          | 36 | 12  | 18 | 3                           | 5  | 2                       | 3  | 15                                     | 23 | 8                    | 13 | 64    | 12.6 |
|                   | 39 / 61%                           |    |             |    |   |    |                             |    | 25 / 39%                |    |  |    |                      |    |       |      |
| Renens            | -                                  | -  | 36          | 39 | 15  | 16 | 11                          | 12 | 5                       | 6  | 13                                     | 14 | 12                   | 13 | 92    | 18.1 |
|                   | 62 / 67%                           |    |             |    |   |    |                             |    | 30 / 33%                |    |  |    |                      |    |       |      |
| St-Sulpice        | -                                  | -  | 14          | 20 | 12  | 17 | 5                           | 7  | 13                      | 18 | 22                                     | 31 | 5                    | 7  | 71    | 14.0 |
|                   | 31 / 44%                           |    |             |    |   |    |                             |    | 40 / 56%                |    |  |    |                      |    |       |      |
| Villars-Ste-Croix | 1                                  | 14 | 2           | 29 | 1   | 14 | -                           | -  | 1                       | 14 | 2                                      | 29 | -                    | -  | 7     | 1.4  |
|                   | 4 / 57%                            |    |             |    |   |    |                             |    | 3 / 43%                 |    |  |    |                      |    |       |      |
| Total             | 18                                 | 4  | 162         | 32 | 75  | 15 | 28                          | 5  | 64                      | 13 | 113                                    | 22 | 48                   | 9  | 508   | 100% |
|                   | 283 / 56%                          |    |             |    |   |    |                             |    | 225 / 44%               |    |  |    |                      |    |       |      |

**Chantiers visités, évolution depuis 1999**

**Total des chantiers visités**



**Répartition par commune**



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité, M. Didier Lannaz (jusqu'au 31 janvier 2018), puis M. Jean-Louis Radice (dès le 24 mars 2018), délégué municipal au groupement du triage forestier.

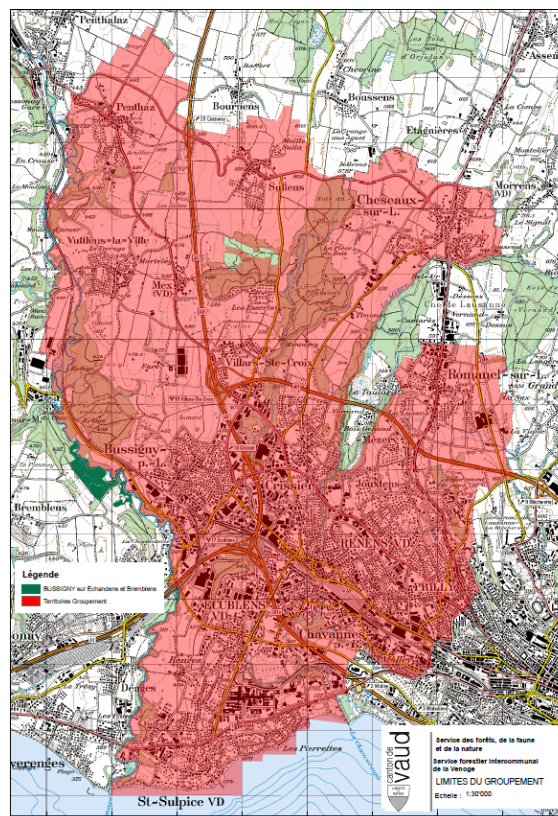
### Composition

Bussigny – Chavannes-près-Renens – Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – St-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vufflens-la-Ville.



### Surfaces forestières gérées

- 444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes).
- 228 hectares de forêts privées (500 propriétaires).



### But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume, à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

### Structure légale

La définition de l'entité groupement est contenue à l'article 11 de la Loi forestière vaudoise. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

#### Législature 2016-2021

Président du comité :

- M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny

Vice-Président du comité :

- M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens



*Membre du comité :*

- M. Pierre Haemmerli,  
Municipal de Cheseaux-sur-Lausanne

*Secrétaire du comité :*

- M. Laurent Robert

*Président de l'assemblée :*

- M. Laurent Bovay,  
Municipal de Crissier

*Vice-Président de l'assemblée :*

- M. Denis Favre,  
Municipal de Romanel-sur-Lausanne

*Secrétaire de l'assemblée :*

- Mme Emmanuelle Pellet

*Caissier comptable :*

- M. Michel Gisclon,  
Boursier de Bussigny

*Garde forestier :*

- M. Laurent Robert.

**Séances de l'assemblée et décisions**

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière ; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 21 mars 2018 à Prilly. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 19 septembre 2018 à Renens.

**Séances du comité**

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement. En résumé, il dirige et administre le Groupement. Au total, il s'est réuni à 8 reprises. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- Analyse du prêt « fond d'investissement forestier » (FIF) accordé au Groupement par l'Etat.
- Optimisation des ventes de bois en renonçant, partiellement, à la commercialisation avec La Forestière.
- Incidence financière de la nouvelle participation de l'Etat au Groupement (plus favorable que la précédente).

**Contrats de gestion**

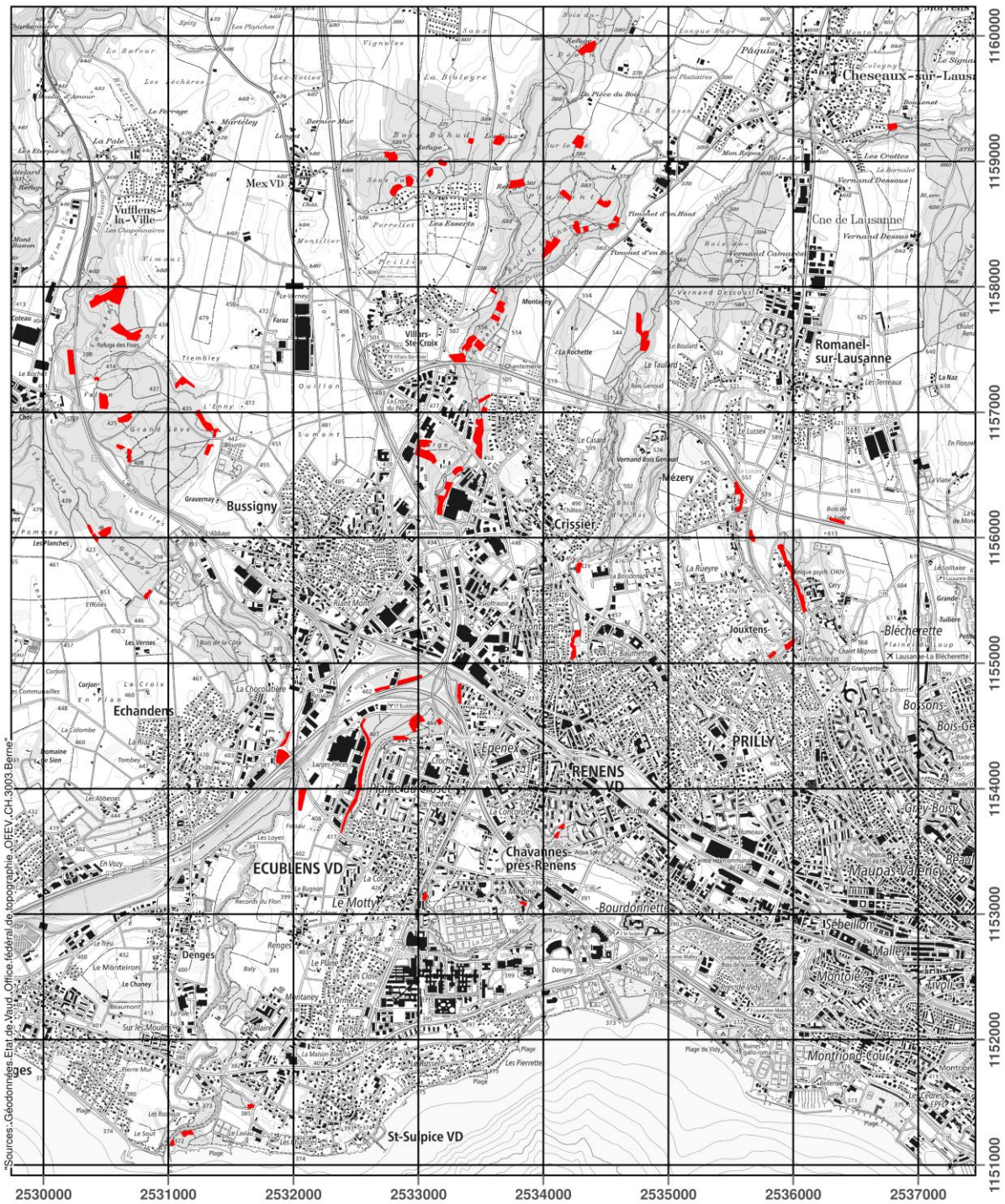
Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde forestier.

Depuis le début 2017, 11 communes sont gérées selon le contrat de degré 3 pour une durée de 6 ans. Ce qui signifie que tous les coûts et les recettes liés à l'entretien des forêts sont pris en charge par le Groupement. Les budgets correspondent au solde annuel pour chaque commune ; ce montant figure dans le contrat de bail. Lesdites communes sont : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice, Sullens, Villars-ste-Croix et Vufflens-la-Ville. Quant aux autres elles sont toujours gérées selon le degré 1.

**Bois prélevé sur le Groupement forestier**

Sur l'ensemble des propriétés communales du Groupement, il a été prélevé 4'800 m<sup>3</sup> de bois (4'500 m<sup>3</sup> en 2017).

# Surfaces entretenues dans les jeunes forêts 2018

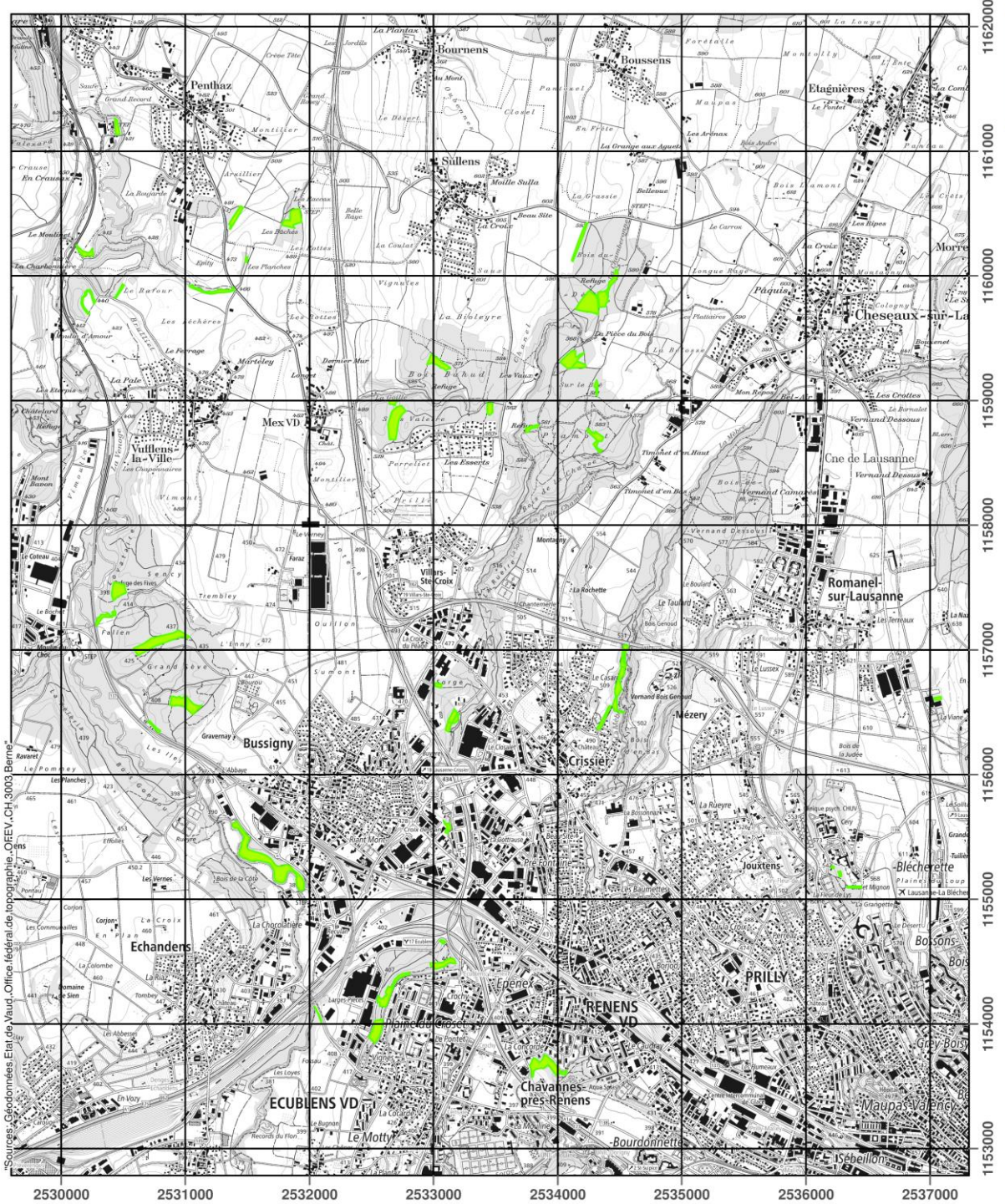


Sources: Géodonnées Etat de Vaud, Office fédéral de topographie, OFEV, CH-3003 Berne



Echelle : 1:40'000

# Surfaces entretenues dans les forêts adultes 2018



Echelle : 1:40'000



## Police Ouest lausannois (POL) PoOuest



Délégation municipale d'Ecublens : M. Michel Farine, Président du Comité directeur de PoOuest

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Ce document est disponible auprès du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

### Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Comité de direction est présidé par le Municipal de la Sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter sa Commune. En 2018, il a participé à 8 séances du Comité de direction, au cours desquelles 40 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à quatre reprises en 2018 et six préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de cinq, soit MM. Murat Ademi, José Birbaum, Alain Blanchoud, Vincent Maeder et Alexandre Schelling.

### Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire d'Ecublens

Année après année, les Unités territoriales continuent à élargir le réseau, étoffer les partenariats et marquent une présence visible sur le territoire. Dans le cadre de son activité au profit de la Commune, le personnel de l'Unité territoriale du secteur s'est occupé de différentes problématiques. Il s'est, entre autres, chargé d'intervenir auprès d'une gérance qui avait laissé plusieurs épaves de véhicules à l'abandon sur sa parcelle privée. Les policiers ont collaboré avec le concierge et la gérance aux fins d'identification des propriétaires des véhicules et sur les possibilités d'évacuation de ceux-ci, selon la procédure usuelle. Les agents ont également répondu aux attentes des responsables d'un centre culturel qui émettaient des craintes au sujet de la sécurité des lieux et des gens qui le fréquentent. A la suite de quelques conseils préventifs, les agents ont assuré une présence policière visible aux abords du bâtiment, durant une période, à la satisfaction des responsables.



Stand de prévention pour les campagnes « Sois visible » et cambriolages

### Service de la signalisation

En 2018, à Ecublens, le service est intervenu à 11 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 169 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement lors de la requalification de la route Cantonale, à Croset-Parc, et lors de la réfection des routes de la Pierre, du Molard et de la Forêt. Les policiers sont également intervenus lors de 27 manifestations, dont Balélec, Equino'X, la Fête des écoles, la Fête nationale, Destiny et Cap sur l'Ouest. Enfin, 216 interventions ont été réalisées, notamment pour

la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.

### Contact avec le Centre de jeunes

Les excellents contacts que le personnel de l'Unité de prévention de la POL entretient avec le Centre de jeunes nous ont permis d'explorer la possibilité de réaliser un projet de prévention commun avec l'appui des professionnels et des jeunes du centre. Cette expérience nous a offert l'opportunité de découvrir un peu mieux les impératifs et les exigences de chacune de nos professions, de mettre en lumière et de comprendre nos méthodologies de travail respectives et, ce faisant, de développer un peu plus notre coopération.

Malheureusement, pour des raisons économiques, nous n'avons pas été en mesure de concrétiser notre intention. Cela reste néanmoins une expérience enrichissante qui nous permettra assurément d'envisager, à l'avenir, de nouvelles collaborations en matière de prévention.



*Cérémonie d'assermentation du 23 mars 2018*

## Statistiques pour Ecublens

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

### Police Proximité

|               |  |   |           |
|---------------|--|---|-----------|
| Unité Traffic | Infractions radar                              | Nombre de contrôles                           | 71        |
|               |  | Véhicules contrôlés                           | 13'217    |
|               |  | Véhicules en infraction                       | 915       |
|               |  | % d'infractions                               | 6.92%     |
|               | Infractions surveillance automatique du trafic | Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine) | 35        |
|               |  | Véhicules contrôlés                           | 2'926'680 |
|               |  | Véhicules en infraction                       | 987       |
|               |  | % d'infractions                               | 0.03%     |
|               | Signalisation                                  | Interventions                                 | 423       |

### Police Administrative

|                      |  |                              |       |
|----------------------|--|------------------------------|-------|
| Commission de police | Audiences  |                              | 5     |
|                      | Ordonnances pénales dans la commune*                                   | Domaine privé                | 2'407 |
|                      |  | Domaine public               | 740   |
|                      | Amendes d'ordre délivrées  | Circulation et stationnement | 2'751 |
| Naturalisations      | Nombre de rapports rédigés   | Solde année précédente       | 85    |
|                      |  | Naturalisations ordinaires   | 133   |
|                      |  | PV d'audition                | 4     |
|                      |  | Rapports SPOP                | 4     |
|                      |  | Autres rapports              | -     |
|                      |  | Dossiers retournés           | 3     |
|                      | En attente de rédaction  |                              | 4     |
| Notifications        | Commandements de payer reçus   |                              | 1'004 |
|                      | Mandats reçus  |                              | 92    |
| Police du commerce   | Total des manifestations, séances, réunions, locations de salles : 446 | Janvier                      | 26    |
|                      |  | Février                      | 23    |
|                      |  | Mars                         | 50    |
|                      |  | Avril                        | 51    |
|                      |  | Mai                          | 30    |
|                      |  | Juin                         | 43    |
|                      |  | Juillet                      | 16    |
|                      |  | Août                         | 15    |
|                      |  | Septembre                    | 33    |
|                      |  | Octobre                      | 35    |
|                      |  | Novembre                     | 55    |
|                      |  | Décembre                     | 69    |

\* Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- Une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours).
- Une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble).
- Toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique, entre autres, les faits reprochés et la sanction.



**POLICE**  
OUEST LAUSANNOISE

## Commune d'Ecublens Monitoring 2018

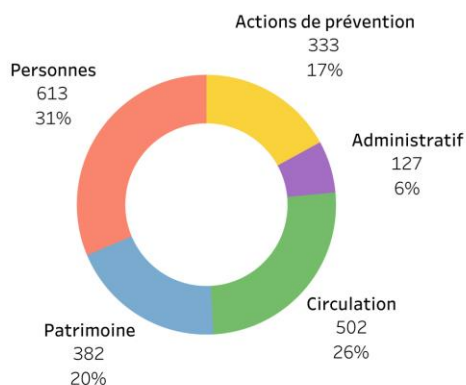
(Les données ci-dessous ne sont pas liées aux statistiques OFS, il s'agit exclusivement d'indicateurs provenant de l'activité policière)

**Evénements et actions de prévention**

1'624 événements  
+  
333 actions de prévention



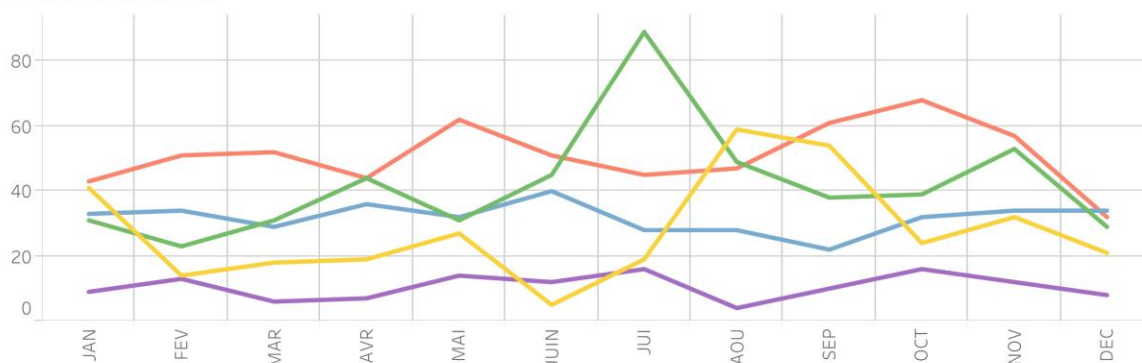
Ces événements ont conduit à 42 appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



**Sémantique :** Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte).

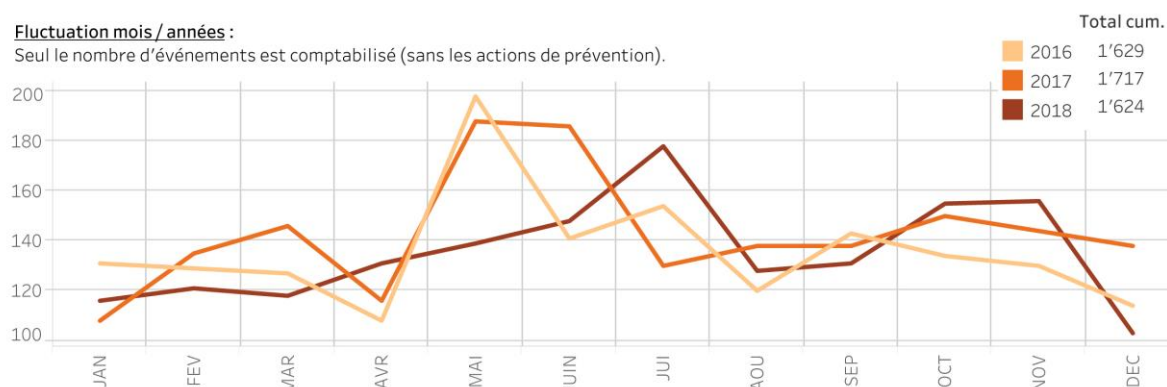
- Catégories :**
- Une action de prévention se caractérise par un effort visant à diminuer un phénomène contenu dans une catégorie.
  - **Personnes** : infractions touchant les personnes (par ex. lésions corporelles, stupéfiants, nuisances).
  - **Patrimoine** : infractions touchant les biens (par ex. vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété).
  - **Circulation** : contrôles de circulation, infractions LCR, accidents.
  - **Administratif** : ensemble des processus administratifs (par ex. documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaque).

**Fluctuation des catégories :**



**Fluctuation mois / années :**

Seul le nombre d'événements est comptabilisé (sans les actions de prévention).

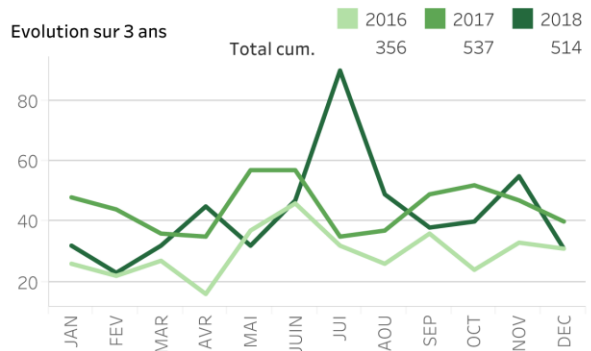
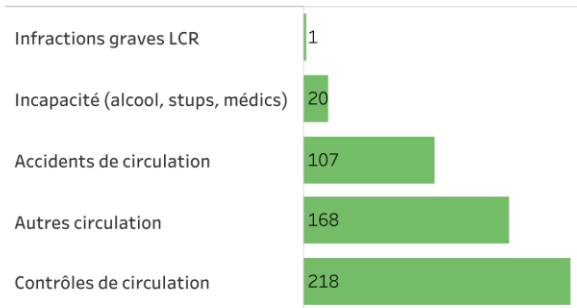




## Tendances des phénomènes 2018

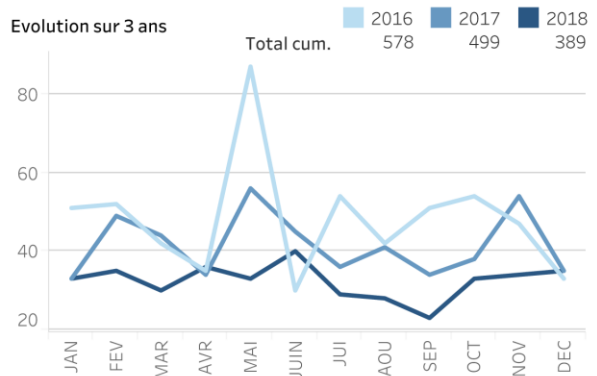
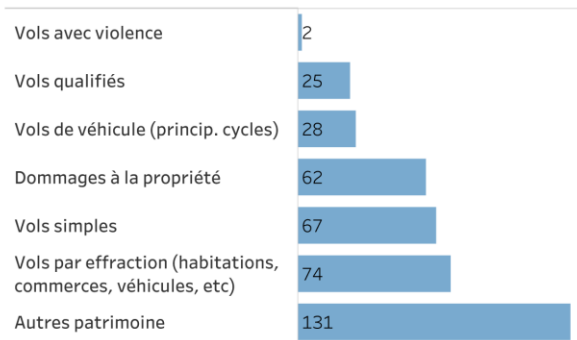
Un événement peut comprendre plusieurs phénomènes, ainsi une infraction touchant les personnes peut par exemple comporter des lésions corporelles, des stupéfiants et un vol.

### Circulation



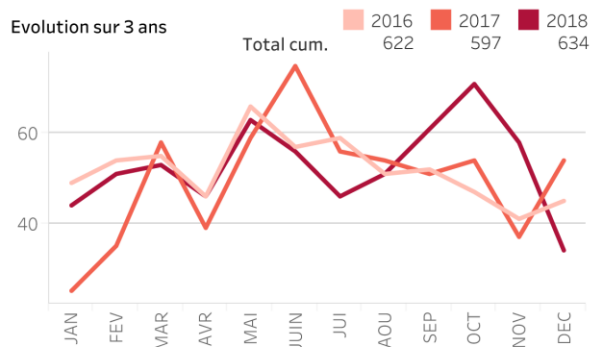
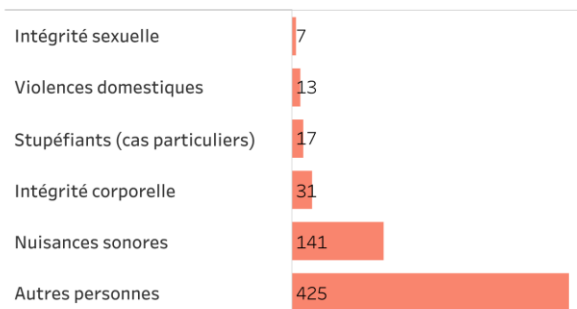
Les pics de juillet et de novembre s'expliquent par l'augmentation des contrôles généraux de circulation.  
 "Autres circulation" comprend les infractions à la LCR, les pannes de signalisation, les véhicules gênants/sans plaque.  
 "Infractions graves LCR" comprend les délits de chauffard, les mises en danger et les excès de vitesse importants.

### Patrimoine



"Autres patrimoine" comprend les animaux errants/décédés, les escroqueries, les incendies/inondations, les objets/véhicules suspects et/ou découverts.

### Personnes

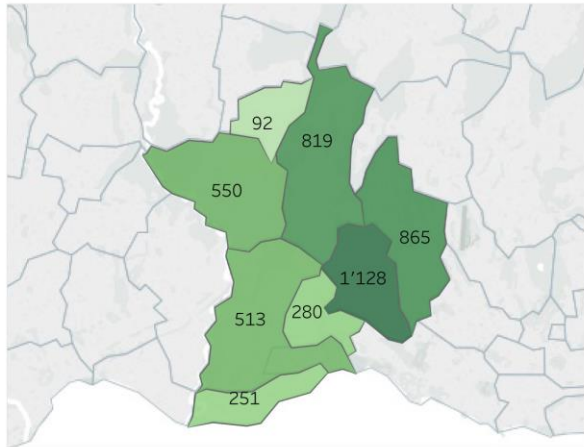
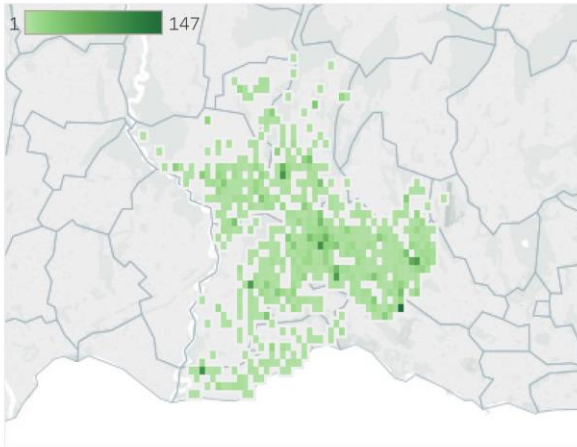


Les pics situés en mai et en octobre sont en lien avec l'augmentation des infractions intitulées "Autres personnes".  
 "Autres personnes" comprend les demandes d'ambulance, les fuites d'hôpitaux/lieux de placement, les individus perturbés/recherchés/suspects, les inquiétudes pour une personne et les litiges.  
 "Stupéfiants" : Les cas particuliers ne comptabilisent pas la consommation de joints.

## Distribution des phénomènes par commune

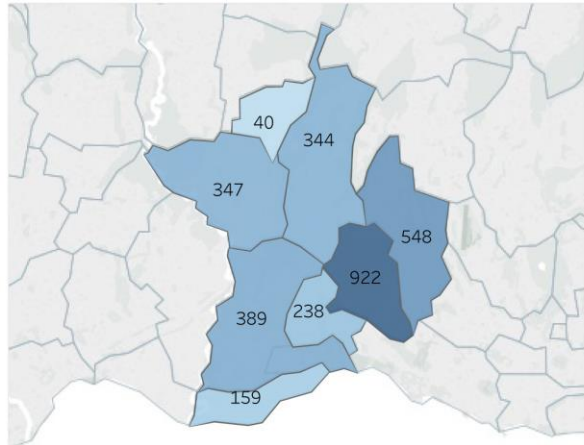
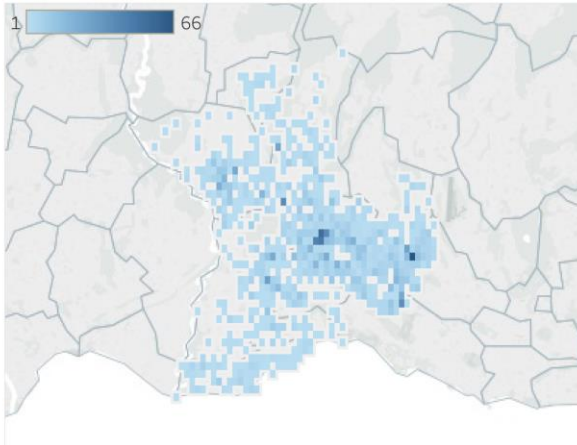
Circulation 2018

4'498 cas



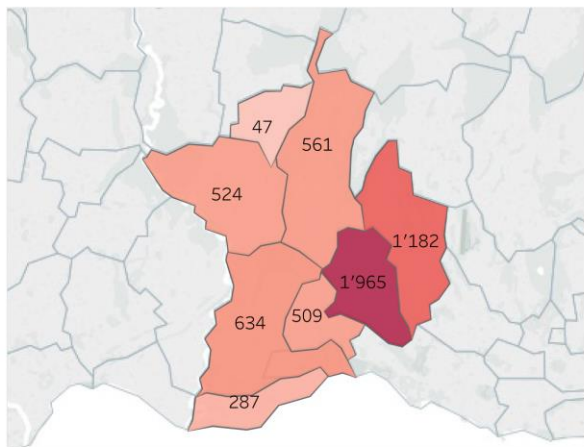
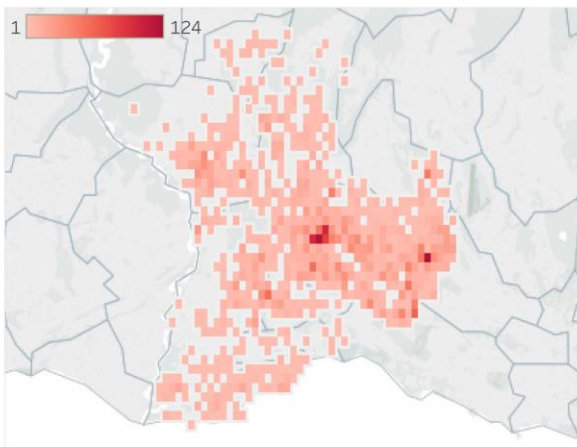
Patrimoine 2018

2'987 cas



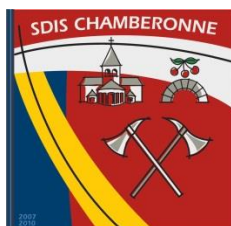
Personnes 2018

5'709 cas



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



### Préambule – Mot du Maj. Frédéric Jacot, Commandant

2018, c'est le début de la deuxième décennie du SDIS Chamberonne.

2018, c'est le début de mon mandat de Commandant, c'est le début, oui mais... c'est la continuité et c'est dans un esprit de pérennité que j'ai repris le commandement du SDIS qui est déjà bien rodé.

Après une courte période d'appréhension liée à la fonction, je réalise que déjà plusieurs semaines se sont écoulées.

Les défis d'un Commandant sont multiples : gestion administrative, ressources humaines (parce qu'un SDIS est très similaire à une PME), donner de la formation de qualité, gestion des plannings de service, manifestations, chantiers, etc.

Le plus gros défi cette année a sans nul doute été l'introduction et la mise en service de ProSDIS, avec ses contraintes, ses spécificités, ses bugs de jeunesse et ses heures de formation pour tous les niveaux hiérarchiques du SDIS, allant du sapeur aux officiers, en passant par le Chef d'intervention.

Mais le défi était bien plus gros pour l'ECA, je vous l'assure ! C'est après 3 mois de lancement, à l'occasion d'une séance d'information aux Commandants, que l'on a pu prendre la mesure de l'ampleur du... non, plutôt des problèmes qui affectent tous les SDIS du Canton. Tout n'est pas encore réglé, mais la mobilisation fonctionne, enfin, restons positifs !

Aujourd'hui, après cette première année écoulée, il est temps pour moi de faire le bilan, de prendre la mesure de ce qui fonctionne ou de ce qui peut être amélioré.

C'est également le moment pour moi de faire une rétrospective et de communiquer à tous les membres du SDIS et aux invités sur notre fonctionnement, nos activités et nos interventions.



### Commission consultative du feu (CCF)

#### Législature 2016-2021

- Mme Isabelle Steiner  
Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Michel Farine  
Municipal, Ecublens
- M. Marcel-André Panzera  
Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Paudex  
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Claude Masson, secrétaire  
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner  
Membre, Saint-Sulpice
- Maj. Frédéric Jacot  
Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Cyrille Tille  
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence est assurée par un tournoi selon entente entre les 3 Municipaux. Ainsi, la présidence de la CCF était assurée par M. Marcel-André Panzera du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 et, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, par Mme Isabelle Steiner.

#### Etat-major

- |                   |                       |
|-------------------|-----------------------|
| • Commandant      | Maj. Frédéric Jacot   |
| • Remplaçant Cdt  | Cap. Cyrille Tille    |
| • Quartier-Maître | Cap. Michel Sartirani |
| • Resp. formation | Cap. Julien Verrey    |
| • Resp. opération | Plt Stephan Caïtucoli |
| • Resp. matériel  | Cap. Didier Moser.    |

### Chefs de sections

- Officier Plt Christophe Kaeser
- Officier Lt Jean-Baptiste Bureau
- Officier Lt Sylvain Bapst  
(démission au 28 février)
- Officier Lt Xavier Laurent
- Officier Lt Pierre-Alain Pascal
- Officier Lt Anthony Servonet
- Officier Lt Fabrizio Verasani.

### Administration

- Employée administrative (20 %)  
Mme Peggy Martins.

### Effectif

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'effectif était de 96 personnes dont 88 hommes et 8 femmes, repartis entre 74 sapeurs-pompiers, 22 recrues et 1 civile en la personne de Mme Peggy Martins, employée administrative à 20 %, pour arriver à 79 sapeurs-pompiers dont 70 hommes et 9 femmes, ainsi qu'une personne civile, au 31 décembre.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 13 démissions et 4 exclusions dont :

- 6 pour déménagement hors territoire du SDIS.
- 4 pour raisons professionnelles.
- 3 pour raisons personnelles ou familiales.
- 4 pour participations insuffisantes.



⇒ Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2018 et pyramide du personnel, voir à la fin du chapitre.

### Formation

#### Les objectifs 2018 fixés par le responsable de la formation ont été les suivants :

- Garantir les compétences en fonction des missions du SDIS.
- Renforcer la méthodologie de l'instruction au sein des formateurs et notamment des sous-officiers.
- Réorganiser la philosophie de formation en restructurant son organisation.
- Renforcer la responsabilité des cadres dans la formation.

#### Nouveauté 2018

##### Formations de base

Apprentissage et consolidation des trois thèmes principaux à chaque soirée :

- Lutte contre le feu.
- Sauvetage en hauteur.
- Engins (TP, MP, etc.).

##### Formations EFO

Apprentissage et formation pour futurs intervenants DPS, organisé en module et évaluation en fin de formation.

##### Formation spécifique DPS-X

Formation pour DPS extra-muros au Centre de formation de Couvet (Val-de-Travers, NE).

### Cours de formation ECA

Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales.

15 recrues ont terminé avec succès leur FOAD, ainsi que le cours de formation de base des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA, pour un total de 30 jours (20 heures/personne), et 38 sapeurs-pompiers du DPS ont suivi des cours à l'ECA pour un total de 166 jours.

#### Cours FB01 + FOAD :

- Formation de base recrue.

#### Public cible :

- 15 recrues sapeurs-pompiers.

Exercices :

- 300 heures (2 journées)

Thèmes :

- Hydraulique base.
- Moyens de sauvetage.
- Petits moyens.
- Sanitaire base.
- Véhicules et engins.

**Cours ECA :**

- 29 formations de perfectionnement suivies pour 2018.

Public cible :

- 38 sapeurs-pompiers membres du DPS.

Exercices :

- 1'340 heures (166 journées).

Thèmes :

- Gestion des relations.
- Formation managériale.
- Protection mission de base ABC.
- Référents ProSDIS (nouveau).
- Formation ProSDIS EM du SDIS Chamberonne (nouveau).
- Rapport administratif des Commandants.
- Recyclage formateur maison de feu.
- Formateur maison de feu.
- Formation routière – Théorie permis C1.
- Protection respiratoire – Perfectionnement.
- Phénomènes thermiques.
- Formateur de conduite – Théorie permis C1.
- Journée technique des DPS.
- Feux de cheminées.
- Chefs de groupes.
- Protection respiratoire – Formateur cantonal APR.
- Protection respiratoire – Préposé et recyclage préposé.
- Hydraulique – Mousse et mouillant.
- Journée technique des Commandants.
- Journée technique des DPS.
- Journée technique des instructeurs.
- Conduite d'intervention – Chef d'intervention.
- Conduite d'intervention – Conduite d'un groupe.
- Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe.
- Véhicules à propulsion alternative.

- Transmissions.
- Installations techniques bâtiments.
- Module fumée.
- Module mousse.
- Hydraulique – Base.
- Hydraulique – Planification et engagement.
- Protection respiratoire – Base.
- Hydraulique – Tonne-pompe.
- Cours de cadres pour instructeurs.



**Diverses gardes et manifestations**

Chaque année, le SDIS Chamberonne met à disposition des communes des sapeurs-pompiers issus de son effectif pour assurer la défense incendie lors de spectacles dans les différentes salles communales ou pour la sécurité feu lors de la fête nationale du 1<sup>er</sup> août.

Salles de spectacles :

- Chavannes-près-Renens
  - Aula collège de la Plaine
  - Grande salle de la Concorde
- Ecublens
  - Grande salle du Motty
  - EMS Clair-Soleil
  - SwissTech Convention Center STCC (EPFL)
- Saint-Sulpice
  - Foyer paroissial.

Manifestations effectuées :

- Chavannes-près-Renens
  - Brûler de bûches nouvelle année
  - 3 soirées cinéma
- Ecublens
  - Spectacle pour enfants
  - Culte de Noël

- Fête de Noël de l'EMS Clair-Soleil
- Festival du feu Equi-no'X.

Durant cette année, le SDIS a effectué 8 gardes de grandes salles pour un total de 91 heures.

#### Manifestation du 1<sup>er</sup> août (fête nationale) :

Le SDIS a assuré la sécurité feu, ainsi que l'allumage et la surveillance des feux patriotiques, des trois communes desservies par le SDIS.

Avec 14 sapeurs-pompiers, répartis sur trois sites, cette manifestation totalise un engagement de 114 heures avec la répartition par commune suivante :

- Chavannes-près-Renens  
6 personnes – 50 heures
- Ecublens  
4 personnes – 32 heures
- Saint-Sulpice  
4 personnes – 32 heures.

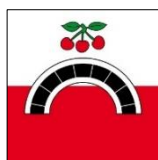
#### **Interventions**

En 2018, le SDIS Chamberonne est intervenu à 111 reprises sur les trois communes et également à Lausanne en renfort.

En comparaison avec 2017, il y a une diminution significative des feux et des inondations respectivement sur Ecublens et Chavannes-près-Renens. En revanche, les alarmes automatiques n'ont pas connu de diminution comme présumé en 2017 suite à la mise en place de la levée de doute.

#### Répartition des alarmes par commune :

**Chavannes :**  
38



**Ecublens :**  
54



**St-Sulpice :**  
18



⇒ Graphiques illustrant les 111 alarmes, voir à la fin du chapitre.

#### **Intervention non déclenchée par la CTA**

Le plan canicule, qui est actif du 1<sup>er</sup> juin au 30 août 2018, a été déclenché le 2 et 3 août par la Préfecture. Le SDIS Chamberonne,

avec le concours des Samaritains d'Ecublens et de la PCi, a effectué des visites, avec la participation de 23 sapeurs-pompiers pour un total de 66 heures.

#### **Matériel**



Le dernier lundi de chaque mois, les sections techniques des deux sites effectuent l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des casernes.

Les sections techniques se sont aussi occupées de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.

#### **Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :**

- 2 détecteurs multi gaz.
- 2 paires de jumelles.
- 40 sous-vêtements feu pour le DPS.
- 12 tenues de sortie pour officiers.
- Un complément de matériel antichute (cordes dynamiques, mousquetons, poulies).

#### **L'ECA a procédé au remplacement et révision suivants :**

- 26 appareils de protection respiratoire Draeger PSS 5000.
- 39 masques Draeger Panorama Nova.
- 26 Autorolls v6.
- 48 révisions de bouteilles d'air comprimé APR.

#### **Véhicules**

L'ECA a également procédé à de petits réaménagements suite à la fourniture de

nouveau matériel, qui ont concerné les véhicules suivants :

- Caserne 1 :
  - VM (MAC)
  - TPM
  - TP2000.
- Caserne 2 :
  - TPM.



### Locaux / Casernes

Les exercices et séances sont répartis de la manière suivante dans nos deux casernes.

- Caserne 1 :
  - Exercice DPS
  - Cours de cadres SOF
  - Cours de cadres OF
  - Exercice Chef d'intervention (officiers)
  - Exercice de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).
- Caserne 2 :
  - Séance de la CCF
  - Séance EM
  - Séance OF
  - Soirée de recrutement
  - Soirée d'information et équipement des recrues
  - Exercice DAP / REC
  - Exercice APR.
- Complément caserne 2 :
  - Siège administratif du SDIS Chamberonne
  - Rétablissement APR après exercices et intervention
  - Bureau du Commandant
  - Bureau des officiers
  - Stockage équipement EPI.

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui réparti dans les 2 casernes.

La caserne 3 sert de dépôt pour les engins divers (MP, chariot échelles, remorques diverses), ainsi que pour la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

### Diverses activités

Les plus importantes :

- Rapport annuel du SDIS Chamberonne.
- Représentation du SDIS à l'assemblée de la FVSP et à ses concours, par une équipe tonne-pompe qui a obtenu une honorable 5<sup>e</sup> place sur 6.
- Continuation de l'activité physique hebdomadaire par des activités en piscine ou de course à pied.
- Formation technique du personnel DPS sur le nouveau matériel fourni par l'ECA qui nécessite une formation spécifique.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Elaboration du programme et des thèmes d'instructions 2018.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos formateurs.
- Assuré le suivi de la formation des sections DPS et DAP/REC.
- Assuré le suivi de l'école de formation des nouveaux DPS, soit 5 soirées de formation de base DPS et 4 soirées APR de préparation aux cours cantonaux APR.
- Coordination pour divers chantiers sur Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice.
- Participation du Commandant aux séances pour VIDIS 20-25 (COVIDIS)
- Représentation du SDIS au rapport annuel de l'ORPC ROL.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SDIS Malley.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SPSL SDIS Lausanne-Epalinges.
- Représentation du SDIS à la cérémonie d'assermentation de la POL (Police de l'Ouest lausannois) à Chavannes-près-Renens.
- Représentation du SDIS au Téléthon, les vendredi 7 et samedi 8 décembre 2018.

## Commission consultative du feu – Activités

Durant cette année, la CCF a traité, entre autres, les sujets suivants :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2017.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2017, après la lecture du rapport de M. Oliva de la Bourse de Chavannes-près-Renens.
- Validation des nominations suivantes au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :
  - PIt Stephan Caïtucoli au grade de capitaine.
  - Lt Jean-Baptiste Bureau au grade de Premier-Lieutenant.
  - Sgtn Chef Mustafa Aydin au grade de Lieutenant.
  - Sgt Jacques Anken au grade de Lieutenant.
- Acceptation du budget 2019 du SDIS.
- Acceptation du programme d'instruction 2019 du SDIS.
- Participation au recrutement 2018.
- Représentations diverses lors des manifestations du SDIS.

## Objectifs 2018

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Augmenter le taux de participation aux exercices et aux interventions.
- Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.
- Continuer de garantir un officier de permanence en journée.
- Poursuivre la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Promouvoir le SDIS auprès de nos partenaires et lors de représentation externe.

Les points suivants doivent encore être sujets à une attention particulière :

- Renforcer la participation aux exercices et sur certains types d'interventions.
- Continuer la transition avec le nouveau système d'aide à l'engagement ProSDIS.
- Continuer d'améliorer la bonne marche administrative et la gestion du budget.

## Conclusions

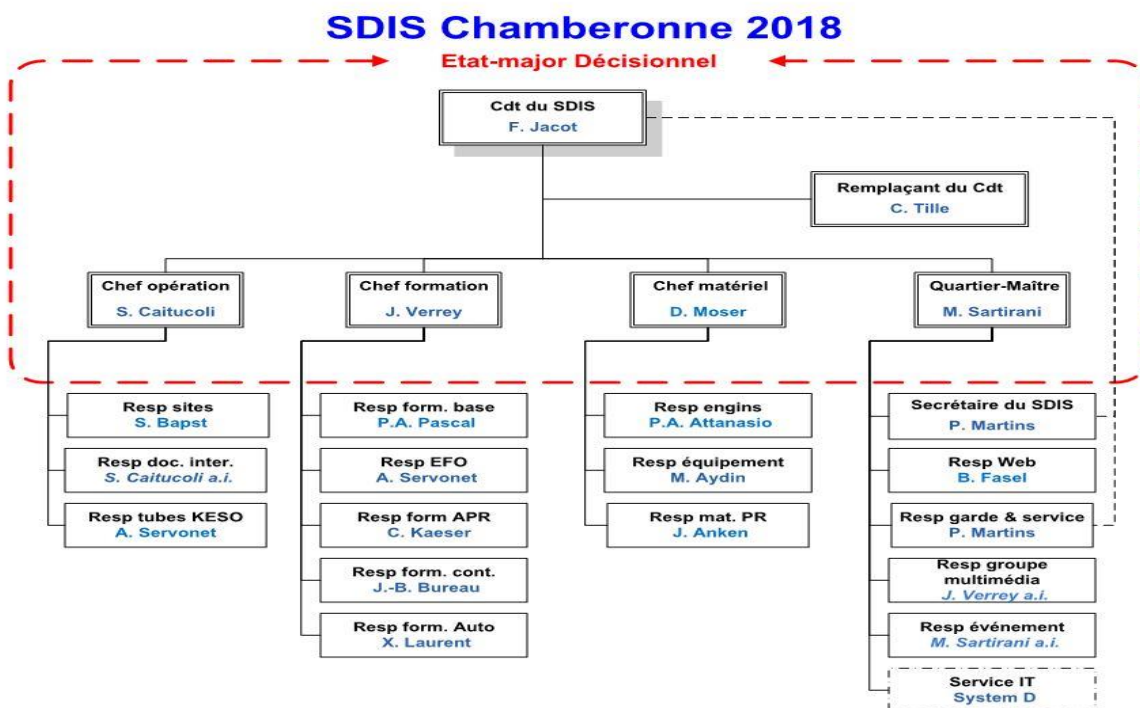
Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier l'Etat-major, la Commission consultative du feu, les Municipalités, les officiers, les sous-officiers, les sapeurs, notre employée administrative et le Service de la bourse de Chavannes-près-Renens pour le soutien et l'assistance qu'ils m'ont apportés durant cette première année de commandant, ainsi que pour la confiance qu'ils me témoignent.

*Le Commandant  
Maj. Frédéric Jacot*

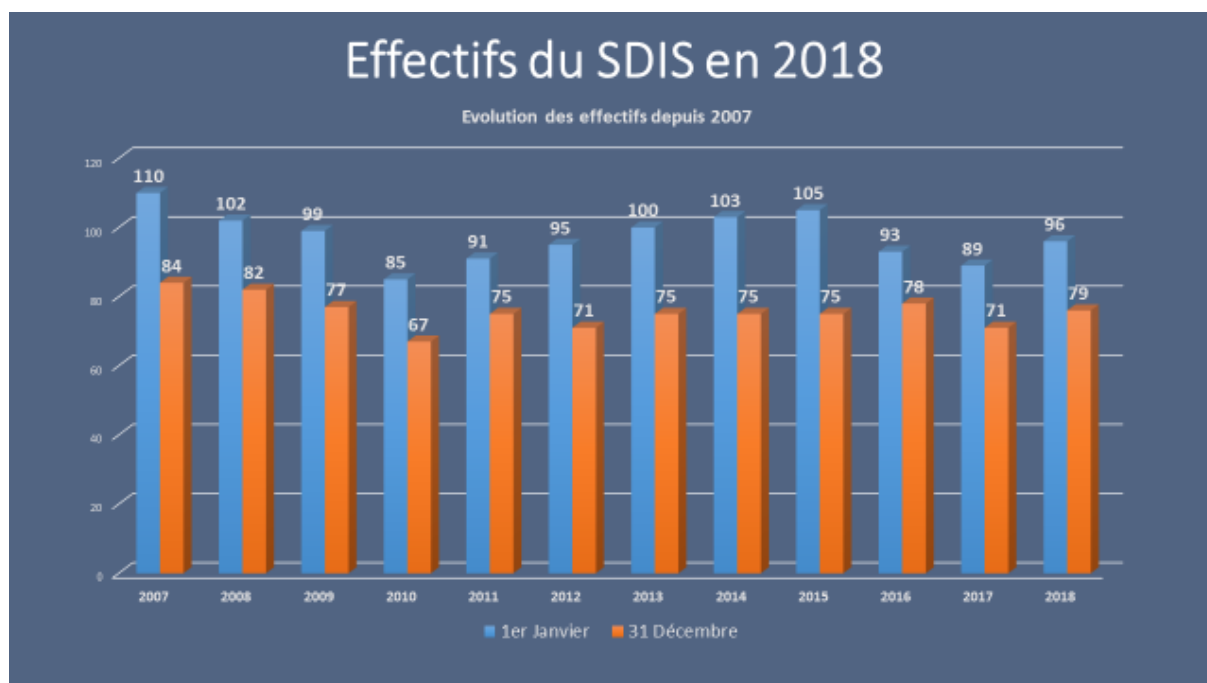




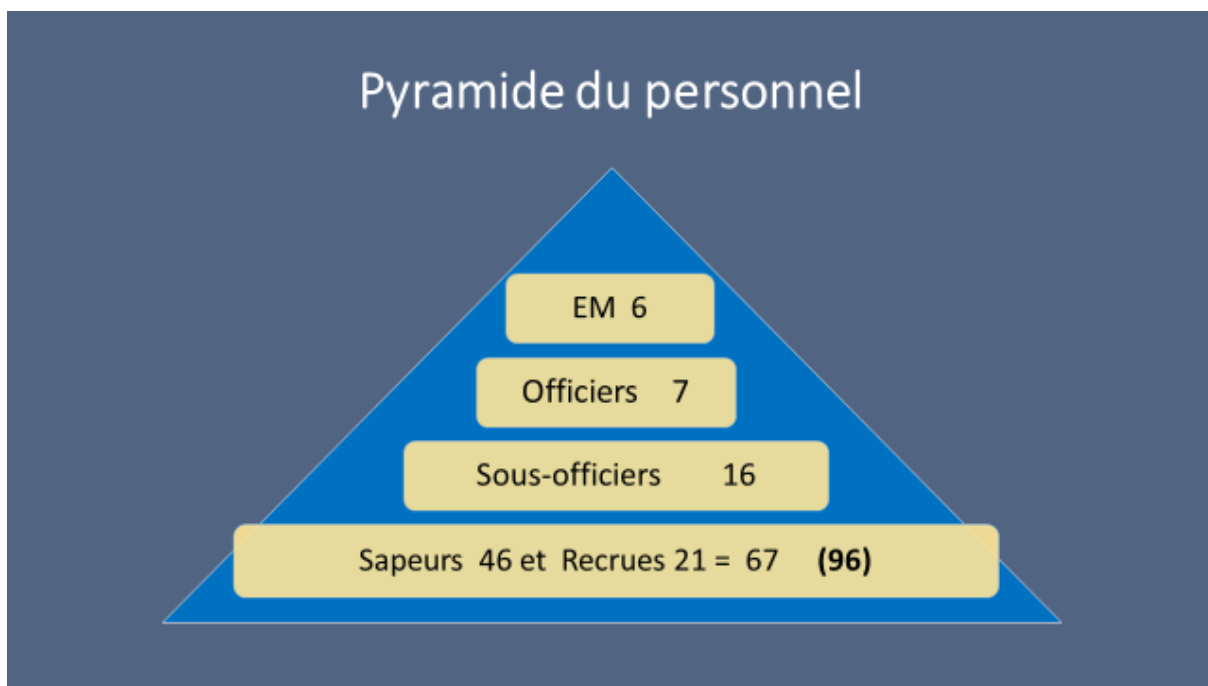
Organigramme du SDIS



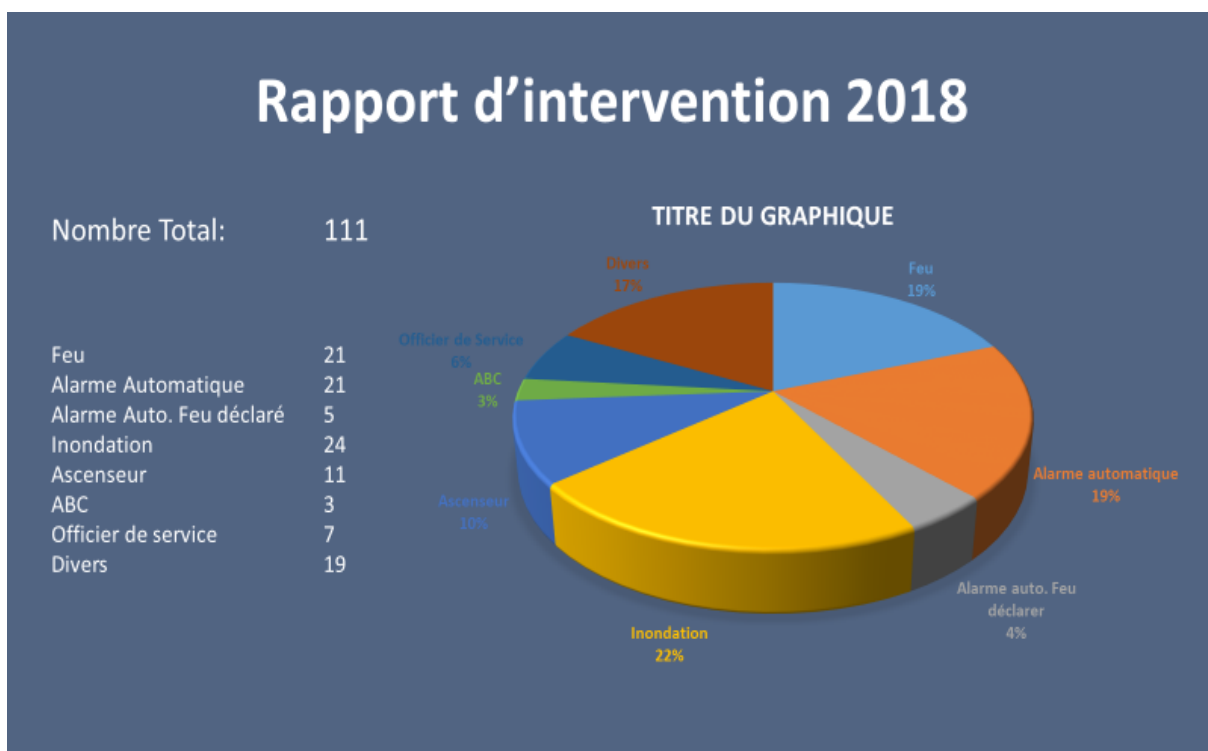
Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2018



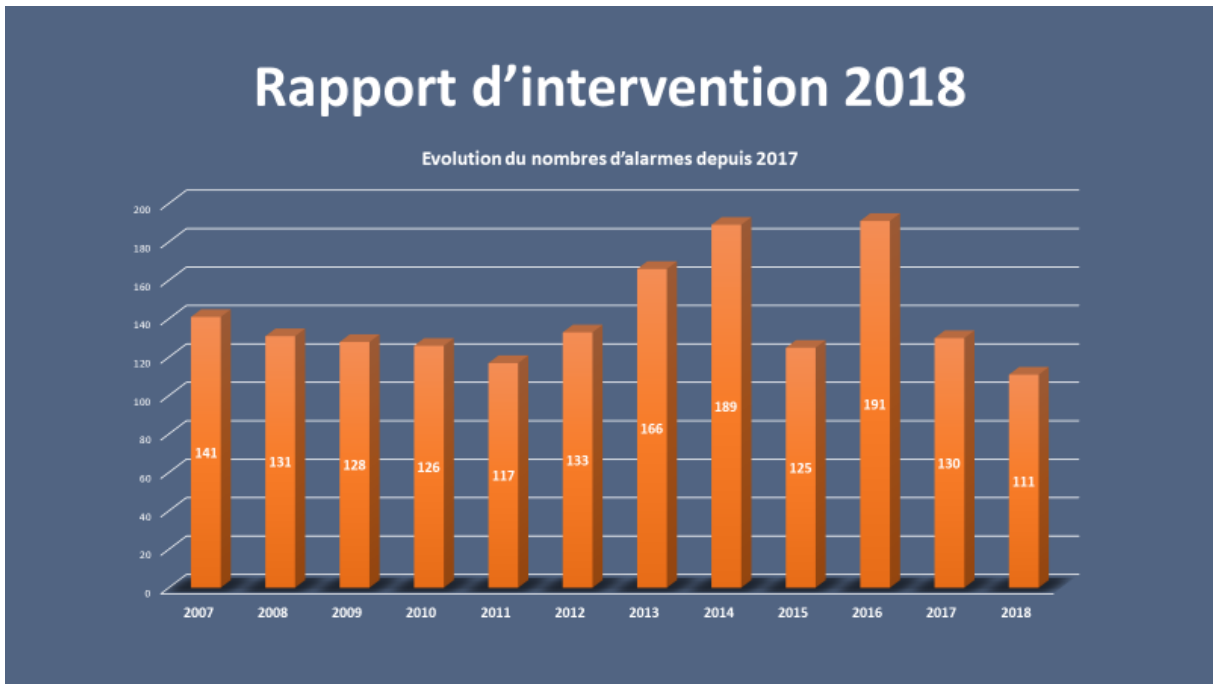
**Pyramide du personnel**



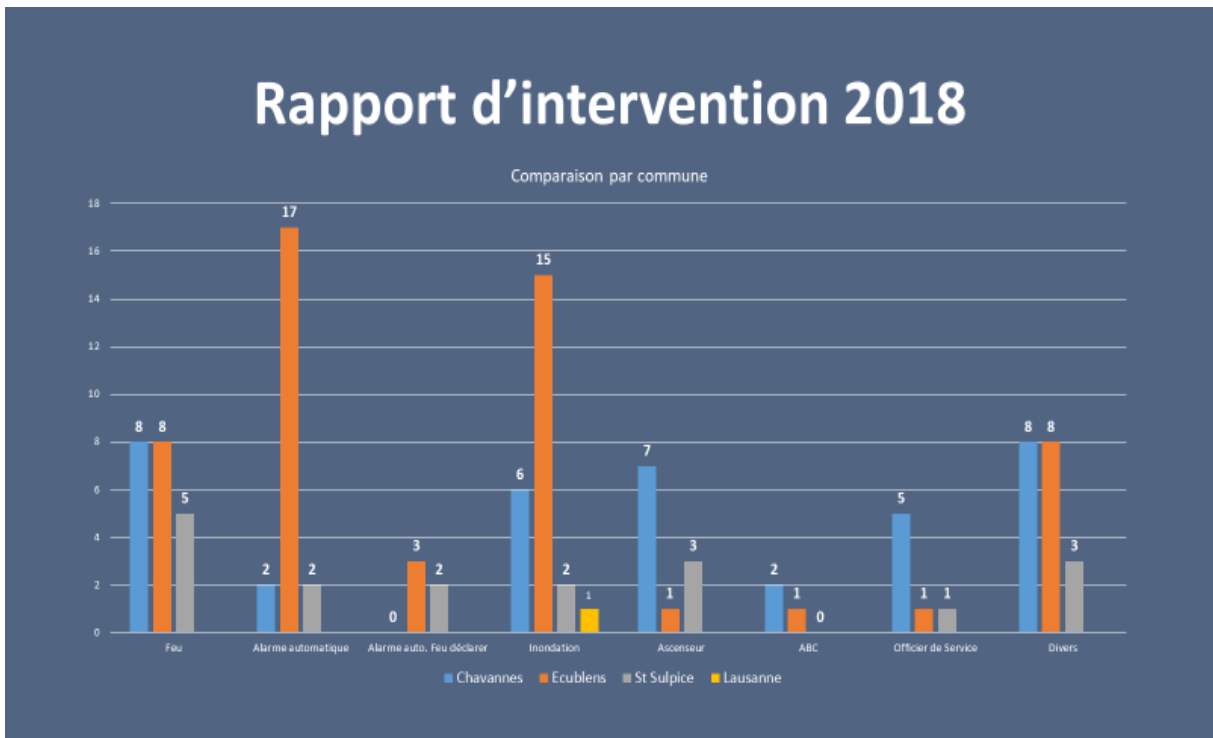
**Répartition par type d'alarme**



En 2018, le SDIS Chamberonne a connu son taux d'intervention le plus bas depuis sa création :



### Types et nombres d'alarme par commune



## Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Lausanne Ouest



Délégué municipal d'Ecublens : M. Michel Farine, membre du Comité directeur.

**La version complète du rapport sera validée lors de l'assemblée régionale de l'ORPC le 14 mai 2019. Celui-ci pourra être consulté sur le site [www.crissier.ch](http://www.crissier.ch). N'étant pas validée, la présente version est remise à titre informatif uniquement.**

### ASSEMBLEE REGIONALE

L'assemblée régionale, présidée par M. Gérard Duperrex, est composée d'un effectif de 41 membres.

### COMITE DIRECTEUR

Au 31 décembre 2018, le Comité directeur était composé de 8 membres, soit :

Président :

- Marcel-André Panzera, Saint-Sulpice

Vice-Présidente :

- Nicole Cattano, Villars-Sainte-Croix

Membres :

- Jean-Pierre Aeby, Bussigny
- Isabelle Steiner, Chavannes-près-Renens
- Pierre Muhlethaler, Crissier
- Michel Farine, Ecublens
- Antoine Reymond, Prilly
- Olivier Golaz, Renens

Secrétaire :

Denis Lang, Crissier

Trésorière :

Véronique Bruchez, Crissier.

Le Comité directeur s'est réuni à 4 reprises, les 21 mars, 29 août, 1<sup>er</sup> novembre et 21 novembre, pour la gestion des affaires courantes de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le Comité a adopté :

- Les nouveaux statuts de l'Organisation régionale de la Protection civile de l'Ouest lausannois ;

et les préavis suivants :

- Préavis 04/2016-2021 : gestion et comptes 2017, portant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2017 ;
- Préavis 05/2016-2021 : budget 2019, portant sur la proposition de budget pour l'année 2019.

### ORGANISATION ET CONDUITE

#### Les tâches principales du personnel professionnel

- Gérer les effectifs de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) et garantir leur formation et entraînement.
- Mettre sur pied, organiser et diriger les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale.
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC.
- Coordonner et conduire les engagements en situation d'urgence et lors d'événements, ainsi qu'en appui des partenaires sécuritaires et autres instances.

#### Effectif du personnel professionnel (au 31 décembre 2018)

L'effectif du personnel professionnel représente 660 % d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2018. L'engagement d'un Chef opération à plein temps, répondant aux exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction, est prévu dès le 1<sup>er</sup> septembre 2019. La procédure d'analyse et d'examen des statuts du personnel professionnel de l'ORPC datant de 2001 est aussi

en cours en 2019, afin de proposer, probablement pour 2020, un nouveau règlement du personnel professionnel de l'ORPC, modernisé et adapté au profil des prestations d'aujourd'hui. Le remplacement d'un préposé à l'entretien des constructions et du matériel, qui a fait valoir son droit à la retraite pour la fin de l'année 2019, est aussi programmé pour le début 2020.

## **INSTRUCTION ET ACTIVITES DES CONTINGENTS FIR-FAR**

### **Effectif du personnel de milice (au 31 décembre 2018)**

Au 31 décembre 2018, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 786 incorporés formés. Il est à noter que ce chiffre relativement confortable a pu être atteint par le transfert exceptionnel de 147 astreints qui nous sont venus de l'ORPC Lausanne-District, en raison de leur contingent surdimensionné par rapport aux nouvelles structures du bataillon.

#### Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement

27 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au Centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

46 personnes ont suivi des cours complémentaires aux Centres de compétence de Gollion (VD) et d'instruction de Schwarzenburg (CH) et ainsi accompli 129 jours de service.

7 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promus à un grade supérieur.

### **Travaux d'Etat-major / Services d'instruction / Entraînement des formations**

#### Article 36 LPPCi (cours de répétition)

Les cadres, spécialistes et soldats de l'ORPC se sont entraînés tout au long de l'année dans des services d'instruction répartis dans des phases d'apprentissage, d'entraînement et d'application, suivant le niveau technique recherché et les moyens en encadrement pouvant être engagés. Les points forts en sont les suivants :

#### Cours de cadres les 26 et 27.04 et cours de répétition FIR-FAR/1 du 28.05 au 01.06.2018

158 miliciens ont réalisé 518 jours de service sur les places d'instruction proposées par nos accords avec les services de sécurité des Hautes Ecoles et sur les sites UNIL et EPFL, dans les places environnantes des constructions PCi de la région, ainsi que sur le site de l'Arboretum (Aubonne) pour des travaux spéciaux. Certains d'entre eux, dont particulièrement les cadres, ont été engagés dans les deux phases semestrielles.

#### EMRCOL : Entraînement d'un Etat-major « ad hoc » régional de crise dans le District de l'Ouest lausannois (mai 2018)

Le 30 mai 2018, le SDIS Malley Prilly-Renens, la PolOuest et l'ORPC ROL ont collaboré dans le cadre d'un exercice d'urgence, afin de tester la coordination des différentes ressources. Les thèmes et phases étaient les suivants :

L'évacuation partielle d'un EMS dans le cadre d'une vague de chaleur avérée et d'une panne importante d'électricité ; l'incendie d'un grand immeuble et l'assistance à ses habitants, ainsi que la conduite de l'événement en lui-même.

#### Cours de cadres les 28 et 29.06 et cours de répétition FIR-FAR/2 du 8 au 12.10.2018

92 miliciens ont réalisé 305 jours de service sur les mêmes sites d'instruction, sur certains carrefours routiers, pour l'exercice « De-lesta », avec le précieux soutien de la POL (Police de l'Ouest lausannois), ainsi que sur d'autres endroits.

#### Formation spéciale dans le domaine ABC et la mise en service des tentes de décontamination du type « Utilis » MDC 50, en main de la DGE cantonale, de l'ECA et du SPSL (Lausanne)

Sous la conduite des instructeurs professionnels de l'ORPC Lausanne-District, les deux régions sont associées pour assurer l'état opérationnel de ce contingent de spécialistes. Du 5 au 13 septembre 2018, 26 cadres et spécialistes de notre ORPC ont rejoint les contingents de Lausanne-District, pour effectuer leur formation sur les sites d'instruction de La Rama (Montheron) et la caserne militaire de Moudon.

### Dons du sang dans le cadre des Hautes Ecoles (UNIL – EPFL)

Chaque année, un détachement d'une vingtaine de spécialistes de l'ORPC, incorporés dans le domaine assistance et sanitaire, s'engagent en soutien et sous la direction du Service de transfusion interrégionale de la Croix-Rouge Suisse.

En 2018, et sur 9 journées d'engagement, ils ont effectué 92 jours de service et participé à la collecte de 2'041 poches de sang validées sur 2'471 donneurs.

### **Article 27 LPPCi (interventions en situation d'urgence)**

#### Inondations à Lausanne et environs le 12 juin 2018 (3 h - 18 h)

Alarme par la CTA et par le Piquet PCi VD :

En résumé, les 18 miliciens de l'ORPC ROL se sont engagés sur le site de la place Centrale à Lausanne, et selon les directives de la cellule de conduite de l'ORPC Lausanne-District. Ils ont aussi terminé leur action sur le territoire de l'Ouest lausannois et, plus particulièrement, en collaboration avec les membres du SDIS Malley-Prilly-Renens.

La nuit du 11 au 12 juin 2018 restera gravée dans la mémoire des lausannoises et lausannois, pris par surprise par les flots d'un violent orage. 10 minutes ont suffi pour former des torrents dans les rues et escaliers de la Ville.

#### Engagement « Canicule » au mois d'août 2018

En date du 2 août 2018, à 13 h, après déjà quelques jours et nuits de forte chaleur, la Santé publique déclenche le Plan canicule sur le territoire vaudois.

Dès ce moment, tous les partenaires se sont activés et ont mobilisé dans leur sphère d'action. Les référents communaux, les SDIS et Samaritains, la POL et l'ORPC se sont relayés entre le soir du jeudi 2 et le samedi 4 août, afin d'assurer que toutes les personnes qui figuraient sur les listes définies soient visitées (plus de 350 personnes). Un dernier contingent de visites a été réalisé par les miliciens de l'ORPC le mardi 7 août. L'ordre de maintenir le dispositif du plan canicule s'est étendu jusqu'au 9 août 2018.

Pour l'ORPC, ce sont environ 25 miliciens et personnel professionnel qui se sont engagés depuis le 2 et jusqu'au 7 août 2018 (en service les 2-3-4 et 7 août). La fin des mesures et la levée du plan ont été communiquées par l'autorité compétente le jeudi 9 août 2018, à 13 h.

Fin de la période de veille ordonnée par la Santé publique, au 31 août 2018.

### **Article 27a LPPCi (interventions en faveur de la collectivité)**

- 20 km de Lausanne, samedi et dimanche 28 et 29 avril 2018.
- Journée du sport scolaire suisse (JSSS), les 29 et 30 mai 2018 à Lausanne et environs
- Festimix Renens, site de Verdeaux, en juin 2018.
- Destiny, samedi 30 juin et weekend du 7 et 8 juillet 2018 à Ecublens.
- Triathlon de Lausanne, en août 2018.
- Cap sur l'Ouest dans le district, le 23 septembre 2018.
- Marchethon, samedi 6 octobre 2018 à Lausanne-Dorigny.
- 31<sup>e</sup> Téléthon, les 7 et 8 décembre 2018.

### **Jours de service**

Tous ces exercices et interventions représentent, pour l'année 2018, un total de 2'790 jours de service, effectués par 1'276 personnes. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2017, et nous constatons également que la répartition entre les types d'interventions peut fortement varier d'une année à l'autre.

### **Officiers de piquet ORPC ROL**

L'objectif pour 2018 était d'engager au plus vite les nouveaux candidats à la fonction recrutés en 2017, ainsi que d'assurer leur formation dans le cadre des cours dispensés par le SSCM et par l'expérience acquise en interne, dans les services d'instruction de l'ORPC.

Nous pouvons compter aujourd'hui sur l'engagement de 8 officiers de milice, deux anciens et expérimentés et 6 nouveaux et jeunes candidats, en phase de formation et déjà inclus dans le programme des périodes fixées pour l'année 2019. Ces 8 cadres de milice sont entourés dans leur



### Accueil des requérants d'asile et situation pour l'Ouest lausannois (EVAM)

Il n'y a plus de construction occupée ou mise en réserve au profit de l'EVAM dans le District de l'Ouest lausannois. La construction PCI de Dessous-le-Mont à Bussigny, en réserve en 2018, a été libérée en fin d'année. Sa remise en état et son retour dans le concept opérationnel de l'ORPC ROL sont programmés pour le courant de l'année 2019.

### Véhicules de service et d'intervention

L'ORPC dispose actuellement d'un contingent de 10 véhicules de service : 6 bus « Vito-Mercedes » combinés pour le transport de 8-9 personnes + matériel + traction d'engins, 2 PUCH type militaire, deux véhicules légers, dont un pour le piquet de l'ORPC et un autre pour le transport de matériel léger ; les dix sont la propriété de l'ORPC.



### DISPOSITIF D'ALARME (POLYALERT) ET ESSAIS DE SIRENES

Sur 451 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois POLYALERT, 12 sont enregistrées dans la région Ouest lausannois.

#### Essais de sirènes du 7 février 2018

##### Situation pour le district Ouest lausannois

Il s'agissait du troisième test dans le cadre du dispositif POLYALERT.

##### Sirènes fixes

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et ont été testées selon les prescriptions.

Résultat : 12 en ordre, soit 100 % de réussite.

##### Sirènes mobiles

Les 11 sirènes mobiles de l'ORPC ont toutes été testées sur leur capacité sonore. Trois sont posées en permanence sur des nouveaux véhicules et les 8 autres ont été montées sur d'autres véhicules de service.

Résultat : 11 en ordre, soit 100 % de réussite.

L'OFPP ayant constaté ce jour-là un dérangement sur le système central de commande à distance des sirènes fixes, un test extraordinaire de disponibilité des sirènes fixes a été reprogrammé le 23 mai 2018, pour toute la Suisse. Il s'est avéré très concluant avec un taux de réussite de 99.3 % dans le Canton de Vaud.

### REVISION DE LA LOI FEDERALE SUR LA PROTECTION DE LA POPULATION ET SUR LA PROTECTION CIVILE (LPPCI) DU 4 OCTOBRE 2002

Le 21 novembre 2018, le Conseil fédéral a approuvé le message sur la révision totale de la Loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). Avec cette révision, le Conseil fédéral modernise le système de protection de la population et l'adapte de façon à répondre de manière plus ciblée aux dangers et risques actuels. Il applique par ailleurs les mesures proposées dans le rapport du 6 juillet 2016 sur la mise en œuvre de la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+. Dans le domaine de la protection civile, la révision envisage en premier lieu une flexibilisation de l'obligation de servir.

Aujourd'hui, l'obligation de servir commence à 20 ans et se termine à 40. A l'avenir, l'obligation de servir pour la troupe et les sous-officiers sera raccourcie : elle devra débuter entre 19 et 25 ans et durer 12 ans au total ou 245 jours de service au maximum. Concernant les sous-officiers supérieurs et les officiers, la limite d'âge va s'étendre jusqu'à 40 ans, indépendamment du nombre de jours de service accomplis. Il y aura ainsi une harmonisation avec les obligations militaires et du service civil.

Les compétences de conduite des cadres seront également renforcées. Différentes formations de la protection civile doivent pouvoir être engagées plus rapidement. Par ailleurs, des questions portant sur l'infrastructure des constructions protégées et du matériel seront clarifiées. Une base légale devra être aussi créée pour une éventuelle réintroduction d'un service sanitaire au sein de la protection civile. Au final, le but est de



parvenir à optimiser la capacité de la protection civile d'intervenir dans la durée.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2018 s'est révélée comme une année normale en ce qui concerne les engagements et les volumes d'activité liée à la protection civile. 2019 s'annonce pleine de défis, particulièrement en ce qui concerne les appuis importants en faveur de la collectivité, que ce soit pour la Fête des vigneron à Vevey ou le Championnat du monde de triathlon à Lausanne. Les dérèglements climatiques et autres risques de catastrophes nous poussent à persévérer dans nos efforts à maintenir au meilleur niveau l'état opérationnel de nos moyens et d'être prêts en toutes circonstances.

Nous profitons de remercier le Commandant de la PCi vaudoise et son Etat-major, pour le soutien technique et tactique, ainsi que nos Autorités communales qui, par l'encadrement du Comité de direction et du Conseil intercommunal, nous apportent leur appui permanent. L'ORPC ROL, par son personnel professionnel et tout le contingent de milice, vous en est reconnaissante et vous assure de son dévouement et de sa disponibilité.

*Le Commandant de l'ORPC ROL  
It col Pierre Annaheim*

♦ ♦ ♦ ♦

## Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne



*Délégués d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis: M. Michel Farine, Conseiller municipal, MM. Didier Realini, Sebastian Süess et Pierre-Albert Chapuisat (suppléant), Conseillers communaux.*

## Principales tâches

- Assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique, ainsi que les révisions réglementaires.
- Organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal.
- Renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis.
- Préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis.
- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis.
- Enquêter sur les réclamations.
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- Surveiller et corriger les examens topographiques.

Six collaborateurs, représentant 3.8 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative et le préposé intercommunal.

## EVENEMENTS MARQUANTS

### Conseil intercommunal

Afin de mettre un terme à l'activité d'Uber-Pop, la disposition réglementaire permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions

d'octroi du carnet de conducteur est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février. Il s'est, néanmoins, avéré nécessaire de préciser le sens et la portée de cette disposition pour ce qui est des véhicules. La nouvelle modification réglementaire qui s'en est suivie a entraîné, suite à son acceptation par le Conseil intercommunal, le dépôt de deux requêtes à la Cour constitutionnelle vaudoise, lesquelles ont été rejetées. Après son entrée en vigueur le 10 décembre, les autorisations liées aux véhicules ont, le 21 décembre, fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral.

Lors de sa séance du 7 novembre, le Conseil intercommunal a décidé d'abaisser le nombre des concessions, actuellement comprises entre 230 et 280, pour le fixer entre 180 et 240. Il a aussi accepté qu'un signe distinctif permette l'identification de tout véhicule affecté au transport de personnes, répondant ainsi à une demande formulée par les chauffeurs de taxis et le syndicat Unia.

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2018.

### Comité de direction

Le 1<sup>er</sup> juillet, est entré en vigueur le nouveau Règlement pour l'attribution des concessions par une procédure d'appel d'offres. Considérant les difficultés économiques rencontrées par les chauffeurs de taxis, le Comité de direction a décidé de ne pas soumettre en 2018 les concessions disponibles à cette procédure, espérant ainsi améliorer leurs conditions de travail.

Au cours de l'été, des discussions se sont tenues entre le Comité de direction, des représentants des chauffeurs de taxis et le syndicat Unia, lesquelles ont porté principalement sur le projet de modification de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) destiné à réglementer l'activité des chauffeurs de taxis sur le plan cantonal. Après son adoption par le Conseil d'Etat, puis son examen par une commission, le Grand Conseil devrait en débattre début 2019.

Le Comité de direction a tenu cinq séances.

### Commission administrative

A l'issue de ses 17 séances, la Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter ou de refuser l'octroi d'une autorisation et de réprimer les infractions au Règlement sur le service des taxis (RIT), a rendu 30 décisions allant de la mise en garde au retrait du carnet de conducteur de taxi, de l'autorisation d'exploiter ou de la concession.

### Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment neuf nocturnes (11 en 2017), se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation, établis par la Brigade des taxis, s'élève à 159 (238 en 2017). Au total, on dénombre 247 dénonciations dressées (363 en 2017), tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation d'exploiter un service de taxis, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application Uber.

### Concessions / Autorisations

#### Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

|                          | Nombre de concessions |      | Nombre de permis de stationnement et de véhicules |      |
|--------------------------|-----------------------|------|---|------|
|                          | 2017                  | 2018 | 2017  | 2018 |
| Compagnies               | 5                     | 4    | 93  | 82   |
| Exploitants indépendants | 157                   | 142  | 157   | 142  |
| Total                    | 162                   | 146  | 250   | 224  |

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 20 concessions (2017 : 22) ont été déposées, dont 11 étaient aux mains de compagnies. Un appel d'offres sera lancé au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

**Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement**

|                                    | Nombre d'autorisations d'exploiter |           | Nombre de Véhicules |            |
|------------------------------------|------------------------------------|-----------|---------------------|------------|
|                                    | 2017                               | 2018      | 2017                | 2018       |
| Exploitants regroupés au sein de : |                                    |           |                     |            |
| Taxiphone                          | 48                                 | 47        | 51                  | 49         |
| CDS                                | 1                                  | 1         | 1                   | 1          |
| Allô Taxis !                       | 1                                  | 1         | 2                   | 2          |
| Autres                             | 42                                 | 50        | 47                  | 54         |
| <b>Total</b>                       | <b>92</b>                          | <b>99</b> | <b>101</b>          | <b>106</b> |

**Autorisations – Type C – Voitures de grande remise**

|                          | Nombre d'autorisations d'exploiter |          | Nombre de véhicules |           |
|--------------------------|------------------------------------|----------|---------------------|-----------|
|                          | 2017                               | 2018     | 2017                | 2018      |
| Entreprises              | 5                                  | 5        | 21                  | 21        |
| Exploitants indépendants | 2                                  | 3        | 3                   | 4         |
| <b>Total</b>             | <b>7</b>                           | <b>8</b> | <b>24</b>           | <b>25</b> |

**Conducteurs**

Au nombre de 555 (2017 : 447), dont 105 détenteurs d'un carnet de conducteur allégé (CCTA), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

|                             | Hommes     |            | Femmes    |           |
|-----------------------------|------------|------------|-----------|-----------|
|                             | 2017       | 2018       | 2017      | 2018      |
| Conducteurs « réguliers »   | 393        | 392        | 15        | 14        |
| Conducteurs « auxiliaires » | 39         | 145*       | 0         | 4         |
| <b>Total</b>                | <b>432</b> | <b>537</b> | <b>15</b> | <b>18</b> |

\*dont 102 CCTA

Au cours de l'année, sur 128 demandes enregistrées (2017 : 38), 134 carnets de conducteur ont été délivrés (2017 : 25), dont 6 à la suite de demandes déposées en 2017, et 105 CCTA.

**Centraux d'appel**

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'011'372 courses, soit 544'180 distribuées et

467'192 au vol, contre 1'072'279 en 2017 (-5,68 %).

Le nombre de courses effectuées en 2018 par les chauffeurs de Taxiphone est de 95'030, contre 106'868 en 2017 (-11,07 %). De plus, la Commission administrative a, le 29 mars, validé les demandes de central d'appel des sociétés Uber et Driven suite à la décision du Tribunal cantonal qui a estimé que l'activité d'Uber s'apparentait à celle d'un central d'appel et était soumise à autorisation.

**Stations**

Il a été procédé, cette année, à un contrôle de tous les emplacements des stations. Il est apparu que le nombre de places répertoriées dans les dossiers ne tenait pas compte de tous les changements intervenus. Il s'ensuit que les stations sont au nombre de 47 (2017 : 46) et offrent un total de 176 places (2017 : 194).

♦ ♦ ♦ ♦

**Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles**

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégation d'Ecublens : M. Christian Maeder, Syndic, et M. Didier Lannaz, Conseiller municipal (jusqu'au 31 janvier 2018), puis M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (dès le 24 mars 2018).



Présidence 2018 : M. Jean-Pierre Rochat, Syndic, Chavannes-près-Renens.

La Commission a tenu 2 séances et a traité les principaux objets suivants :

### **Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants**

#### **EPFL**

- Projet « Campus RTS » : en raison de la votation sur l'initiative « No Billag » du 4 mars 2018, le projet est suspendu. La RTS devrait savoir en juillet 2018, si son projet d'implantation sur le site de l'EPFL est maintenu, modifié ou abandonné.

Faute d'information officielle lors de la deuxième séance de l'année, le programme du bâtiment devant être avalisé par le Conseil d'administration au troisième trimestre 2019, la COH demande à en être informée afin qu'elle puisse se prononcer sur le projet si celui-ci est modifié. En effet, le PAC 229 ne permet pas toute activité.

#### **UNIL**

- Projet de raccordement du Vortex au réseau d'eau du lac. Ce projet n'aura pas d'impact en surface, à l'exception des fouilles durant les travaux.

#### **Commune de Chavannes-près-Renens**

- Jonction autoroutière : conséquences pour les Hautes Ecoles.

Pour les Hautes Ecoles, ce projet serait utile maintenant, mais il est difficile d'estimer s'il le sera encore dans 12 ans, au moment de la mise en service de la jonction, vu que le contexte, notamment technologique, pourrait avoir évolué d'ici là.

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice sont favorables à ce projet, même si celle d'Ecublens, en litige avec l'OFROU par rapport aux emprises de chantier et aux mesures compensatoires, va devoir faire opposition quant à ces aspects. Elles regrettent toutefois que la Commune de Lausanne ait décidé de ne pas accepter la bretelle permettant, à la jonction de Malley, de rejoindre l'autoroute depuis St-Sulpice/Dorigny en direction de la Maladière, alors que le trafic est déjà saturé à proximité de la jonction, sur la route de Chavannes et à son débouché

au giratoire de la Maladière. Elles estiment que Lausanne a tout intérêt à financer cette partie du projet, car cela déchargerait de manière importante le carrefour de la Bourdonnette et améliorerait l'accès à la Ville.

Les Hautes Ecoles sont souvent interpellées par les cyclistes par rapport aux conditions de circulation sur le pont passant sur l'autoroute à proximité de la Bourdonnette, d'où leur inquiétude si la situation actuelle doit perdurer jusqu'à l'ouverture de la jonction.

Il s'agit également de gérer l'arrivée des vélos et des voitures sur le campus. L'UNIL va prendre des mesures pour limiter le nombre de voitures sur les routes et diminuer ainsi la tension sur l'Ouest lausannois. La plus efficace consiste à diminuer le nombre de places de parc. L'UNIL ne créera donc pas de nouvelles places de parc en relation avec les projets à venir.

#### **Commune de Lausanne**

- Proposition à la COH tendant à demander au Conseil d'Etat l'ouverture d'une procédure d'addenda au PAC 229 des Hautes Ecoles pour la mise en valeur d'une partie des terrains de sports.

En l'état, les trois communes concernées sont opposées à la proposition lausannoise de solliciter du Conseil d'Etat l'ouverture d'une procédure d'addenda au PAC 229 concernant les terrains de sports, vu les divergences entre les parties quant à l'utilisation de ces terrains.

Dès lors, il a été convenu que les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice sollicitent auprès du Conseil d'Etat une rencontre dont l'objectif principal consiste en la révision du PAC 229, ce qui a été fait par courrier du 23 juillet 2018. La réponse du Conseil d'Etat, intervenue après la dernière séance de l'année, sera discutée en 2019.

♦ ♦ ♦ ♦

## Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



[www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch)

### ORGANISATION DU SERVICE

**Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, Etat de Vaud**

Délégations d'Ecublens :

- M. Christian Maeder, Syndic (groupe de pilotage) ;
- M. Didier Lannaz, jusqu'au 31 janvier 2018, puis M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal, dès le 24 mars 2018 (groupes décisionnels).

### L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

Depuis plus de quinze ans, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix œuvrent pour guider leur développement territorial de façon concertée et cohérente. A travers l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), créée en 2016 dans le prolongement du Schéma directeur établi en 2003 avec le Canton, les huit Communes ont renouvelé leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain.

Aujourd'hui, les huit Communes de l'Ouest lausannois renforcent encore leur collaboration en soumettant à la population un projet commun de vision territoriale : le Plan directeur intercommunal (PDi-OL). Cet instrument de référence qui, une fois accepté, deviendra contraignant pour les Autorités, est une image de ce que devrait être le territoire Ouest lausannois en 2040 : environnement, mobilité, emplois, activités, culture, patrimoine, infrastructures y sont développés dans le but d'offrir la meilleure qualité

de vie possible aux habitantes et habitants de demain.

L'Ouest lausannois est dynamique et n'a pas fini de nous surprendre !

### Mission du Bureau du SDOL

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux – menés de façon subsidiaire aux communes à l'échelle régionale et intercommunale – contribuent à une identité collective et à la qualité de vie des habitants, tout en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activités. SDOL représente aussi les Communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

### Structure et organisation

Trois organes principaux sont au cœur de SDOL et assument l'accomplissement de sa mission : le Groupe de pilotage, la Cellule de pilotage technique et le Bureau.

Le Groupe de pilotage (Gropil) représente l'organe suprême de SDOL. Composé des Syndics des huit communes et, avec voix consultative, des membres de la Direction des services cantonaux concernés, ainsi que de la Directrice de SDOL, il assume la responsabilité des études et projets, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration. Il décide des propositions à soumettre pour adoption aux Municipalités et aux services cantonaux.

La Cellule de pilotage technique (CPT) est l'organe de direction technique de SDOL. Composée des responsables communaux de l'urbanisme, de représentants des services cantonaux ou de leurs suppléants et du Bureau SDOL, elle assure, au niveau opérationnel, la coordination intercommunale et avec les Autorités cantonales. La CPT veille à la qualité et à la cohérence technique des études de SDOL. Elle s'exprime par ailleurs sur l'opportunité régionale

et sur la conformité au PALM des dossiers à enjeu régional.

Le Bureau SDOL, sous la responsabilité d'une Directrice, assume le fonctionnement de SDOL et rend des comptes au Gropil. Il est administrativement rattaché à la Ville de Renens, à laquelle les sept autres Communes délèguent certaines de leurs attributions pour l'accomplissement de tâches juridiques, administratives et organisationnelles liées à la mission de SDOL.

## ACTUALITE

### DISTINCTION DE L'OUEST 2018

Le début de l'année a été marqué par la cérémonie festive de remise des prix de la première édition de la Distinction de l'Ouest. Cet événement public a eu lieu en mars au Gymnase de Renens. Cinq distinctions et une mention ont été attribuées aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre respectifs. La Distinction de l'Ouest récompense des réalisations exemplaires qui contribuent au patrimoine de demain et à l'identité de ce territoire. Les Communes avaient confié, en 2017, l'organisation de cet événement à l'association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 ». A ce titre, le Bureau SDOL a pris en charge l'organisation de la procédure et de la manifestation. Les Distinctions de l'Ouest se répéteront selon un rythme triennal.

### LE PDI-OL : L'EMERGENCE D'UN PROJET TERRITOIRE

L'année 2018 a vu prendre forme le projet territoire de l'Ouest lausannois. Cette vision d'un territoire multipolaire et varié, dynamique, paysager et accessible se projette à l'horizon 2040. Elle répond aux enjeux identifiés et aux objectifs formulés dans la phase d'étude précédente. Ce projet territorial, défini plus en détail par 7 orientations stratégiques, est le fruit d'un intense travail réalisé lors de plusieurs ateliers thématiques avec les services communaux. Les huit Municipalités ont validé ce premier volet du futur Plan directeur intercommunal et décidé de le soumettre en consultation à la population en février et mars 2019.

## BUREAU

### Lieu et effectifs

Le Bureau SDOL est installé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment administratif de la Commune de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes fixes du Bureau SDOL représentent 7.55 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par : Ariane Widmer, Directrice (85 %), Benoît Biéler, Adjoint (80 %), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (60 %), Xavier Herpin, chef de projet des Axes forts (100 %), Paul-Samuel Maurice, ingénieur transports et mobilité (90 %), Cristina Ferrari, secrétaire (70 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Caroline Trolliet, secrétaire (60 %) jusqu'à fin mai, Aline Berse, secrétaire 60 % dès le 1<sup>er</sup> mai.

De plus, le Bureau SDOL emploie de manière régulière un stagiaire. En 2018, ce poste a été occupé par Louis Rochaix (100 %) jusqu'au 28 février, puis par Florence Fasler dès le 1<sup>er</sup> mars.

En lien avec le PDi, le Bureau a employé sur la base d'un poste à durée déterminée : William Chibli, chargé de projet PDi (80 %) jusqu'à fin juin, et Delphine Négrier (80 %), dès le 1<sup>er</sup> septembre.

### Séances du Gropil et de la CPT

- 6 séances du Groupe de pilotage (Gropil) ;
- 1 séance du Gropil (uniquement représentants communaux) sur l'état d'avancement des projets de suppression du goulet d'étranglement de Crissier et des nouvelles jonctions OFROU, le 28 février ;
- 7 séances de la Cellule de pilotage technique (CPT) ;
- Dossier analysé par la CPT en 2018 : Ecublens / Zone d'activités En Reculan.

## STRUCTURES PERENNES

### Plate-forme logement de l'Ouest lausannois

Créée en décembre 2013, la plate-forme logement de l'Ouest lausannois (PFL-OL) a mis sur pied deux ateliers en 2018. Le 28 mars, à Bussigny, le 9<sup>e</sup> atelier de la PFL-OL, intitulé « L3PL. Pourquoi ? Comment ? »,

a permis d'échanger sur les opportunités offertes par la nouvelle Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif et ses implications pour les politiques de logement communales. Le 10<sup>e</sup> atelier, « Mon voisin est ferblantier », organisé le 7 novembre à St-Sulpice, s'est penché sur divers aspects et enjeux de la mixité fonctionnelle, quand activités et logements sont réunis dans un même quartier.

La participation active des représentants communaux, techniques et politiques, ainsi que celle des Présidents des Conseils communaux, des représentants des Commissions d'urbanisme et de quelques autres invités auxquels la plate-forme s'est ouverte selon les thèmes traités, montre le besoin et l'intérêt de discuter et d'échanger sur le logement, en faisant dialoguer les préoccupations sociales et urbanistiques.

Invitée par la Confédération à se présenter lors d'un séminaire sur le thème « projets-modèles dans le domaine du logement : un Tour de Suisse », la PFL-OL a été représentée par les membres de son Bureau et la Présidente du Gropil SDOL le 8 novembre dans le cadre des Journées du logement de Granges, organisées par l'Office fédéral du logement (OFL). Un résumé de la présentation donnée à cette occasion est disponible en français et en allemand sur les pages internet de l'OFL.

Limité dans le temps, le soutien de la Confédération et du Canton au lancement de la PFL-OL s'est prolongé en 2018. Les comptes rendus des ateliers sont publiés sur le site internet de SDOL. Mme Anne Mermi nod (St-Sulpice) préside la PFL-OL et M. Didier Divor ne (Renens) en est le Vice-Président.

### **GD/GT Mobilité**

La mobilité forme l'un des enjeux principaux de l'Ouest lausannois. Pour prendre en charge cette thématique, qui nécessite une étroite collaboration entre les collectivités publiques et les partenaires concernés, un Groupe technique (GT) a été constitué en juillet 2014. Le Groupe décisionnel (GD) Mobilité a, lui, été créé suite à la réflexion sur la structure de SDOL : sa présidence est assurée par M. Alain Gillièron (Prilly) et sa vice-présidence par Mme Ti-

netta Maystre (Renens). Le GD est composé des Municipaux en charge des transports, ainsi que de représentants du Canton, de la Police de l'Ouest lausannois (POL), des Hautes Ecoles et des tl. Pour la coordination avec les secteurs adjacents, des représentants de Région Morges, des MBC et de la Ville de Lausanne sont également invités aux séances. Le Bureau SDOL assure le secrétariat des GD/GT. Cinq séances du GD Mobilité ont eu lieu en 2018 et les dossiers suivants y ont été traités :

- Le suivi de l'étude exploratoire du métro m1.
- Le suivi de mise en œuvre des mesures infrastructurelles des PALM 2007 et 2012, ainsi que l'appel à projet de la Confédération.
- L'examen de la Confédération sur le PALM 2016.
- Le processus de coordination des chantiers.
- La gestion coordonnée du trafic de l'Agglomération Lausanne-Morges.
- Le suivi du projet autoroutier de suppression du goulet d'étranglement de Crissier et sa mise à l'enquête.
- La consultation de l'horaire CFF 2019.
- La coordination avec Région Morges.
- L'étude d'opportunité du prolongement de la ligne 701 MBC.
- L'étude d'avant-projet de passage de la ligne 33 tl en bus articulés.
- L'étude d'avant-projet du BHNS PP10 à Crissier et Bussigny.
- Divers dossiers liés à la mobilité douce (suivi des développements VLS, jalonement vélos, vélos-cargo partagés, projet de signalisation des impasses « passe-partout »).

### Sortie à Delémont et La Chaux-de-Fonds

Le 24 avril 2018, le Bureau SDOL a organisé une sortie des GT et GD Mobilité sur la thématique des interfaces de transports et places de gare récemment réaménagées. La matinée a été consacrée à la visite de la place de la Gare de Delémont (prix FLUX 2016) et la présentation du projet de réaménagement par l'urbaniste communal, ainsi que le Maire de Delémont. L'après-midi s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds, avec une visite de la place de la Gare, de

l'interface de bus récemment réalisée (prix Hochparterre) et du nouveau quartier Le Corbusier, toutes trois commentées par l'urbaniste communal.



### Cellule de coordination des chantiers

L'Ouest lausannois sera particulièrement impacté par les chantiers à venir : projets de tramway et bus en site propre, du LEB et de CFF Léman 2030, sans oublier les grands projets urbains en cours et l'entretien régulier de la voirie. Pour disposer d'une vision globale des travaux et de leurs conséquences, ainsi que faciliter le partage d'informations entre les intervenants, un groupe de travail s'est constitué entre les services communaux des travaux, les gestionnaires de réseaux, le Canton, la Police et les tl. L'animation de ce groupe de travail est assurée par le Bureau SDOL. Un processus intercommunal d'information et d'analyse des impacts des chantiers est en cours de mise en place.

La Ville de Lausanne a poursuivi le développement d'une nouvelle base de données de partage des informations sur les chantiers planifiés dans les secteurs Ouest et Centre lausannois afin de gérer les chantiers impliquant différents acteurs. La maquette de cet outil a évolué courant 2018 et les besoins de l'Ouest lausannois ont été pris en compte par Lausanne pour finaliser le système. La migration vers le nouvel outil est planifiée pour février 2019.

### Groupe vélo (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué Mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à trois reprises en présence de représentants communaux et des associations ATE et Pro Vélo. De nombreux sujets y ont été présentés, notamment :

- Suivi des projets d'axes forts de transports publics (AFTPU) du point de vue de la mobilité douce (projets partiels 1, 2, 5 et 10).
- Information sur le projet de vélos-cargo en libre-service (CarVelo2go).
- Jalonnement vélo du PALM.
- Projet de signalisation des impasses avec dérogation pour la mobilité douce.
- Suivi du dossier des vélos en libre-service (VLS).
- Cap sur l'Ouest 2018.
- Organisation d'une première tournée à vélo GVOL sur le terrain, avec visite de projets ou problématiques localisés.

### PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit Communes de l'Ouest lausannois révisent leur Plan directeur communal respectif dans une démarche conjointe de « Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL) ». Dans le respect de leurs spécificités, ce plan expose les grandes orientations et les principes d'aménagement du District. Il offre une vision d'ensemble des projets et coordonne les actions sur le territoire. La démarche de PDi-OL permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Elle s'appuie fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

La phase d'élaboration du PDi-OL a débuté le 23 mai 2016. La démarche se déroule en six étapes. Après avoir établi un diagnostic de la situation actuelle et fixé des objectifs en 2016 et 2017, l'année 2018 a été principalement dédiée à l'étape 4, qui porte sur le projet de territoire de l'Ouest lausannois. Des ateliers thématiques (urbanisme, mobilité, environnement, paysage, énergie, etc.) ont été organisés au premier semestre de l'année, regroupant, en plus des représentants communaux, les représentants des services cantonaux concernés et des experts extérieurs. Le second semestre a permis l'élaboration d'un premier rapport intermédiaire du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois qui a été soumis aux huit Municipalités pour prise d'acte et validation en novembre et décembre 2018. Ce



rapport intermédiaire, auquel le chapitre sur la mise en œuvre manque encore, sera mis en consultation auprès de la population durant les mois de février et de mars 2019.

Le chapitre sur la mise en œuvre et les mesures sera élaboré au cours du premier semestre 2019. Le PDi-OL complet sera ensuite transmis aux services cantonaux pour examen préalable, puis mis en consultation publique. Il devra ensuite être adopté par les Conseils communaux et généraux des Communes, puis approuvé par le Conseil d'Etat. Il deviendra alors contraignant pour les Autorités et servira de guide pour les actions à entreprendre durant les vingt prochaines années.

Divers groupes d'accompagnement sont sollicités et permettent d'intégrer les différents partenaires à la démarche :

- Le Groupe décisionnel assume le portage politique et le pilotage du projet. Représentant des Municipalités, il est composé des Syndics et Municipaux en charge de l'urbanisme et d'un représentant du SDT (sous la présidence de Stéphane Rezzo, Syndic de Crissier, et la vice-présidence de Tinetta Maystre, Municipale de Renens, ainsi que de Jean-Daniel Luthi, Municipale de Bussigny).
- Le Groupe technique constitue l'équipe de projet : il est composé de représentants des services communaux de l'urbanisme.
- Le Groupe technique Mobilité apporte son expertise dans le domaine de la mobilité.
- Des Groupes de concertation (l'un regroupant des Conseillers communaux et généraux, l'autre les représentants de la société civile) sont également consultés à chaque étape. Leurs avis et propositions (formulés lors d'ateliers de travail ou transmis par courrier) sont intégrés dans les réflexions et font évoluer les rapports intermédiaires.
- Lors d'ateliers thématiques, d'autres spécialistes sont associés à la démarche, notamment les délégués communaux à l'énergie ou des experts indépendants, ainsi que les autres services communaux et cantonaux concernés par les thématiques traitées.

- Une présentation du Plan directeur a été faite aux autres secteurs du PALM pour assurer la coordination. Elle est intervenue lors de la Direction technique du PALM du mois d'avril.

## SITES

### Secteur Jonction d'Ecublens-Venoge (site E)

La future jonction d'Ecublens va profondément modifier le contexte urbain du secteur en le désenclavant, mais également en créant une nouvelle attractivité. Deux études ont été lancées en 2015 pour apporter des réponses à ces enjeux. L'étude Lignes directrices et stratégie d'aménagement, menée par les Communes d'Ecublens et de Bussigny, et pilotée par le Bureau SDOL, vise à accompagner la nouvelle jonction d'un programme d'aménagement urbain et de développement économique. Le rapport final de cette étude a été validé fin 2018. Son contenu est versé au dossier du Plan directeur intercommunal (PDi-OL). Un deuxième atelier de réflexion, consacré à la mise en œuvre des lignes directrices de l'étude, aura lieu avec les acteurs directement concernés en février 2019.

L'étude d'accessibilité multimodale en lien avec la future jonction d'Ecublens, pilotée par le Canton, propose des réponses aux nouveaux enjeux engendrés par l'ouverture de la jonction pour les cyclistes, les transports publics et la circulation routière dans le secteur. Elle a été finalisée en 2018.

### Secteur Vallaire-Venoge (site G)

Les Communes d'Ecublens et de St-Sulpice, en collaboration avec le Canton et le Bureau SDOL, ont décidé, en 2016, de mandater un bureau spécialisé pour réaliser une image directrice du secteur. Cette dernière s'appuie sur une analyse de la situation foncière et immobilière du site et a été développée sur la base de différents scénarios d'évolution. Soumise pour validation aux différents partenaires durant l'année 2018, l'image directrice a été versée au dossier du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL). Dans ce cadre, les grandes orientations seront mises en consultation publique puis adoptées par le

Conseil communal. Elles obtiendront alors leur assise légale. Avec l'aboutissement de la phase de planification directrice, le pilotage de ce dossier est repris par chacune des communes concernées.

## INFRASTRUCTURES

### Gare de Renens

Le projet de réaménagement de la Gare de Renens et de ses abords est mené par les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, les CFF, l'Etat de Vaud, ainsi que les TI. Le chantier a débuté en juin 2015 avec les travaux d'un nouveau passage sous voies, plus large que l'actuel et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Bureau SDOL continue, selon les besoins, à soutenir les communes pour la communication globale du projet et assure l'accueil de la population au pavillon d'information Léman 2030 lors de son ouverture mensuelle.

Le Bureau SDOL accompagne également les Municipalités concernées dans leurs discussions avec le Canton, les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) sur la desserte de la Gare de Renens par les trains grandes lignes, ainsi que lors des consultations sur les projets d'horaires pour les années suivantes.

### Nouvelles jonctions autoroutières

Le Bureau SDOL a participé à la mise en place d'une coordination avec le Canton, l'OFROU et les Communes pour le projet de suppression du goulet d'étranglement de Crissier. Une séance avec le Gropil, le Canton et l'OFROU en février a permis d'échanger sur l'avancement du projet.

Un historique des études et décisions des Communes de l'Ouest lausannois sur ce projet a été réalisé et partagé avec les partenaires concernés.

Les représentants du Bureau SDOL ont accompagné les communes dans le cadre de la mise à l'enquête publique de ce projet (du 9 novembre au 12 décembre 2018). Le Bureau SDOL a participé à 2 séances d'information publique (Ecublens, Chavannes-près-Renens) et un courrier du Gro-

pil SDOL a été transmis à l'OFROU pour confirmer le soutien à l'opportunité des projets de nouvelles jonctions.

### RC76-RC79 Jonction d'Ecublens

En octobre 2018, la DGMR a mis en place la démarche pour l'étude des mesures d'accompagnement nécessaires à la jonction d'Ecublens. Cette démarche fait suite à l'étude d'accessibilité de la jonction d'Ecublens réalisée par le bureau Transitec. Le but est d'aboutir à un aménagement et un principe d'exploitation pour les trois branches des RC 76 et 79 qui convergent sur la jonction, permettant de répondre à l'ensemble des enjeux. Le Bureau SDOL est intégré dans le groupe technique et le groupe décisionnel de l'étude.

### Axes forts (AFTPU)

Le Bureau SDOL collabore avec la Direction du projet des axes forts. Il conduit, respectivement participe, aux études de la phase de planification des projets partiels des axes forts suivants : le tramway t1 (partie Ouest lausannois, PP2) et son extension (PP1), le BHNS (PP5) sur la route de Cossonay et son prolongement vers Bussigny (PP10), ainsi que l'évolution du m1. A ce titre, les représentants du Bureau SDOL participent aux séances des COPROJ et des Groupes techniques (27 séances), ainsi que de la Cellule de communication (4 séances) et du Groupe de concertation (une séance). S'ajoutent à ces séances 8 séances spéciales pour la thématique du choix de terminus du PP1.

### Prolongement du Tramway t1 jusqu'à Bussigny-Croix-du-Péage (PP1)

En 2016, l'Exposé des motifs et projet de décret (EMPD) a été voté par le Grand Conseil et la phase de projet d'ouvrage initiée. Les appels d'offres ont été lancés pour les mandats Génie civil, Urbanisme, Environnement et Trafic. L'étude « itération urbanistique », réalisée en 2016, sert de référence pour coordonner, dans le temps et l'espace, les projets de développement des quartiers avec les aménagements du tramway.



Dans le but de conjuguer au mieux l'aménagement de l'infrastructure du tram et le développement urbain, une étude de synthèse des planifications et projets (urbanisation et mesures infrastructurelles) a été réalisée en tenant compte des différents horizons de planification. Mandatée conjointement par SDOL et la DMGR, cette étude fournit un aperçu global des projets à mener autour de l'axe du tram, ainsi que les données nécessaires au calcul du nombre de voyages (données nécessaires au calcul du taux de couverture). Le choix du terminus (Villars-Ste-Croix ou Cocagne) interviendra début 2019 et se basera notamment sur les renseignements fournis par cette étude.

L'année 2018 a été consacrée à l'élaboration du projet d'ouvrage : les différentes variantes d'aménagement ont été étudiées et les choix effectués sur chaque secteur.

### Métro m1

Afin de permettre son développement programmé, l'agglomération Lausanne-Morges déploie un réseau d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Lors de sa séance du 17 novembre 2017, la délégation politique (DEPOL) des AFTPU a validé la constitution d'un nouveau projet partiel relatif au développement du m1.

Les représentants de SDOL participent au Groupe technique et au Comité de projet de ce nouveau projet partiel m1. Le Bureau SDOL a été particulièrement impliqué dans la rédaction du cahier des charges de l'étude exploratoire. Cette dernière sera réalisée en 2019 : elle servira à définir la demande à satisfaire par le m1, le système de transport adapté pour y répondre et l'estimation de ses coûts.

## ETUDES THEMATIQUES ET TRANSVERSALES

### Transports publics

Suite à la validation de la nouvelle image directrice 2025 des transports publics dans l'Ouest lausannois le 22 novembre 2017, puis de la séance intercommunale du 15 janvier 2018, des études ont été engagées pour mettre en œuvre des mesures.

Les groupes spécifiques pour les projets de passage en bus articulés sur la ligne 33 des TI et le prolongement de la ligne 701 des MBC ont contribué à définir des cahiers des charges pour réaliser des études préliminaires et une étude d'avant-projet. Le Bureau SDOL est en charge du pilotage du mandat d'avant-projet de la ligne 33 et fait également partie du groupe de suivi du projet de développement de la ligne 701.

Pour coïncider avec la mise en service du tram, ainsi que du BHNS dans l'Ouest lausannois et les développements urbains planifiés, l'ouverture de ce nouveau réseau s'effectuera par étapes.

### Zones industrielles et zones d'activités (ZIZA)

Avec l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) révisée, les zones industrielles et zones d'activités (ZIZA) doivent désormais être régies à l'aide d'un système de gestion des zones d'activités (SGZA). A ce jour, la définition précise de ce système pour l'agglomération Lausanne-Morges n'existe pas encore et le Canton souhaite le définir et le mettre en place durant l'année 2019.

A l'échelle cantonale, une Stratégie de gestion des zones d'activités a abouti en 2016, sur la base de données cartographiques datant de 2013. Elle fait l'état des lieux des ZIZA dans le canton et pose les enjeux liés à cette thématique.

Afin d'établir un premier état des lieux des ZIZA à l'échelle ouest-lausannoise, les huit Communes ont mandaté le bureau LMLV, auteur de l'étude cantonale, pour qu'il recentre les données de cette recherche sur l'Ouest lausannois.

Terminée en juin 2018, cette analyse a permis d'établir un état de la situation des ZIZA,

ainsi que d'identifier les enjeux spécifiques à ces territoires. Elle a ensuite alimenté le Plan directeur intercommunal (PDi) en cours d'élaboration. Sur cette base, les Autorités pourront se déterminer sur les secteurs maintenus à long terme en ZIZA et ceux à reconvertir. Les résultats de cette analyse serviront également de donnée de base pour l'étude territoriale Activités du PALM.

## INSTRUMENTS

### Site internet

A l'adresse [www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch), le site de SDOL se déploie en une carte interactive sur laquelle le visiteur peut afficher les principaux projets en cours. Le site présente également les thématiques abordées conjointement par les huit Communes et le Canton pour le territoire ouest-lausannois, ainsi que les structures de collaboration mises en place. Une newsletter permet de rester informé de l'avancement des projets.

### Maquette de l'Ouest lausannois

La maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1000, réalisée par l'Atelier des maquettes de l'EPFL, continue d'être actualisée au gré des opportunités et de l'avancement des projets. Les bâtiments construits durant les dernières années sont progressivement ajoutés. Des modules complémentaires ont par ailleurs été commandés pour Bussigny, Ecublens et Crissier, permettant de couvrir pratiquement l'entier de la surface urbanisée de l'Ouest lausannois. Certains modules sont présentés de façon permanente au pavillon de l'expo Léman 2030 ou dans les locaux de l'Université de Lausanne. En 2018, pour les dix ans du district, le Conseil d'Etat s'est déplacé dans l'Ouest lausannois. A cette occasion, la maquette a été exposée dans son ensemble à l'ECAL.



(Source : résumé du rapport d'activité 2018 du SDOL)

◆◆◆◆

## Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



### Fonctionnement

#### Gouvernance PALM

L'entité SDOL participe à la conduite partenariale du PALM. Dans ce cadre, les représentants de SDOL ont participé à 3 séances du Copil PALM et à 12 séances de la DT PALM. Les principaux sujets traités au sein de ces plates-formes, avec incidences sur l'Ouest lausannois, ont été les suivants :

- L'état de la mise en œuvre des mesures d'urbanisation et infrastructurelles des PALM 2007 et 2012.
- Le système de suivi (monitoring) des mesures d'urbanisation et d'infrastructures.
- Le suivi de l'évaluation du PALM 2016.
- Le dépôt du prochain projet d'agglomération.
- Le cadrage, respectivement le suivi des études « Activités et planification énergétique ».
- L'élaboration du budget des études du PALM pour l'année 2019.
- La préparation de la Conférence d'agglomération 2019.

Une réflexion quant à la planification des études PALM a été initiée en fin d'année. Les résultats sont attendus début 2019.

Depuis 2017, le SDT met sur pied une série de rencontres avec les bureaux des schémas directeurs et des agglomérations du Canton de Vaud. Ces rencontres se font sous la forme d'informations et de discussions, ou d'ateliers participatifs. Le Bureau SDOL a participé aux 4 séances qui ont eu lieu en 2018. Les sujets principaux abordés dans ce cadre ont été les suivants :

- La nouvelle LATC et les plans directeurs intercommunaux d'agglomération selon la nouvelle loi.
- La densification des centres et le traitement des réserves en zones d'habitation et mixtes dans les agglomérations.
- Le système de gestion des zones d'activités.
- Le processus de demande de subvention pour les études.
- Le processus de signature des accords sur les prestations et des protocoles additionnels.

#### Rencontres des Présidents des schémas directeurs et des régions

Une rencontre des Présidents a eu lieu pour évoquer notamment la question du lien à établir entre le futur Plan directeur d'agglomération et le PA5.

#### Convention de subventionnement

Suite à l'entrée en vigueur, en 2016, de la modification de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les décisions de subventionnement des bureaux des agglomérations se fondent dorénavant sur la LATC et non plus sur la Loi sur l'aide au développement économique. Ce changement a pour conséquence le renouvellement de la convention entre l'Etat et les Bureaux des agglomérations vaudoises. Ainsi, une première nouvelle convention entre le SDT et SDOL a été ratifiée en mars pour l'année 2017. Début 2018, une deuxième convention de subventionnement – portant sur les années 2018 à 2020 – est entrée en vigueur. Les montants des subventions ont été ajustés dans le but d'harmoniser et de coordonner les soutiens financiers cantonaux, mais aussi

de soutenir l'ensemble des structures existantes (plus de structures avec la même enveloppe financière).

#### GS Mobilité douce

Le Bureau SDOL a pris une part active au Groupe mobilité douce du PALM (4 séances). Les sujets traités ont été, entre autres, le suivi du développement des vélos en libre-service, le suivi du projet de jalonnement vélo à l'échelle de l'agglomération, ainsi que le projet de voie verte d'agglomération.

#### Groupe tl/vélos

Le groupe tl/vélos, intégrant les représentants des associations cyclistes, les schémas directeurs, la Direction tl et les représentants des conducteurs, est actif depuis 2017. Il permet un échange d'expériences entre usagers cyclistes et conducteurs, notamment pour les questions de performance et de sécurité, de complémentarité entre ces deux modes, ainsi que d'évolution du matériel et des besoins utilisateurs. En 2018, 3 séances ont eu lieu, dédiées, entre autres, à une présentation des nouveaux types de véhicules et de vélos, ainsi qu'à une évaluation des aspects d'angle-mort.

### **PALM 2016**

#### Evaluation de la Confédération

Le PALM fait partie des 37 projets d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération soumis à la Confédération. A l'échelle de la Suisse, les contributions de la Confédération pour l'ensemble des projets d'agglomération s'élèveront à 1,08 milliard de francs.

Le PALM comprend notamment 45 mesures de mobilité – correspondant à un investissement de 400 millions de francs – et des mesures pour le développement du réseau de transports publics dont, en particulier, la 2<sup>e</sup> étape du métro m3 entre le Flon et la Blécherette et de nouveaux tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS). Toutes ces mesures prétendent à un cofinancement fédéral.

Sur la base de l'évaluation du projet par la Confédération en fonction du rapport coût-utilité, le PALM 2016 a obtenu un taux de contribution fédéral de 35 % (taux maximum 40 %), correspondant à un montant total de 156,066 millions de francs (mesures

des listes A et B). Les points forts du projet qui ont été mentionnés par la Confédération dans son examen sont, entre autres, la bonne coordination urbanisation/transport, la structure limpide du projet, le concept multimodal de mobilité et la poursuite de la stratégie de densification. Le retard important de la mise en œuvre (1<sup>ère</sup> génération) a en revanche pénalisé le résultat de l'évaluation.

### MISE EN ŒUVRE DES MESURES PALM

#### Monitoring des mesures d'urbanisation

L'adoption de la 4<sup>e</sup> adaptation du Plan directeur cantonal par le Conseil fédéral, le 31 janvier 2018, a posé le cadre pour la mise en œuvre des mesures d'urbanisation (mesures A11 et F12). Elle comprend le dimensionnement du potentiel d'accueil et la mise en place d'un système de suivi des mesures d'urbanisation. Ce système permet de stimuler la réalisation des réserves en zone à bâtir, de faciliter l'approbation des plans d'affectation par le Canton, tout en respectant les perspectives de croissance attribuées par le PDCn à l'horizon 2030, et d'assurer un monitoring périodique de l'état d'avancement des mesures d'urbanisation.

Le travail de dimensionnement du potentiel d'accueil a été complexifié par la problématique des zones d'activités et par l'objectif cantonal de mettre en place un système de gestion à l'échelle du Canton (mesures D11 et D12). Ces réflexions sont toujours en cours et peuvent impacter le traitement des plans partiels d'affectation (zones d'habitation et mixtes et zones d'activités).

#### Suivi des mesures infrastructurelles des PALM 2007 et 2012

Le Bureau SDOL a été à disposition des communes pour leurs demandes de contributions fédérales aux mesures infrastructurelles.

Le tableau de bord intégrant l'ensemble des mesures PALM 2007 et 2012 avec les informations sur leur avancement a été mis à jour. Le sujet de la cartographie SIG illustrant ces mesures a été porté au DT PALM pour démarrer une réflexion plus large sur la

création d'un outil interactif à l'échelle du territoire du PALM.

SDOL a également relayé l'appel à projets de la Confédération aux communes de l'Ouest lausannois. Il s'agit d'utiliser les cofinancements perdus par certains projets des PALM 2007 et 2012 (abandonnés ou réalisés sans demande de cofinancement) pour de nouveaux projets similaires assez mûrs pour être entrepris.

### DEPOT DU PROCHAIN PROJET D'AGGLOMERATION

Les réflexions initiées en 2017 quant à la nécessité de déposer un 4<sup>e</sup> projet d'agglomération en 2020 ont abouti à la décision du Copil PALM de juin de renoncer à déposer un PA4 et de viser le dépôt d'un projet de 5<sup>e</sup> génération en juin 2025. Une lettre d'intention a ainsi été signée par les partenaires du PALM.

♦ ♦ ♦ ♦

## Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



### EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITES DES TRANSPORTS LAUSANNOIS

*Délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration : M. Didier Lannaz, Conseiller municipal (jusqu'au 31 janvier 2018), puis M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (dès le 24 mars 2018).*

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci sera mis en ligne sur l'Extranet ou pourra être demandé auprès du Greffe municipal.

♦ ♦ ♦ ♦

## **Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs**



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et M. Jean Cavalli (Vice-Président du Conseil de fondation).

### **FONDATION LES BAUMETTES ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL DE RENENS ET ENVIRONS**

Les communes qui ont constitué, en 1977, la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de fondation et un au Comité de direction.

La Commune d'Ecublens est représentée au Conseil de fondation par M. Jean Cavalli, Conseiller municipal « Travaux, infrastructures, environnement, promotion économique » et par le Docteur Jean-Claude Simon.

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale « Affaires sociales et scolaires, accueil de jour, logement » est Vice-Présidente du Comité de direction.

## **ACTIVITES**

### **Hébergement**

Nous avons facturé 40'122 journées d'hébergement en 2018, soit un taux d'activité de 99.03 %. La capacité d'accueil est de 111 lits, 109 pour des longs-séjours et 2 pour des courts-séjours. 41 nouveaux résidents ont été accueillis en 2018. La bonne collaboration avec le Brio du Réseau Santé Région Lausanne permet, pour des situations similaires, de privilégier les personnes qui ont un lien avec les communes fondatrices. Ce lien peut être par exemple l'ancien domicile ou un rapprochement familial.

L'âge moyen des résidents en long-séjour au 31 décembre était de 88.7 ans pour les

femmes qui sont au nombre de 80, et de 86.4 ans pour les hommes qui eux sont au nombre de 28.

### **Centre d'accueil temporaire (CAT)**

A fin 2018, nous avons 42 personnes qui fréquentaient notre CAT hebdomadairement. C'est environ une dizaine de personnes que nous accueillons les jours ouvrables. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation dans les limites de sa capacité ; les autres viennent par leurs propres moyens, transport bénévole, THV ou taxi. L'accompagnement proposé vise à faire participer activement les bénéficiaires : par exemple, pour les repas, ce sont eux qui vont préparer la table, faire le service, puis débarrasser, chacun selon ses capacités. Des projets individuels sont réalisés dans le but de maintenir leur autonomie et de les soutenir dans leur désir de rester à leur domicile.

L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 83 ans pour les femmes et de 82 ans pour les hommes.

### **Logements protégés**

L'architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite, les espaces communs, des appartements lumineux et confortables font que ces logements sont très appréciés. L'accompagnement sécuritaire et socio-culturel apporté aux locataires joue tout son rôle dans le soutien au maintien à domicile.

Au 31 décembre, 24 femmes étaient accueillies aux logements protégés, leur moyenne d'âge était de 82.3 ans. Les hommes étaient au nombre de 10 avec une moyenne d'âge de 80.4 ans. Cinq locataires sont décédés en 2018 et un est entré en long-séjour dans un autre établissement.

### **La garderie**

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier. La garderie et l'EMS profitent largement de cette cohabitation pour

proposer aux résidents et aux enfants des activités intergénérationnelles.

En 2018, nous avons fêté les 20 ans de la garderie. Pour cette occasion, des animaux de la ferme ont envahi le parc des Baumettes, faisant le bonheur des enfants et des résidents.



### Cuisine

Le nombre de repas élaborés par la cuisine de la Fondation les Baumettes s'est élevé à 211'341 en 2018, dont 70'220 pour les repas livrés à domicile par les CMS. L'activité est stable par rapport à 2017.

La cuisine de la Fondation les Baumettes propose une cuisine adaptée aux personnes âgées et respectueuse de la diététique, mais veut surtout apporter du plaisir. Les adaptations individuelles sont de plus en plus présentes. La cuisine participe ainsi à l'individualisation de l'accompagnement à laquelle œuvrent tous les secteurs de l'EMS.

### COLLABORATEURS

Effectif moyen en équivalent plein temps pour 2018 : 138.45 (136.77 en 2017). Détail par secteur : Soins et accompagnement 78.55 – Cuisine 15.32 – Garderie 11.26 – Nettoyages lingerie 12.55 – Administration 6.19 – Cafétéria 6.91 – Technique 3.94 – CAT 2.45 – Logements protégés 1.3.

### PROJETS

Deux projets déposés auprès des services du Canton ont été retenus par le Conseil d'Etat en 2018. Il s'agit premièrement du projet de construction d'un EMS d'une cinquantaine de lits à Bussigny, couplé avec la

modernisation de l'EMS des Baumettes. Celui-ci verra sa capacité d'accueil diminuer de 21 résidents du fait de la transformation de chambres doubles en chambres individuelles. L'EMS des Baumettes répondra ainsi aux attentes des résidents et de leurs proches en terme de confort. Ce projet va se réaliser durant cette législature.

Le deuxième projet retenu par le Conseil d'Etat est la construction d'une extension de l'EMS des Baumettes. Un changement de PPA est en cours pour que le droit à bâtir soit adapté. Ce projet va démarrer durant cette législature. Il peut aller jusqu'à l'étape du concours d'architecture puis se réaliser complètement durant la législature 2022-2027.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

## Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

Délégués du Conseil communal d'Ecublens à la Commission intercommunale de l'ARASOL :

- Mme Christelle Dick et MM. Pierre-Albert Chapuisat et Enrique Fernandez.

### Revenu d'insertion/RI – Appui social

La stabilisation du volume de dossiers traités mensuellement au sein du CSR, constatée depuis deux ans, s'est poursuivie au cours de l'année 2018.

Les trois premiers trimestres de l'année ont même vu une baisse de la moyenne mensuelle d'environ une vingtaine de dossiers.

Par contre, et sans qu'une modification légale ne soit intervenue dans les trois derniers mois de l'année et sans lien avec un événement à mettre en exergue en particulier, une augmentation de plus de



35 dossiers mensuels est constatée au cours du dernier trimestre.

Il est à relever que l'année 2018 est le premier exercice au cours duquel les modifications légales concernant les accords avec l'Union européenne ont pleinement déployé leurs effets. Nous voulons essentiellement parler de l'échange de données fiscales avec les pays membres, qui ont des effets sur la transparence en matière essentiellement bancaire et immobilière. Les règles désormais connues et largement évoquées dans la presse et auprès de la population, celles qui consistent à pouvoir disposer d'informations relatives à la fortune des bénéficiaires dans leur pays d'origine, ont certainement représenté un élément de frein aux demandes.

Notons à ce propos que, comme le prévoient les dispositions légales, quelques dossiers de Revenu d'Insertion ont été traités sous forme d'avances remboursables. Il s'agit de situations où le bénéficiaire dispose d'un bien immobilier dans son pays d'origine et qui, face à l'absence de revenus, sollicite le RI. Il doit, dans ce cas, démontrer, dès les premiers mois d'aide, avoir mis en vente le bien. Nous relevons que nous disposons d'un soutien au niveau cantonal avec l'apport d'une économiste spécialisée dans ce type d'analyse nous orientant sur les démarches à entreprendre.

Pour les situations avec avances importantes sur un bien immobilier, il peut s'agir d'aller jusqu'à la création d'une cédula hypothécaire sur le bien à l'étranger, garantissant ainsi le remboursement, en cas de vente ou de décès du bénéficiaire.

S'agissant de l'aspect des nouvelles dispositions qui font craindre le plus aux personnes concernées, soit celui concernant le non renouvellement des permis B, dans certains cas, lorsque le ressortissant de l'Union européenne émarge à l'aide sociale durablement, nous pouvons indiquer que ces situations sont au nombre d'une quinzaine pour l'année 2018. Nous sommes fréquemment informés de ces situations par les bénéficiaires eux-mêmes, mais nous recevons par ailleurs une communication directe par le SPOP au travers du Département de la santé et de l'action sociale.

Cela étant, il est indéniable qu'une sensibilité nouvelle a été ressentie par nos collaborateurs sur ces aspects précis. Il est en effet moins fréquent qu'auparavant de constater que des demandeurs renoncent à solliciter leur droit RI pour ces raisons, particulièrement lorsque le complément pour disposer du minimum vital est plus ou moins modeste. Il est moins rare d'entendre un renoncement par crainte d'être identifié comme bénéficiaire du RI et d'une mise en péril du renouvellement. Il est à noter que la phase d'introduction de ces nouvelles dispositions n'a pas permis de dégager des lignes de conduite claires quant aux montants et à la durée de l'aide apportée, pouvant amener à la remise en question du permis par le SPOP.

La pratique et de probables repères sur ces points, au travers de la jurisprudence qui va se dessiner, nous permettront d'affiner encore notre communication. L'enjeu se situe dans la manière dont nous informons les requérants du RI à ce propos.

Voici l'évolution, décrite en chiffres :

#### Moyenne mensuelle

|                           | 2018  | 2017  |
|---------------------------|-------|-------|
| 1 <sup>er</sup> trimestre | 1'220 | 1'253 |
| 2 <sup>e</sup> trimestre  | 1'209 | 1'229 |
| 3 <sup>e</sup> trimestre  | 1'223 | 1'245 |
| 4 <sup>e</sup> trimestre  | 1'305 | 1'267 |

Au-delà de ces chiffres bruts, rappelons que, derrière le volume général mensuel, se cachent un important volume d'ouvertures et de fermetures mensuelles de dossiers.

La dynamique du régime est forte. En effet, au cours de chaque mois, entre 15 et 20 % de nos bénéficiaires sortent du régime et sont remplacés par de nouvelles demandes (amplitude de 100 à 200 dossiers).

Dans un cas comme dans l'autre, ces deux démarches nécessitent leur lot de contrôles et de vérifications. Celles de la fermeture du dossier engendrent également du temps, l'analyse des points restant en attente (éventuels remboursements ultérieurs attendus, salaires ou indemnités par des employeurs ou des assureurs, information aux partenaires concernés, suivi du remboursement par le bénéficiaire et éventuelle attente du traitement pénal, etc.).

Nous évoquons dans le rapport annuel de l'année précédente que, depuis la mise en place de la nouvelle LASV et particulièrement par les adaptations en lien avec la prise en charge des jeunes, les demandes de soutien présentées par les jeunes sont en légère diminution.

La situation sur ce plan est relativement stabilisée. L'accent mis dans la politique sociale vaudoise sur la réinsertion, et particulièrement pour les jeunes par l'insertion professionnelle, est désormais connu et le bouche à oreille, comme les conseils des autres professionnels du secteur social, de la santé ou de l'éducation, ont fait que les règles à ce propos (contact avec parents, contributions déterminées de ceux-ci, passage par bourse d'études dès que le projet est validé et soutien initial du CSR par mesures, stages ou accompagnement octroyés) sont désormais souvent connues des jeunes eux-mêmes.

L'idée, qui a pu exister précédemment dans l'esprit des jeunes adultes, selon laquelle il suffit de se présenter au CSR pour solliciter d'être pris en charge financièrement, moyennant le respect de quelques règles et sans effort visant à l'autonomie, a grandement évolué. A contrario, il s'agit parfois de recadrer les choses, notamment en termes d'éventails de formation possibles, en terme d'approche réaliste entre une formation rêvée et l'adéquation entre la formation scolaire suivie et les exigences d'une profession donnée.

## Personnel

L'année 2018 a, fort heureusement, vu se poursuivre l'importante stabilisation de nos équipes, que ce soit au sein de l'équipe des collaborateurs du secteur Agence d'assurances sociales, de celle des assistants sociaux, et surtout de celle de l'équipe administrative en charge du RI.

L'important effort convenu entre la Direction et le Comité de direction pour améliorer les conditions de travail au moyen d'une dotation supérieure de 2 EPT par rapport au standard utilisé pour le financement en personnel administratif RI a permis un retour à des conditions clairement plus en rapport avec les besoins, le volume de dossiers à traiter et la réduction des remplacements à effectuer en cas d'absence de collègues.

L'année 2018 a représenté également une année de transition. Outre la recherche de solutions pérennes visant à réduire la charge de travail des collaborateurs administratifs, à anticiper les effets des absences et donner une marge de temps nécessaire pour faire face à la complexité de la tâche, le Comité de direction a sollicité un regard extérieur sur les causes ayant amené la période difficile vécue en 2017.

Il a été mis en exergue des pistes d'amélioration, au plan de l'organisation et de la coordination. L'enquête a également évidemment porté sur le contexte relationnel difficile qui était celui de l'équipe administrative et de deux cadres moyens vivant une relation conflictuelle. Il est à relever à ce propos un départ et un changement d'organisation pour l'encadrement de ce secteur dès janvier 2019.

A l'instar des autres régions d'Action sociale du canton, l'Arasol a également pu accéder à l'engagement d'un Directeur adjoint supplémentaire dès septembre. Il est en charge des ressources humaines, à un taux de 80 %, activité jusque-là réalisée au sein d'un poste de direction comprenant en plus les finances et l'organisation administrative.

L'apport d'une personne expérimentée, réellement disponible pour les collaborateurs et dont les connaissances et l'analyse ont très vite été sollicitées par la Direction dans le cadre de la réorganisation du secteur administratif, a été un apport de qualité et le début d'une dynamique nouvelle, appréciée.

La Direction et le Comité de direction remercient l'ensemble des collaborateurs du Centre social régional pour l'investissement dont il a fait preuve au cours de l'année écoulée. Le traitement des dossiers dans des délais aussi courts que possible, malgré la complexité des pièces à obtenir et à analyser avant de pouvoir rendre une décision, est un point sensible pour atteindre l'objectif que les bénéficiaires ne subissent pas de conséquences particulières, ni de retards fâcheux, à un moment où leur situation est fragile et délicate.

## Agences d'assurances sociales (AAS)

L'année 2018 a été marquante pour les professionnels de nos agences, ainsi que pour la population de nos sept communes, au travers de la fusion des anciennes cinq agences de l'Ouest lausannois en une seule, située au centre de Renens, en face des locaux du CSR, dès le début du mois de septembre.

La réunion de l'ensemble de nos collaborateurs d'agence sur un seul site a été précédée bien évidemment de la recherche de locaux adaptés, faciles d'accès au moyen des transports publics, permettant d'absorber le volume de personnes se présentant sans rendez-vous, de plain-pied et disposant de bureaux pour mener des entretiens plus confidentiels.

La réunion des forces de travail visait autant à offrir au public une meilleure information, une orientation sur les droits plus affinée, une ouverture durant l'entier de la semaine et même plus, soit l'ouverture élargie durant la pause de midi (ouverture dès 13 h chaque jour), une meilleure efficacité quant à l'organisation de nos équipes et une répartition des tâches réalisées selon les compétences et l'intérêt des collaborateurs, tout en maintenant l'entier de leurs connaissances de généralistes.

Nous pouvons affirmer que nous sommes désormais organisés pour assumer l'évolution du rôle de l'AAS, pour toute notre région. Nous voulons parler des tâches traditionnelles, comme aussi de celles nouvellement confiées. Cette structure pourra s'adapter sans grande réorganisation également pour prendre en charge les missions nouvelles qui vont nous être transmises à l'avenir (il est évoqué en tant que projet la question d'un renforcement des synergies avec les CMS, le dépôt au sein de l'Agence de demandes de bourses d'études, entre autres tâches).

L'orientation future se fait en direction d'une présence décentralisée dans les régions, dans la logique de prestations cantonales ou fédérales, impliquant le développement du contact humain avec le traitement d'autres régimes où la connaissance métier permet une réponse mieux ciblée.

Les quatre mois connus en 2018 après la réunion en une seule agence à Renens à

l'avenue du 14 Avril 7 ont démontré que les efforts d'information (près de 4'000 correspondances aux personnes concernées et des flyers remis au sein des anciennes agences, comme des Greffes et présentoirs communaux) ont porté leurs fruits.

A ce stade, nous relevons avec satisfaction que nos usagers ont très vite intégré le changement et que l'information de ce déménagement a bien été reçue.

Nous restons attentifs à la situation des habitants ayant des soucis de mobilité. La réponse aux besoins de ce type, soit le déplacement de nos collaborateurs à leur domicile, est une volonté claire du Comité de direction et de la Direction. Nous n'avons pas noté d'augmentation significative de ce type de demande.

La Direction et le Comité de direction remercient notre Agente régionale pour la réalisation de cette fusion, tant en terme d'organisation, d'aménagement des lieux que pour l'esprit positif qui transparait dans ce projet au sein de l'équipe également. Nos remerciements vont bien évidemment également aux collaborateurs qui se sont adaptés à ce changement dans un esprit volontaire et constructif.

Au plan financier, le résultat des comptes montre que l'ARASOL va restituer aux communes adhérentes la somme de Fr. 166'430.94, selon la clef de répartition statutaire.

Il est à relever que la réserve pour le financement complémentaire à charge de la région pour le fonctionnement du CSR n'a, cette année encore, pas eu besoin d'être sollicitée.

Nous invitons les citoyens et Conseillers communaux intéressés à solliciter auprès de l'ARASOL le rapport d'activité complet et détaillé, sur simple appel téléphonique ou demande écrite. Celui-ci comprend un certain nombre d'éléments statistiques fort intéressants, autant sur les volumes d'aides, sur la composition, l'origine et la composition familiale des bénéficiaires. Sa lecture permet de sortir des idées reçues sur un certain nombre de points.

Vous pourrez également le trouver sur notre site, [www.arasol.ch](http://www.arasol.ch), après son adoption par le Conseil intercommunal d'ici à fin juin.

## Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction : Mme Pascale Manzini.

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé des personnes en situation de handicap ou atteintes dans leur santé. Avec nos CMS, notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

### Faits marquants du CMS

En 2018, les prestations d'évaluations et de soins infirmiers ont fortement augmenté. Les prises en charge lors des sorties d'hôpitaux, ainsi que les situations de soins palliatifs suivies à domicile, contribuent à cette augmentation.

Le service de planification est confronté de plus en plus souvent à des refus de prestations de la part de nos clients lorsque leurs soins d'hygiène sont attribués à des collaborateurs masculins. De son côté, le CMS s'engage à assurer les prestations nécessaires avec du personnel formé et il est difficile de tenir compte de tous les souhaits de nos clients, malgré tous nos efforts.

S'agissant du temps de déplacement, celui-ci a fortement augmenté en 2018. Cette hausse est directement liée aux nombreux travaux relatifs au développement urbain et aux nouvelles constructions dans l'Ouest lausannois. Il en va de même pour la recherche de places de parking qui devient problématique tant en journée que le soir et les week-ends.

### Formations

Plusieurs de nos auxiliaires ont suivi les douze modules de la formation d'accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé (FAP) et elles ont reçu leur certificat lors d'une cérémonie officielle organisée par l'HéviVA à Renens.

Nous avons formé une infirmière comme formatrice en entreprise (FEE) nous permettant d'accueillir pour la première fois une jeune stagiaire assistante en soins et santé communautaire (ASSC) de deuxième année pour un stage de 6 mois. De plus, dans le cadre de la collaboration avec les services de psychiatrie adulte, une infirmière travaillant à l'hôpital de Cery a découvert l'activité du CMS. Ce stage a été l'occasion d'échanges fructueux avec ses pairs et a permis de promouvoir la collaboration interservices.

Une formation aux premiers secours et un exercice d'évacuation feu ont également été organisés en 2018. Ces exercices pratiques se sont déroulés dans une bonne ambiance et les collaborateurs ont apprécié cette mesure.

### Conclusions

En 2018, les CMS de l'Ouest lausannois ont contractualisé d'avantage d'infirmiers et infirmières afin de répondre rapidement aux besoins de notre clientèle. Ces engagements ont eu pour but de réduire, dans la mesure du possible, l'intervention de personnel intérimaire.

Un outil de planification, de suivi et de gestion du temps a été mis en place pour tous nos collaborateurs. Ce logiciel garantit le respect de l'application rigoureuse des règles liées à la Loi sur le travail et à notre convention collective de travail. Il permet à chacun d'accéder en temps réel à sa fiche personnelle.

L'APREMADOL a également organisé, pour l'ensemble de ses collaborateurs, une formation aux premiers secours pour permettre à tous de réagir de manière adéquate en cas d'urgence.

Sur le plan des prestations, cette année 2018 a été marquée par la maîtrise de notre activité. En effet, malgré une hausse de la clientèle de 1.5 %, les prestations d'aide et

de soins à domicile ont légèrement reculé de 1.2 %. La hausse des évaluations et conseils de 10.3 %, des soins infirmiers de 1.6 % et des soins base de 1.8 %, a compensé la baisse des prestations d'aide à domicile de 15.6 % qui fait suite à la réévaluation plus régulière des situations en 2018 sur toutes les communes de l'Ouest lausannois.

Un épisode de chaleur de 11 jours a nécessité le déclenchement du plan canicule entre le 2 et le 9 août 2018. Durant cette période, les CMS de l'Ouest lausannois ont réalisé 1'062 interventions préventives auprès de notre clientèle âgée.

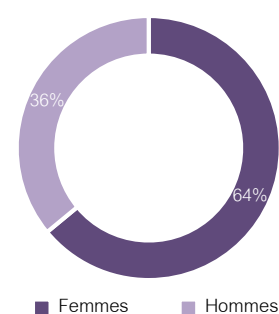
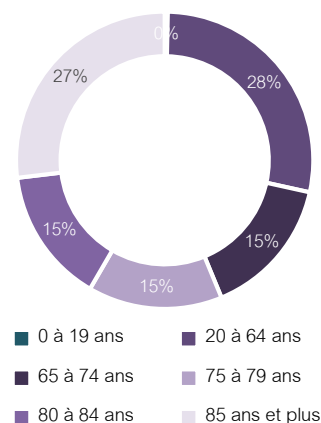
L'APREMADOL reste attentive aux besoins de la population des Communes de l'Ouest lausannois. En 2018, elle a ainsi adapté son dispositif et ses interventions pour assurer sa mission avec succès.

Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse [www.apremadol.ch](http://www.apremadol.ch) ou [www.avasad.ch](http://www.avasad.ch).

*Mary-Claude Thierstein  
Responsable du CMS d'Ecublens*

## Clientèle

| Nombre de clients    | Evolution  |            |            |               |                |
|----------------------|------------|------------|------------|---------------|----------------|
|                      | 2018       | 2017       | 2013       | sur 1 an      | sur 5 ans      |
| <b>Classes d'âge</b> |            |            |            |               |                |
| 0 à 19 ans           | 3          | 3          | 0          | +0.0 %        |                |
| 20 à 64 ans          | 250        | 205        | 186        | +22.0 %       | +34.4 %        |
| 65 à 74 ans          | 136        | 145        | 130        | -6.2 %        | +4.6 %         |
| 75 à 79 ans          | 130        | 120        | 82         | +8.3 %        | +58.5 %        |
| 80 à 84 ans          | 131        | 123        | 122        | +6.5 %        | +7.4 %         |
| 85 ans et plus       | 239        | 239        | 190        | +0.0 %        | +25.8 %        |
| <b>Genre</b>         |            |            |            |               |                |
| Femmes               | 569        | 551        | 474        | +3.3 %        | +20.0 %        |
| Hommes               | 320        | 285        | 236        | +12.3 %       | +35.6 %        |
| <b>Total général</b> | <b>890</b> | <b>836</b> | <b>710</b> | <b>+6.5 %</b> | <b>+25.4 %</b> |

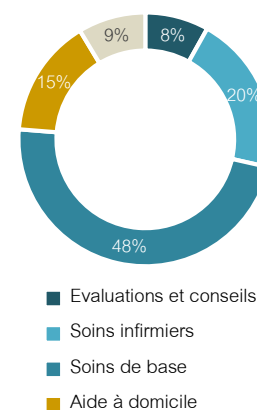


En 2018, le Centre médico-social (CMS) d'Ecublens a apporté des prestations à 890 personnes, ce qui représente une augmentation de 6.5 % sur 1 an et de 25.4 % sur 5 ans.

La proportion des personnes âgées de plus de 80 ans représente 42 % des clients. En 5 ans, les clients de moins de 65 ans ont progressé de 36.0 %, alors que ceux de plus de 65 ans ont augmenté de 21.4 %. Il y a environ deux fois plus de femmes (64 %) que d'hommes (36 %).

## Prestations

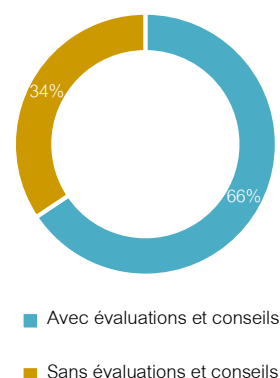
| Heures de prestations   | Evolution     |               |               |               |                |
|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
|                         | 2018          | 2017          | 2013          | sur 1 an      | sur 5 ans      |
| Evaluations et conseils | 4'379         | 3'704         | 1'606         | +18.2 %       | +172.7 %       |
| Soins infirmiers        | 11'014        | 10'122        | 5'655         | +8.8 %        | +94.8 %        |
| Soins de base           | 25'750        | 25'705        | 20'836        | +0.2 %        | +23.6 %        |
| Aide à domicile         | 8'152         | 9'789         | 8'623         | -16.7 %       | -5.5 %         |
| Autres prestations      | 4'649         | 4'168         | 2'441         | +11.5 %       | +90.5 %        |
| <b>Total général</b>    | <b>53'944</b> | <b>53'488</b> | <b>39'161</b> | <b>+0.9 %</b> | <b>+37.7 %</b> |



En observant l'évolution des prestations sur 5 ans, l'utilisation d'une évaluation standardisée (RAI-HC) depuis 2014 a augmenté le temps dédié aux évaluations et réévaluations des situations de 172.7 %. Nous constatons également une forte progression des soins infirmiers et des soins de 94.8 %. Dans le même temps, l'aide à domicile a diminué de 5.5 %, notamment suite à la réévaluation plus régulière des situations sur l'année 2018.

## Evaluations et conseils

|                              | 2018   | 2017   | 2013  | Evolution |           |
|------------------------------|--------|--------|-------|-----------|-----------|
|                              |        |        |       | sur 1 an  | sur 5 ans |
| Nombre d'heures              | 4'379  | 3'704  | 1'606 | +18.2 %   | +172.7 %  |
| Nombre de prestations        | 11'014 | 10'581 | 4'424 | +4.1 %    | +149.0 %  |
| Nombre de clients            | 584    | 549    | 469   | +6.4 %    | +24.6 %   |
| Nombre de clients            |        |        |       |           |           |
| Avec évaluations et conseils | 584    | 549    | 469   | +6.4 %    | +24.6 %   |
| Sans évaluations et conseils | 306    | 287    | 241   | +6.6 %    | +26.8 %   |

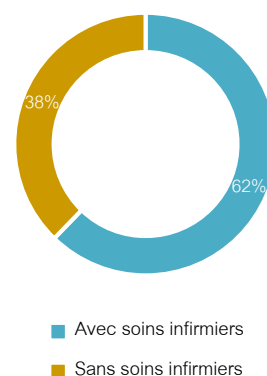


Les heures de tous les actes correspondant à cette prestation sont remboursées par l'assurance maladie de base.

La prestation « Evaluation et conseils » consiste en l'évaluation des besoins en soins des clients, ainsi que la mise en place de son plan d'intervention, en collaboration avec le médecin. Elle concerne également l'explication aux clients, leur permettant de gérer au mieux leurs problèmes de santé. Alors qu'elle représente 8 % des prestations, elle est capitale pour une prise en charge de qualité. Elle assure l'adéquation entre les besoins du client, leur analyse, ainsi que l'identification des actes à effectuer, leur fréquence et leur durée. L'utilisation d'une évaluation standardisée (RAI-HC) objective l'identification des besoins du client et contribue à l'efficacité des prestations.

## Soins infirmiers

|                       | 2018   | 2017   | 2013   | Evolution |           |
|-----------------------|--------|--------|--------|-----------|-----------|
|                       |        |        |        | sur 1 an  | sur 5 ans |
| Nombre d'heures       | 11'014 | 10'122 | 5'655  | +8.8 %    | +94.8 %   |
| Nombre de prestations | 24'107 | 24'606 | 15'085 | -2.0 %    | +59.8 %   |
| Nombre de clients     | 554    | 509    | 412    | +8.8 %    | +34.5 %   |
| Nombre de clients     |        |        |        |           |           |
| Avec soins infirmiers | 554    | 509    | 412    | +8.8 %    | +34.5 %   |
| Sans soins infirmiers | 336    | 327    | 298    | +2.8 %    | +12.8 %   |

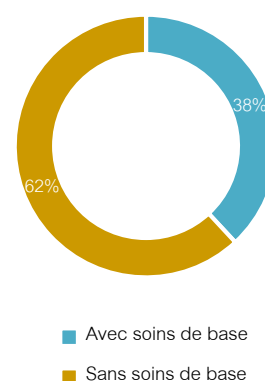


Les heures de tous les actes correspondant à cette prestation sont remboursées par l'assurance maladie de base.

Cette prestation comprend de nombreux actes : traitements, soins, administration de médicaments, prélèvements pour analyse, contrôles des signes vitaux et autres mesures thérapeutiques. Les soins infirmiers représentent 20 % des heures de prestations et concernent 62 % des clients. Cette prestation est la plus fréquemment dispensée.

**Soins de base**

|                       | 2018   | 2017   | 2013   | Evolution |           |
|-----------------------|--------|--------|--------|-----------|-----------|
|                       |        |        |        | sur 1 an  | sur 5 ans |
| Nombre d'heures       | 25'750 | 25'705 | 20'836 | +0.2 %    | +23.6 %   |
| Nombre de prestations | 54'108 | 52'392 | 41'687 | +3.3 %    | +29.8 %   |
| Nombre de clients     | 339    | 317    | 303    | +6.9 %    | +11.9 %   |
| Nombre de clients     |        |        |        |           |           |
| Avec soins de base    | 339    | 317    | 303    | +6.9 %    | +11.9 %   |
| Sans soins de base    | 551    | 519    | 407    | +6.2 %    | +35.4 %   |



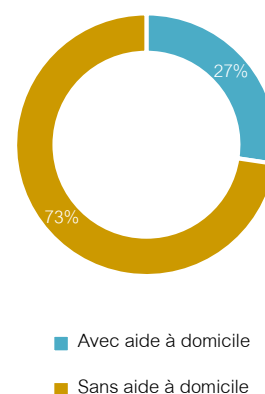
Les heures de tous les actes correspondant à cette prestation sont remboursées par l'assurance maladie de base.

Les prestations de soins de base s'adressent aux clients dépendants pour les actes de la vie quotidienne : aide à la toilette et à l'habillage, aide à l'alimentation, soins de confort et prévention des complications.

Les soins de base constituent 48 % du total des heures de prestations et concernent 38 % de la clientèle.

**Aide à domicile**

|                       | 2018  | 2017  | 2013  | Evolution |           |
|-----------------------|-------|-------|-------|-----------|-----------|
|                       |       |       |       | sur 1 an  | sur 5 ans |
| Nombre d'heures       | 8'152 | 9'789 | 8'623 | -16.7 %   | -5.5 %    |
| Nombre de prestations | 7'530 | 9'481 | 7'130 | -20.6 %   | +5.6 %    |
| Nombre de clients     | 243   | 271   | 250   | -10.1 %   | -2.6 %    |
| Nombre de clients     |       |       |       |           |           |
| Avec aide à domicile  | 243   | 271   | 250   | -10.1 %   | -2.6 %    |
| Sans aide à domicile  | 647   | 565   | 460   | +14.4 %   | +40.5 %   |



Les heures de tous les actes correspondant à cette prestation ne sont pas remboursées par l'assurance maladie de base.

Les prestations d'aide à domicile couvrent principalement l'aide au ménage, le nettoyage et le repassage du linge et l'aide aux courses ou à la préparation des repas. Effectuée généralement à une fréquence hebdomadaire, l'aide à domicile représente 15 % des heures réalisées et concerne 27 % de la clientèle.



## Autres prestations d'aide et de soins à domicile

| Heures de prestations       | 2018   | 2017   | 2013   | Evolution |           |
|-----------------------------|--------|--------|--------|-----------|-----------|
|                             |        |        |        | sur 1 an  | sur 5 ans |
| Démarches sociales          | 1'159  | 1'152  | 862    | +0.6 %    | +34.5 %   |
| Ergothérapie                | 492    | 475    | 533    | +3.6 %    | -7.7 %    |
| Conseils diététiques        | 142    | 47     | 16     | +202.1 %  | +787.5 %  |
| Veilles et présences        | 0      | 0      | 209    |           | -100.0 %  |
| Nbre de repas livrés (CMS)  | 19'840 | 20'430 | 16'829 | -2.9 %    | +17.9 %   |
| Heures laverie (Ouest Lsne) | 14'998 | 16'111 | 8'545  | -6.9 %    | +75.5 %   |

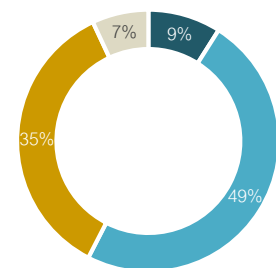
Les prestations d'ergothérapie et de conseils en diététique sont remboursées par l'assurance maladie de base. Les autres prestations ne sont pas prises en charge par l'assurance maladie de base.

Les prestations d'aide et de soins à domicile, soit démarches sociales, ergothérapie, conseils diététiques, veilles et présences, etc., permettent une prise en charge globale et complète à domicile.

Ces autres prestations d'aide et de soins à domicile, de par leur diversité, touchent près de la moitié des clients du CMS (49 %). Moins fréquentes, elles ne représentent que 9 % des heures réalisées.

## Sécutel

| Nombre d'alarmes                          | 2018          | 2017          | 2013          | Evolution      |                |
|---|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
|   |               |               |               | sur 1 an       | sur 5 ans      |
| Malaises, problèmes de santé, chutes      | 2'004         | 1'887         | 1'469         | +6.2 %         | +36.5 %        |
| Inadvertance                              | 10'826        | 10'025        | 6'141         | +8.0 %         | +76.3 %        |
| Dépannages, contrôles, demandes et divers | 7'905         | 7'046         | 4'406         | +12.2 %        | +79.4 %        |
| Causes indéterminées                      | 1'550         | 999           | 1'335         | +55.2 %        | +16.1 %        |
| <b>Total général</b>                      | <b>22'285</b> | <b>19'957</b> | <b>13'350</b> | <b>+11.7 %</b> | <b>+66.9 %</b> |
| Nombre de clients au 31.12.               | <b>2'643</b>  | <b>2'660</b>  | <b>1'873</b>  | <b>-0.6 %</b>  | <b>+41.1 %</b> |



■ Malaises, problèmes de santé, chutes  
■ Inadvertance

■ Dépannages, contrôles, demandes et divers  
■ Causes indéterminées

Depuis 2017, la prestation de biotélévigilance est fournie par le service Secutel de l'APREMADOL sur le secteur du Grand Lausanne et de l'Est vaudois.

◆ ◆ ◆ ◆

## Conseil d'établissement



Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2016-2021) :

### Secteur « Autorités »

- *Présidente* :  
Mme Pascale Manzini,  
Conseillère municipale
- *Vice-Présidente* :  
Mme Snezana Markovic,  
Conseillère communale
- Mme Arianda Zeka,  
Conseillère communale
- Mme Myriam Schelling Barry,  
Conseillère communale  
(jusqu'au 31 octobre 2018).

### Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon,  
Directeur
- Mme Fanny Knöpfli,  
Enseignante primaire
- Mme Alexandra Collaros,  
Enseignante primaire
- Mme Magali Junod,  
Enseignante secondaire et Doyenne  
5P-6P.

### Secteur « Parents »

- Mme Christine Gabriel
- M. Bänz Ledin (jusqu'au 31 juillet 2018)
- Mme Catherine Schlegel Rey
- M. François Parisod (jusqu'au 31 juillet 2018)
- Mme Natascha Allenbach  
(dès le 1<sup>er</sup> août 2018)
- M. Marc Maderi (dès le 1<sup>er</sup> août 2018).

### Secteur « Sociétés civiles »

- M. Steve Renggli, Délégué jeunesse
- M. Pierre Kaelin, membre du Tennis-Club Ecublens
- Mme Stéphanie Baillargues, membre du comité de l'Association des parents d'élèves (APE)
- Mme Marie Thüler, déléguée Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers (jusqu'au 7 novembre 2018)
- M. Moïse Jordan Balokok, délégué Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers (dès le 20 novembre 2018).

### Secrétaire :

- Mme Sylvette Menétrey, Cheffe du Service administratif des écoles.

### Séances

Le Conseil d'établissement a siégé à trois reprises en 2018, soit les :

7 mars, 23 mai et 29 novembre.

### Sujets abordés en 2018

- Fêtes de fin d'année scolaire – cortège.
- Jardin des parents.
- Local pic-nic.
- Projet conseiller/ère école-famille.
- Projet alimentation et santé.
- Prophylaxie dentaire et médecine dentaire scolaire.
- Lignes Pédibus.
- Commission culturelle scolaire – spectacles.

Différents groupes de travail ont été créés au sein du Conseil d'établissement pour permettre de présenter les projets et d'en discuter lors des séances.

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'établissement sont à disposition du public sur le site internet de la Commune d'Ecublens à la page suivante :

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>

♦ ♦ ♦ ♦

## Rapport de la Direction des écoles

### DIVERS

#### Camps de ski et de sport

5 camps de ski ont été organisés, dont 3 dans le chalet des Alouettes à Morgins et 2 autres à Plan Sepey. En tout, 211 élèves y ont participé.

La 36<sup>e</sup> édition de la Traversée du Jura, réservée aux classes de 10<sup>e</sup> VP/VG, s'est déroulée du 10 au 14 septembre 2018 dans de bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, cette semaine de marche a été une totale réussite.



#### Ecole à la montagne et voyages d'études

La plupart des classes primaires des degrés 4P à 7P ont bénéficié d'un séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à Morgins et les 11<sup>es</sup> sont parties en voyage d'études.

#### Prévention routière

Les élèves de 3P à 11S ont suivi des cours de prévention routière dispensés par la Police de l'Ouest lausannois.

#### Cours de français intensif

Les élèves arrivant dans nos classes des degrés 1P à 8P et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mme Roxane Rodrigues Arias aux collèges d'Epenex et du Croset pour les élèves de 1P à 4P, Mme Andrey au collège de la Coquerellaz pour les élèves de 1-2P, Mme King Rojo au collège de Neptune

pour les élèves de 1-2P et par Mme Léa Ferreira Granchamp au collège du Pontet pour les 5P à 8P.

Dans les degrés 7P à 11S, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de Mme Nora Kassam. Selon un horaire personnalisé, établi d'entente avec le maître de classe, les enfants allophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

#### Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants (liste non exhaustive) :

- Association ZigZag, théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois.
- Ecole à la montagne 4P à 7P.
- Camp d'hiver 8P à 9S et DEP7-8.
- Traversée du Jura 10S.
- Journée à thème du Pontet.
- Les écoles d'Ecublens fêtent la musique.
- Opération « Pommes à la récré » pour les élèves de degrés 1P à 11 S.
- Semaine artistique – spectacle chœur 5-6P, chœur du Pontet et chant en mouvement.
- Chantée de Noël animée par les chœurs primaires et secondaires.
- « Nuit des artistes » : spectacles mettant en valeur les jeunes talents de notre établissement.
- Joutes sportives du Pontet 7P-11S.
- Coupe de Noël mini-handball.
- Joutes primaires 5P-6P et DEP3-6.
- Activités sportives en plein air par poste 1-2P et 3P.
- Journée ludique sportive en plein air 1-2P.
- Journée ludique sportive en plein air 3P.
- Tournoi de balle brûlée 4P.
- Ballon par-dessus la corde 7P.
- Tournoi de volley 8P et DEP7-8.
- Tournoi de Noël 10S, 11S et DES.
- Tournoi de jeu, épreuves d'athlétisme et tir à la corde 5P-6P et DEP3-6.
- Marche de 13 km pour les élèves de 9S.

- Activités et journées spéciales diverses pour les degrés 1P à 6P.
- Cours d'éducation sexuelle donnés par ProFa.
- Semaine d'immersion 10VG et DES.
- Cours de prévention routière pour les classes des degrés 1P à 6P et DEP3-6.
- Intervention de PolOuest « Le Merle Blanc » pour les classes des degrés 4P.
- Visites dentaires pour les élèves des degrés 1P à 11S.
- Passage du pasteur dans les classes des degrés 7P à 11S.
- Animation bibliothèque pour les classes volontaires.
- JOM : Journée « Osez tous les métiers » pour les classes des degrés 7P à 9S.
- Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 9S à 11S.
- Voyages d'études 11<sup>e</sup> année.
- Cérémonie des promotions pour les élèves sortants (11S et DES) avec la participation de Yann Marguet, humoriste.

**ELEVES****Effectifs (au 31 décembre 2018)**

| <b>Primaire</b>              | Ecublens     | St-Sulpice | Bussigny | Chavannes | Crissier | Renens   | Autres   | <b>Total</b> |
|------------------------------|--------------|------------|----------|-----------|----------|----------|----------|--------------|
| 1-2 P 1 <sup>ère</sup> année | 129          | 0          | 0        | 2         | 0        | 0        | 0        | 131          |
| 1-2 P 2 <sup>e</sup> année   | 135          | 0          | 0        | 1         | 0        | 0        | 2        | 138          |
| 3 P                          | 118          | 0          | 0        | 0         | 0        | 0        | 1        | 119          |
| 4 P                          | 131          | 0          | 0        | 0         | 0        | 1        | 2        | 134          |
| 5 P                          | 111          | 0          | 0        | 0         | 0        | 0        | 0        | 111          |
| 6 P                          | 141          | 0          | 0        | 3         | 0        | 1        | 0        | 145          |
| 7 P                          | 130          | 0          | 0        | 1         | 0        | 0        | 1        | 132          |
| 8 P                          | 107          | 0          | 0        | 0         | 0        | 0        | 2        | 109          |
| DEP 3-6                      | 8            | 0          | 0        | 0         | 0        | 0        | 0        | 8            |
| DEP 7-8                      | 8            | 0          | 0        | 0         | 0        | 0        | 0        | 8            |
| <b>Total</b>                 | <b>1'018</b> | <b>0</b>   | <b>0</b> | <b>7</b>  | <b>0</b> | <b>2</b> | <b>8</b> | <b>1'035</b> |

| <b>Secondaire</b> | Ecublens   | St-Sulpice | Bussigny | Chavannes | Crissier | Renens   | Autres   | <b>Total</b> |
|-------------------|------------|------------|----------|-----------|----------|----------|----------|--------------|
| 9 VP              | 30         | 0          | 0        | 0         | 0        | 0        | 0        | 30           |
| 9 VG              | 87         | 0          | 0        | 1         | 0        | 0        | 0        | 88           |
| 10 VP             | 39         | 0          | 0        | 1         | 0        | 0        | 1        | 41           |
| 10 VG             | 78         | 0          | 0        | 0         | 0        | 0        | 1        | 79           |
| 11 VP             | 40         | 0          | 0        | 0         | 1        | 0        | 0        | 41           |
| 11 VG             | 50         | 0          | 0        | 2         | 0        | 0        | 1        | 53           |
| DES               | 9          | 1          | 0        | 0         | 0        | 1        | 0        | 11           |
| <b>Total</b>      | <b>333</b> | <b>1</b>   | <b>0</b> | <b>4</b>  | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>3</b> | <b>343</b>   |

|                      |                          |              |               |
|----------------------|--------------------------|--------------|---------------|
| <b>Total général</b> | Etablissement primaire   | 1'035        | élèves        |
|                      | Etablissement secondaire | 343          | élèves        |
|                      |                          | <b>1'378</b> | <b>élèves</b> |

**Récapitulatif par genres de classes**

| <b>Primaire 1P-8P</b>                  | Ecublens     | St-Sulpice | Bussigny | Chavannes | Crissier | Renens   | Autres   | <b>Total</b> |
|--|--------------|------------|----------|-----------|----------|----------|----------|--------------|
| Ecole enfantine : 1-2 P                | 264          | 0          | 0        | 3         | 0        | 0        | 2        | 269          |
| 1 <sup>er</sup> cycle primaire : 3-4 P | 249          | 0          | 0        | 0         | 0        | 1        | 3        | 253          |
| 2 <sup>e</sup> cycle primaire : 5-8 P  | 489          | 0          | 0        | 4         | 0        | 1        | 3        | 497          |
| Développement (DEP)                    | 16           | 0          | 0        | 0         | 0        | 0        | 0        | 16           |
| <b>Total</b>                           | <b>1'018</b> | <b>0</b>   | <b>0</b> | <b>7</b>  | <b>0</b> | <b>2</b> | <b>8</b> | <b>1'035</b> |

| <b>Secondaire 9-11</b> | Ecublens   | St-Sulpice | Bussigny | Chavannes | Crissier | Renens   | Autres   | <b>Total</b> |
|------------------------|------------|------------|----------|-----------|----------|----------|----------|--------------|
| 9 VP – 9 VG            | 117        | 0          | 0        | 1         | 0        | 0        | 0        | 118          |
| 10 VP – 10 VG          | 117        | 0          | 0        | 1         | 0        | 0        | 2        | 120          |
| 11 VP – 11 VG          | 90         | 0          | 0        | 2         | 1        | 0        | 1        | 94           |
| Développement (DES)    | 9          | 1          | 0        | 0         | 0        | 1        | 0        | 11           |
| <b>Total</b>           | <b>333</b> | <b>1</b>   | <b>0</b> | <b>4</b>  | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>3</b> | <b>343</b>   |

### Récapitulatif par communes

|                   | Ecublens     | St-Sulpice | Bussigny | Chavannes | Crissier | Renens   | Autres    | <b>Total</b> |
|-------------------|--------------|------------|----------|-----------|----------|----------|-----------|--------------|
| <b>Primaire</b>   | 1'018        | 0          | 0        | 7         | 0        | 2        | 8         | 1'035        |
| <b>Secondaire</b> | 333          | 1          | 0        | 4         | 1        | 1        | 3         | 343          |
| <b>Total</b>      | <b>1'351</b> | <b>1</b>   | <b>0</b> | <b>11</b> | <b>1</b> | <b>3</b> | <b>11</b> | <b>1'378</b> |

### Effectifs moyens

| Degré                           | Nombres élèves | Nombre classes | Moyenne      | Plus grands effectifs | Plus petits effectifs |
|---------------------------------|----------------|----------------|--------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Classes primaires</b>        |                |                |              |                       |                       |
| 1-2 P                           | 269            | 14             | 19.21        | 21                    | 17                    |
| 3-4 P                           | 253            | 13             | 19.30        | 23                    | 15                    |
| 5-6 P                           | 256            | 13             | 19.69        | 24                    | 15                    |
| 7-8 P                           | 240            | 12             | 20.00        | 22                    | 17                    |
| <b>Classes secondaires</b>      |                |                |              |                       |                       |
| <b>Voie générale (VG)</b>       |                |                |              |                       |                       |
| 9 VG                            | 88             | 4              | 22.00        | 24                    | 19                    |
| 10 VG                           | 79             | 4              | 19.50        | 20                    | 19                    |
| 11 VG                           | 54             | 3              | 18.33        | 19                    | 17                    |
| <b>Voie pré-gymnasiale (VP)</b> |                |                |              |                       |                       |
| 9 VP                            | 30             | 2              | 18.50        | 15                    | 14                    |
| 10 VP                           | 41             | 2              | 22.00        | 21                    | 20                    |
| 11 VP                           | 41             | 2              | 20.50        | 21                    | 20                    |
| <b>Classes de développement</b> |                |                |              |                       |                       |
| DEP/DES                         | 27             | 3              | 9.00         | 11                    | 8                     |
| <b>Total de l'établissement</b> | <b>1'378</b>   | <b>72</b>      | <b>19.14</b> |                       |                       |

### Orientation en fin de 8P

- **29** élèves ont été orientés en voie pré-gymnasiale (VP)
- **78** élèves ont été orientés en voie générale (VG)
- **0** élève n'a été orienté en classe de développement
- **11** élèves ont redoublé en 8P
- **5** élèves ont déménagé sur une autre commune

## Elèves libérés – Prolongations de scolarité

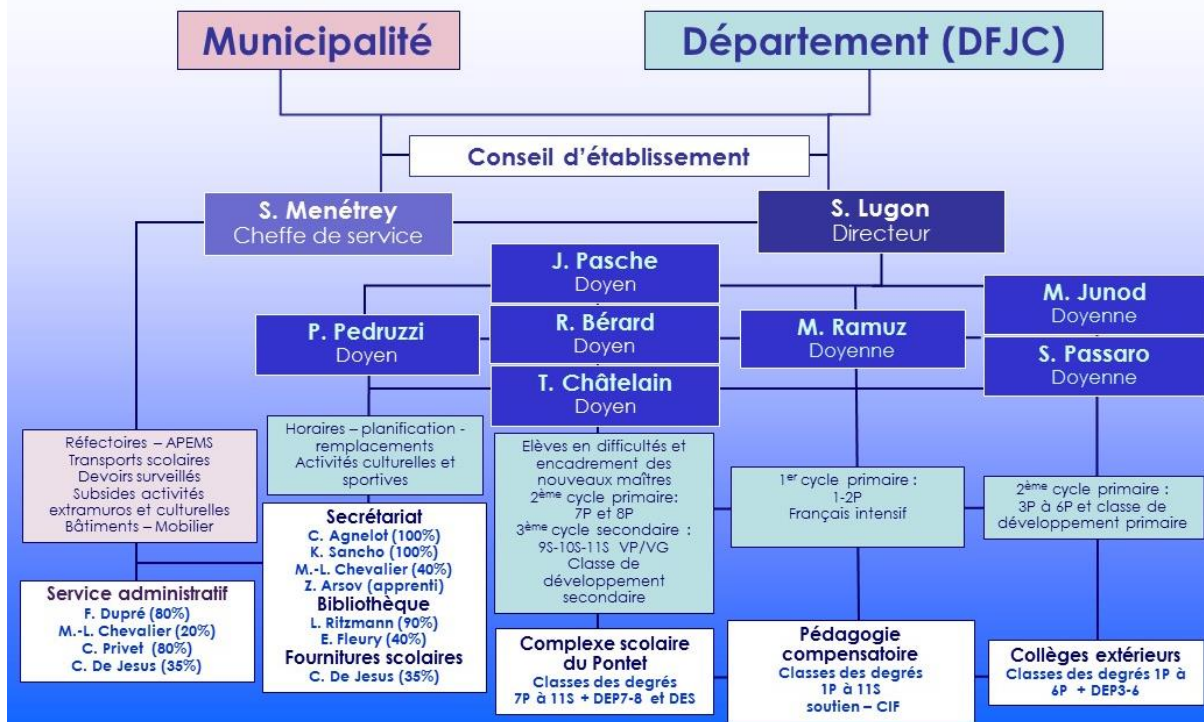
**114 élèves** ont été libérés en juillet 2018. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 11<sup>e</sup> voie prégymnasiale : **40** élèves, dont **39** ont obtenu leur certificat d'études VP, **1** a obtenu le certificat VG.
- 11<sup>e</sup> voie générale : **68** élèves, dont **61** ont obtenu leur certificat d'études VG, **1** a redoublé volontairement et **6** ont été libérés avec une attestation.
- Classes de développement : **6** élèves ont été libérés avec une attestation.

## Recours

Aucun recours n'a été déposé au DFJC cette année.

## Organigramme de la direction des écoles



◆ ◆ ◆ ◆

## Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Pascale Manzini, Présidente.



Entente Intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice

### Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.

Il est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

- Mme Sylvette Menétrey, Cheffe du Service administratif des écoles.

Caissier :

- M. Claude Salzmann, Chef du Service des finances.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Yolan Menoud, Chef du service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugin, Directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école.

### Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- M. François Jeandet, responsable du chalet et animateur (100 %).
- M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (70 %).
- Mme Carmen Premand, aide de cuisine (90 %).
- Mme Nathalie Jeandet, responsable de l'entretien (50 %).
- Mme Maria Escoto, auxiliaire de nettoyages, jusqu'au 15 mars 2018.
- Mme Virginie Vanden Broeck Bacquart, auxiliaire de nettoyages, dès le 16 mars 2018.
- M. Emanuel Rollier, civiliste, jusqu'en juillet 2018.
- M. Guillaume Christe, civiliste, depuis début avril pour ses trois derniers mois de service civil 2018.
- M. Yann Salquin, civiliste, jusqu'en mars 2018.
- M. Samuel Christe, civiliste, depuis le 3 septembre 2018.
- M. Lionel Andrey, civiliste, depuis le 3 septembre 2018.



### Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Camps d'hiver            | 11 semaines |
| Camp de ski des relâches | 1 semaine   |



|                      |             |
|----------------------|-------------|
| Ecole à la montagne  | 25 semaines |
| Colonies de vacances | 4 semaines  |

### Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur. La présence des civilistes complète le taux d'encadrement et les expériences avec eux sont toujours très positives.

### Colonies

En 2018, les camps de vacances organisés ont eu une fréquentation très satisfaisante, soit une quarantaine d'enfants, et se sont bien déroulés.

### Locations

Le chalet n'étant pas équipé pour accueillir des grands groupes pour des durées d'une semaine, il a été décidé par le comité de ne le louer que pour les week-ends.

Il a été occupé à 14 reprises pendant le week-end en 2018.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 20 et 21 janvier 2018. Ce week-end est très apprécié par les enseignants.

La location du chalet est ouverte les week-ends pour les citoyens des communes membres en priorité. Les tarifs sont indiqués sur le site internet.

### Travaux

Les rénovations lourdes sont terminées et, en 2018, il s'agissait de travaux d'entretien courant, dont la remise en état des douches d'adultes et des travaux de réorganisation au niveau de la cuisine, ainsi que des travaux de peinture.

### Site internet

Le site internet en ligne [www.alouettes-morgins.ch](http://www.alouettes-morgins.ch) est beaucoup utilisé pour les demandes de location du week-end et pour des renseignements sur les modalités de location. Les informations à destination des enseignants sont utiles, mais ceux-ci n'ont pas encore le réflexe d'aller le consulter pour leurs camps scolaires. Les directions des établissements émettront un rappel aux enseignants pour les solliciter à l'utiliser plus souvent.

Nous remercions le personnel des Alouettes pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins tout au long de l'année.

Nous remercions également le personnel administratif d'Ecublens, membre du comité de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes.

♦ ♦ ♦ ♦

## Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



### Composition du comité

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens, Présidente.
- Mme Loubna Laabar, Conseillère municipale à Chavannes-près-Renens, Vice-Présidente.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à Saint-Sulpice, membre.
- M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, caissier.
- M. Patrick Pahud, Adjoint au Chef de service à Ecublens, secrétaire.
- Mme Brigitte Bignens, Assistante du Chef de service à Ecublens, membre.
- M. Alain Plattet, Chavannes-près-Renens, membre.

## Délégués des communes à l'Association

Du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 –  
18 membres

### Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

|                                 |             |                        |
|---------------------------------|-------------|------------------------|
| Rochat                          | Jean-Pierre | Syndic                 |
| Laabar                          | Loubna      | Conseillère municipale |
| Augsburger<br>Apothéloz         | Ariane      | Conseillère communale  |
| Rigamonti                       | Gerardina   | Conseillère communale  |
| Vicente<br>Regouga<br>Calaboica | Nadia       | Conseillère communale  |
| Baldé                           | Thierno     | Conseiller communal    |

### Commune d'Ecublens (8) :

|             |           |                        |
|-------------|-----------|------------------------|
| Maeder      | Christian | Syndic                 |
| Manzini     | Pascale   | Conseillère municipale |
| Gordillo    | Maria     | Conseillère communale  |
| Krug        | Alice     | Conseillère communale  |
| Passaro     | Silvana   | Conseillère communale  |
| Realini     | Didier    | Conseiller communal    |
| Karlen      | Samuel    | Conseiller communal    |
| Baillargues | Stéphanie | Comité APE Ecublens    |

### Commune de Saint-Sulpice (4) :

|                 |         |                        |
|-----------------|---------|------------------------|
| Clerc           | Alain   | Syndic                 |
| Merminod        | Anne    | Conseillère municipale |
| Kaeser<br>Moser | Alice   | Conseillère communale  |
| Comte           | Evelyne | Conseillère communale  |

## Mot de la Présidente

L'année 2018 a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle facturation rétroactive. Ces modifications, qui ont pu être faites grâce au nouveau programme informatique, ont été gourmandes en heures de travail pour le personnel administratif. De plus, comme tout changement, de nombreuses mises au point ont dû être faites. Un calculateur en ligne a été implémenté afin de faciliter une première information aux parents qui souhaitent inscrire leur enfant dans une des structures d'accueil du réseau.

Les remplacements étant fréquents et parfois difficiles à réaliser par manque de personnel adéquat, une convention a été établie avec NANOU solutions. Des directives

pour l'emploi de ce service ont été édictées afin qu'il ne soit utilisé qu'en cas d'urgence.

Les rencontres régulières avec les responsables des structures d'accueil du réseau nous ont permis d'identifier la nécessité d'édicter quelques règles supplémentaires, afin de faciliter le travail de terrain et la relation avec les parents placeurs.

Au vu du nombre croissant de placements d'enfants dans le réseau et de l'augmentation du soutien aux structures d'accueil et aux parents placeurs qui devient de plus en plus chronophage pour l'équipe administrative, un renforcement des ressources en personnel a été nécessaire, augmentant par ailleurs le coût de la prestation pour la gestion du réseau. Il ne dépasse toutefois pas les 2 % des dépenses totales.

Enfin, la FAJE a réalisé un outil afin que les réseaux puissent travailler sur les barèmes des prestations d'accueil de jour dans leurs réseaux. Cet outil sera utile à l'AJESOL en vue de projections futures sur ces derniers.

Cette année bien remplie débouche sur une année future encore pleine de projets. Par ce rapport d'activité, je tiens à remercier tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de notre réseau d'accueil de jour.

## Activités 2018

### Accueil familial de jour :

Il se compose de 42 accueillantes en milieu familial (AMF) qui ont assuré la prise en charge de 250 enfants, ce qui représente un total de 141'037 heures d'accueil durant cette année. Notre coordinatrice consacre une bonne partie de ses tâches au suivi, au soutien et à la surveillance de nos accueillantes. Aussi, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, 30 visites ont été effectuées, dont 4 non planifiées. Ces visites permettent de vérifier les conditions d'accueil et de s'assurer que les différentes règles, tant au niveau de la qualité de l'accueil que de la sécurité, sont appliquées et respectées.

Dans le cadre de leur activité, les accueillantes ont suivi les formations suivantes :

- Les bases d'une alimentation équilibrée.

- Le mouvement essentiel au bon développement des enfants.
- Le sucre et les produits sucrés : un besoin ou juste un caprice.
- Sanctionner ou punir.
- Conférence sur la prévention des abus sexuels.

Trois accueillantes ont suivi la formation de base comprenant 24 heures de cours.

Le travail de réorganisation se poursuit au sein de l'accueil familial. Une réflexion sur des améliorations des conditions de travail des accueillantes a été menée.

L'accent a été mis sur :

- le revenu des accueillantes ;
- les prestations et indemnités ;
- la formation continue ;
- le prêt de matériel de puériculture.

Ce projet a été présenté au comité de l'AJESOL, le 11 septembre 2018, et sera affiné en 2019 pour une entrée en vigueur progressive d'ici à 2020.

Dans le cadre de l'OAJE, deux rencontres ont été organisées avec les coordinatrices régionales. Ces moments de partage et de réflexion sont forts appréciés.

Enfin, les accueillantes familiales constituent un maillon important dans l'accueil des enfants. Nous tenons à relever leur excellent travail et nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année.

### Accueil collectif préscolaire

Le nombre de places offertes dans le réseau n'a pas évolué en 2018. Deux projets de nouvelles structures d'accueil préscolaire sont actuellement en cours d'élaboration à Ecublens et à Saint-Sulpice. Il reste néanmoins plusieurs étapes à franchir avant leur réalisation.

Initialement prévu à 25 %, plus 2 % dû à l'introduction du rabais fratrie, en fin d'année, l'AJESOL a encore eu la surprise de recevoir une décision de la FAJE d'accorder 1 % supplémentaire sur la subvention annuelle. En ce qui concerne l'année 2019, la décision a d'ores et déjà été communiquée à

l'ensemble des réseaux, à savoir que la subvention serait portée à 30 % pour l'accueil collectif.

### Accueil collectif parascolaire

Les subventionnements accordés par la FAJE correspondent et correspondront à ceux attribués dans le cadre de l'accueil préscolaire.

Il n'y a pas eu d'évolution du nombre de places en 2018, lesquelles avaient été maintenues à 276 pour l'ensemble du réseau. Par contre, dans le cadre des développements projetés pour 2019, 60 places sont prévues avec l'ouverture du collège Croset-Parc à Ecublens, à la rentrée scolaire 2019. Ce dernier intégrant les 36 places actuellement disponibles à l'APEMS du Centre socioculturel, ce sont ainsi 24 places supplémentaires qui seront proposées à Ecublens. A Chavannes-près-Renens, 12 places supplémentaires seront offertes aux élèves dans l'UAPE du collège de la Concorde.

### Structures du réseau

#### Accueil familial de jour

|   |     |
|---|-----|
| Nombre d'accueillantes en milieu familial                     | 42  |
| Nombre de places offertes (68 préscolaire + 114 parascolaire) | 182 |

#### Accueil collectif préscolaire (nombre de places)

|   |    |
|---|----|
| Domino, Ecublens                        | 66 |
| Les Bout'choux, Ecublens                | 49 |
| Les Petits Loups, Ecublens              | 22 |
| Capucine, Chavannes-près-Renens         | 10 |
| Les Croc'cerises, Chavannes-près-Renens | 44 |

#### Accueil parascolaire (nombre de places)

|   |    |
|---|----|
| UAPE Domino, Ecublens                   | 36 |
| APEMS CSCE, Ecublens                    | 36 |
| APEMS Coquerellaz, Ecublens             | 60 |
| UAPE La Concorde, Chavannes-près-Renens | 36 |

|  |    |
|--|----|
| UAPE La Plaine, Chavannes-près-Renens    | 48 |
| UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice | 60 |

Au total, ce sont 1'105 enfants qui ont été accueillis au sein du réseau AJESOL en 2018, répartis comme suit :

- 346 enfants en accueil collectif préscolaire ;
- 509 enfants en accueil collectif parascolaire ;
- 250 enfants en accueil familial.

### Projections

Le comité de l'AJESOL s'est penché sur le fonctionnement de la structure intercommunale d'accueil de jour familial en 2018. Il en résulte plusieurs projets pour 2019 et 2020, dont l'implémentation d'un nouveau barème, afin que l'accueil de jour familial soit plus abordable pour les familles de la classe moyenne. De plus, des améliorations salariales pour les accueillantes sont à l'étude pour 2020, ainsi que divers services leur permettant de faciliter leur travail, lesquels seront introduits en 2019 déjà.

Les résultats d'une étude mandatée par la FAJE, sur l'évolution des besoins en places d'accueil dans notre réseau, est en cours d'analyse par notre comité. Elle permettra de déterminer de façon ciblée, soit par commune, le développement nécessaire du réseau pour les 10 à 15 prochaines années et ce, non seulement pour le préscolaire, mais également pour le parascolaire. Néanmoins, pour 2019, des places supplémentaires sont d'ores et déjà planifiées dans 2 structures parascolaires à Ecublens et à Chavannes-près-Renens.

En 2019 également, le Réseau devra obtenir le renouvellement de sa reconnaissance auprès de la FAJE, condition sine qua non pour obtenir ses subventions.

Enfin, 2019 correspondra également aux 10 ans de l'AJESOL, qui seront marqués par une fête destinée aux familles, le 31 août.

*Au nom du comité de l'AJESOL  
La Présidente : Pascale Manzini*

♦ ♦ ♦ ♦

## Valorsa SA

*Délégation municipale d'Ecublens :*

*M. Jean Cavalli, délégué municipal et  
M. Christian Maeder, Syndic, représentant  
à l'organe de contrôle du concept régional  
de la taxe au sac.*



Depuis 1969, la société VALORSA, située à Penthaz, a reçu le mandat, au travers d'une convention, d'aider votre commune à gérer ses déchets. Comme les 100 autres actionnaires situés entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, votre commune dispose ainsi d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets en respectant la législation. Actionnaire de VALORSA, la Commune a tout intérêt à en être cliente pour les déchets urbains recyclables.

Le périmètre VALORSA collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année, afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que des politiques de gestion des déchets et surtout de la communication.

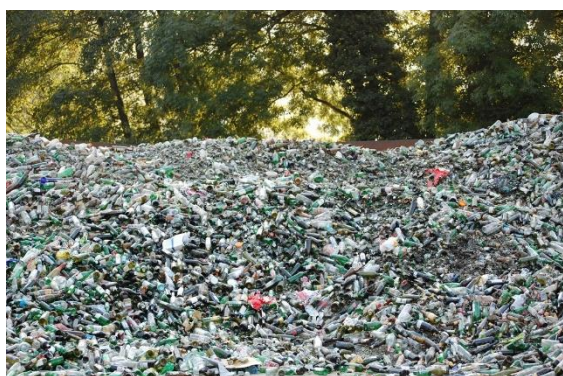
Votre Commune a reçu de nombreuses informations au courant de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de Valorsa qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les projets de déchetterie, ainsi que les autopsies des poubelles font partie de ces prestations gratuites pour les actionnaires.

VALORSA a participé aux comptoirs régionaux de Cossonay et d'Echallens avec un stand traitant des flaconnages, nouvelle filière de déchets. Ces événements et d'autres présences lors de manifestations (Slow-up de l'Ouest, Ecole à Echallens, etc.)

ont permis d'aller à la rencontre de la population en informant sur les déchets urbains.

Comme toutes les communes suisses, Ecublens doit transmettre chaque année au Canton et à la Confédération les tonnages de déchets collectés sur son territoire. Les 101 communes actionnaires ont chargé Valorsa de rassembler ces données. Un contrôle minutieux est effectué, notamment pour les déchets comme le verre qui donnent le droit à la rétrocession de la taxe anticipée de recyclage (TAR). Pour simplifier la transmission et la saisie des données, Valorsa et deux autres périmètres ont développé une plateforme Internet. Cet outil statistique nous permet également de voir l'évolution de chaque filière sur une période de 10 ans ; tous les chiffres sont dès maintenant facilement à disposition. De plus, via cette plateforme, votre commune peut comparer sa production de déchets avec les moyennes cantonales et celles du périmètre.

Coordinateur de la gestion des boues de STEP, VALORSA a dû, cette année encore, se concentrer sur la dizaine de communes ayant un procédé de lagunage par phragmocompostage. A Penthaz, il a fallu retravailler ce produit (près de 500 tonnes) pour le rendre incinérable. Pour toutes les STEP, l'élimination de leurs boues s'organise via un calendrier Internet mis en place par le périmètre, en essayant au maximum d'éviter les ruptures de charge.



2018 fut une année marquée par des réorganisations des filières et des travaux dans les bâtiments. La déchetterie intercommunale, et surtout le centre d'équarrissage, ont été rénovés de manière conséquente. Le site reste à la disposition des communes-actionnaires. Il se doit d'être à même de

gérer des tonnages conséquents des déchets urbains des plus de 200'000 personnes concernées par le périmètre. Parallèlement, le bureau de VALORSA répond à tous les points spécifiques à la gestion des déchets. La collaboration avec votre commune se passe de manière efficace et agréable, le personnel restant à disposition pour vous épauler dans vos problématiques journalières.

|              |                                 | <b>2018</b><br><b>En tonnes</b><br><b>facturées par</b><br><b>Valorsa</b> | <b>2018</b><br><b>Destination</b>   | <b>2018</b><br><b>Valorisation</b>                                    |
|--------------|---------------------------------|---|---|---|
| Incinérables | Ordures ménagères               | 23'754  | TRIDEL  | Chaleur/électricité   |
|              | Déchets encombrants             | 2'318   | TRIDEL  | Chaleur/électricité   |
|              | Déchets industriels             | 6'921   | TRIDEL  | Chaleur/électricité   |
|              | Boues d'épuration               | 7'132   | Incinérateur de Epura<br>Incinérateur de SAIDF<br>TRIDEL  | Chaleur/électricité   |
| Recyclables  | Papier                          | 4'506   | En papeterie suisse   | Carton/papier   |
|              | Verre                           | 4'810   | 40 % chez Vetropack,<br>60 % en verrerie<br>européenne  | Bouteilles en verre   |
|              | Déchets végétaux                | 1'572   | Agriculteurs autour de<br>Penthaz   | Compost   |
|              | OREA, appareils<br>électriques  | 360   | Centres de démontage et<br>de recyclage SENS/SWICO  | Métaux bruts/<br>incinération   |
|              | Déchets spéciaux<br>des ménages | 283   | CRIDEC  | Traitement<br>physico-chimique/<br>incinération                       |
|              | Déchets carnés                  | 988   | GZM   | Energie   |
|              | Information                     | Municipalité,<br>personnel<br>communal et<br>tout public                  | Séance d'information sur<br>la plateforme de saisie des<br>statistiques.<br>2 jours de stage pour<br>apprentis.<br>Demi-journée de forma-<br>tion pour les aides en<br>déchetterie. | 2 comptoirs<br>régionaux. Stands lors<br>de manifestations<br>locales |



◆◆◆◆◆

## EPFL Innovation Park

(Anciennement Parc Scientifique d'Ecublens PSE)

# EPFL Innovation Park

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil de fondation (membre) : M. Jean Cavalli.

- L'EPFL Innovation Park a connu une activité soutenue en 2018 avec de nouveaux programmes et de nombreux succès des sociétés résidentes. Ainsi, les start-up résidentes (ou anciennes résidentes) de l'Innovation Park ont obtenu plus de Fr. 230 millions de financements, 2 programmes d'accélération ont été lancés grâce au soutien du Canton, et les sociétés Firmenich, Maxon motor, Rolomatic et Schindler ont installé des cellules d'innovation.
- Au 31 décembre 2018, l'EPFL Innovation Park comptait 195 sociétés, occupant plus de 2'400 personnes, pour un taux d'occupation de 99 %. On compte une vingtaine de départs pour autant d'arrivées, ce qui reflète la saturation du site en terme d'espace disponible.
- Plus d'une vingtaine de sociétés basées à l'EPFL Innovation Park ont bénéficié de financements substantiels, en particulier les sociétés Akselos, Bestmile, Inpher, Kandou Bus, Lunaphore et Pristem, qui ont chacune levé plus de 5 millions de francs.
- Plusieurs sociétés du site (ou anciennes résidentes) ont obtenu des prix d'innovation et d'entrepreneuriat renommés en 2018. A signaler en particulier les sociétés SamanTree Medical, TWICE et Nagi Bioscience, lauréates du prix PERL 2018. Les start-up Daphne Technologie et KompACT ont atteint le dernier stade de venturekick, obtenant Fr. 130'000 de financements chacune.
- Les activités de coaching, en collaboration avec les organismes Innosuisse et Platinn, gardent une forte attractivité : 115 projets et sociétés dans les domaines IT, nanotechnologies et sciences de la vie ont été soutenus en 2018. Deux programmes d'accélération ont été organisés, destinés à 12 projets du secteur

« Equipements médicaux » et 10 projets du secteur « Informatique / Intelligence artificielle ».

- La Fondation EPFL Innovation Park a organisé, avec ses partenaires, 9 sessions de formations Innosuisse Entrepreneurship en Suisse romande. Ces formations « Business Concept » sont destinées aux scientifiques tentés par l'entrepreneuriat ; environ 280 personnes y ont participé.
- Pour l'exercice 2018, la Fondation EPFL Innovation Park a réalisé un chiffre d'affaires de Fr. 13.1 millions, stable par rapport à 2017.



29 août 2018 : 25 ans d'activité de l'EPFL Innovation Park – A cette occasion, le bâtiment A a été rebaptisé à la mémoire de Claudine et Bernard Vittoz, fondateurs du Parc scientifique à l'EPFL et généreux donateurs. Sur la photo : Fritz Schiesser, Martin Vetterli, Marc Gruber, Etienne Marclay et Jean-Philippe Lallement.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## **Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge**

*Délégation municipale d'Ecublens :*

*Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau), et M. Christian Maeder, Syndic (Commission plénière).*

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, celle-ci est composée des délégués suivants :

- Chavannes-près-Renens : Mme Isabelle Steiner et M. Fathi Othmani.
- Crissier : Mme Nathalie Jatton, Présidente et M. Laurent Bovay.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-Présidente et M. Christian Maeder.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquinaz.
- St-Sulpice : M. Pierre-Yves Brandt et M. Marcel-André Panzera.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par M. Denis Lang, Secrétaire municipal, puis son successeur, Mme Marie-Christine Berlie, Secrétaire municipale (depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018), et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie à deux reprises durant l'année 2018.

Elle a :

### Le 28 mars 2018

- adopté les comptes pour l'année 2017 ;
- adopté le préavis « Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge Secteur 9 – Bois/Villars ».

### Le 18 septembre 2018

- approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2019.

### **Campagne annuelle TV et curage**

Environ 1'600 m de collecteurs ont été curés et inspectés dans le cadre de la campagne annuelle 2018. Les tronçons inspectés se situent sur la partie « Mèbre », le premier tout en amont vers la RC251 (Crissier) et le deuxième en aval, vers Mouline à Chavannes-près-Renens.

### **Service d'entretien**

Le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge est toujours assuré par le bureau Ribl SA.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

#### **Activités régulières :**

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectuée régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution /visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données des sondes et du pluviomètre.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du bureau et de la Commission.

#### **Activités occasionnelles :**

- Recherche de pollution.
- Événements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2018, le bureau Ribl SA a visité le réseau à 8 reprises. Dans son rapport annuel, il est relevé :

#### **Travaux d'entretien :**

- Réfection d'un déversoir dans le voûtage de la Mèbre. Ces travaux ont été pris en charge par l'Entente et la Commune de Renens à parts égales, la réfection concernant une arrivée importante d'eaux mélangées du réseau communal de Renens. Le couvercle risquait de se détacher complètement du collec-



teur, ce qui aurait engendré une ouverture importante. Le support a été consolidé.

- L'éclairage du voûtage a été légèrement modifié avec la pose d'une minuterie.
- Un couvercle défectueux a été remis en état à la chambre 256, sur un accès situé à l'entrée du voûtage de la Mèbre.

#### Travaux d'investissements :

- Des travaux dans le secteur 8 ont été réalisés au printemps et en été 2018 sur la Commune d'Ecublens, dans le secteur en aval des voies CFF jusqu'au chemin de la Forêt. Ces travaux consistaient à réhabiliter le collecteur par chemisage complet et rehausser une chambre enterrée au niveau des parois anti-bruit de l'autoroute. Le montant du préavis s'est élevé à Fr. 317'000.- TTC pour un tronçon d'une longueur de 530 m.



© ribi sa

#### Etudes et chantiers divers :

- Projet « Vortex » (nouveaux logements sur la Commune de Chavannes-près-Renens) : les travaux de raccordement sur le réseau M&S ont été terminés au printemps 2018.

- Avenue de la Concorde, Chavannes-près-Renens : des travaux de construction de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées sont en cours. La 1<sup>ère</sup> partie, réalisée en 2018, consistait à réaliser les exutoires dans le voûtage de la Mèbre pour les EC et dans le collecteur de Mèbre-Sorge, situé de part et d'autre du voûtage, pour les EU.
- Raccordement STEP de Bussigny sur le réseau Mèbre-Sorge : les travaux ont débuté en octobre 2018 et devraient durer jusqu'à fin 2019. Le raccordement est en cours d'exécution.
- Mise à l'enquête publique de la suppression du goulet d'étranglement de Crissier (OFROU) : l'enquête publique s'est déroulée du 9 novembre au 8 décembre 2018. Certains projets touchant de près ou de loin les collecteurs du réseau Mèbre-Sorge, une série de commentaires a été déposée pour permettre un suivi sur les interventions sur ou à proximité des collecteurs.
- Suivi des sondes et du pluviomètre de Crissier : deux sondes sont présentes sur le réseau Mèbre-Sorge, l'une dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers l'arrêt m1 Mouline) et l'autre au déversoir du Pontet à Ecublens. Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier. Les sondes installées permettent de mesurer les hauteurs d'eau de manière périodique et d'en déduire le nombre de déversements qui ont lieu par année.

#### Evénements :

- L'année 2018 a été caractérisée par peu de précipitations durant la période estivale. Les événements orageux ou de fortes pluies ont été moins marqués. Le déversoir d'orage de la Chamberonne a été sollicité deux fois lors de fortes pluies, en début d'année.

◆ ◆ ◆ ◆

## Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Pe-toud (Conseil intercommunal).

### PREAMBULE

Bien que le « Rapport de gestion 2018 », disponible sur le site [www.erm-step.ch](http://www.erm-step.ch), relate et commente, en détails, les nombreuses et diverses activités de l'ERM, il convient de souligner les quelques points particuliers suivants :

Sur le plan administratif, on notera les mutations au sein du personnel avec le départ d'une collaboratrice et l'arrivée d'une nouvelle secrétaire début septembre 2018.

Dans le domaine du « Réseau des collecteurs et des STREL », hors les travaux d'entretien courants, l'activité des collaboratrices et des collaborateurs de l'ERM a principalement été marquée par le suivi de divers projets en cours et l'établissement d'importants préavis relatifs à l'assainissement de différents tronçons du réseau des collecteurs et, tout particulièrement, la préparation d'un préavis relatif à la construction d'un nouveau collecteur permettant, à terme, de délester le collecteur situé en bordure de La Morges, en aval de la Commune de Chigny.

Dans le domaine de la « STEP », en complément des travaux d'entretien courants effectués et planifiés tout au long de l'année, le personnel de l'ERM a continué d'assurer le suivi des travaux prévus à la STEP de Colombier-Cottens afin d'optimiser le fonctionnement des installations. Quant au personnel d'exploitation, il a fortement contribué aux travaux de vidange et d'entretien

des deux digesteurs, de mi-août à mi-décembre.

Dans le cadre de l'étude de la modernisation et de l'implantation des futures installations de la STEP, le Comité de direction, la Direction et le personnel technique ont participé aux séances de travail avec les bureaux d'ingénieurs, les représentants de la DGE, ainsi que les services concernés de la Commune de Morges. L'étude a été ponctuée par un rapport d'avant-projet et un rapport d'enquête préliminaire, tous deux soumis pour examen à la DGE.

En ce qui concerne les installations de récupération de chaleur sur les eaux de sortie de la STEP, elles ont été mises en service par Romande Energie courant de l'été 2018.

Dans le domaine des « Tâches spéciales », on notera que la campagne de faucardage 2018 a été marquée par une activité particulièrement chargée, avec une quantité d'algues récoltées nettement supérieure aux années précédentes. Quant au contrôle des citernes, il est entré dans une période de stabilité à la suite des nombreux changements survenus lors des dernières années.

### ADMINISTRATION GENERALE

#### CONSEIL INTERCOMMUNAL

##### Séances du Conseil intercommunal

En 2018, le Conseil intercommunal a tenu quatre assemblées :

- Le 14 mars 2018 à Morges, 1<sup>ère</sup> séance de l'année 2018.
- Le 27 juin 2018 à Morges, 2<sup>e</sup> séance de l'année et dernière séance sous la présidence de Mme Patricia Correia da Rocha.
- Le 26 septembre 2018 à Echichens (Monnaz, salle villageoise), 3<sup>e</sup> séance de l'année et 1<sup>ère</sup> sous la présidence de M. Jean-Michel Duruz.
- Le 12 décembre 2018 à Echichens (Monnaz, salle villageoise), 4<sup>e</sup> séance de l'année.

### Composition du Conseil intercommunal

A la fin de l'année 2018, le Conseil intercommunal de 37 membres (dont 2 vacants) se compose de la manière suivante :

|                            |   |   |
|----------------------------|---|---|
| <b>Bussy-Char-donney</b>   | <b>Sandra</b><br>Olivier  | <b>Petit</b><br>Cretegny  |
| <b>Chigny</b>              | <b>Charles-Henri</b><br>Sara  | <b>de Luze</b><br>Speckinger Lenoir   |
| <b>Clarmont</b>            | <b>Jean-Luc</b><br>Christian  | <b>Fiechter</b><br>Viande   |
| <b>Denens</b>              | <b>Philippe</b><br>Christian  | <b>Pernet</b><br>Gränicher  |
| <b>Denges</b>              | <b>Alain</b><br>Pierre-André  | <b>Golay</b><br>Bruchez   |
| <b>Echichens</b>           | <b>Jean-Michel</b><br>Oscar   | <b>Duruz</b><br>Gros  |
| <b>Ecublens</b>            | <b>Danièle</b><br>Christophe  | <b>Petoud</b><br>Cartier  |
| <b>Lonay</b>               | <b>Jean-Charles</b><br>Michel   | <b>Détraz</b><br>Borboën  |
| <b>Morges</b>              | <b>Sylvie</b><br>Melany<br><br>Pierre-Marc<br>Patricia<br>Vacant<br><br>Eva<br>Maurice<br>Alain<br>Joseph | <b>Podio</b><br>Blanchard<br>(Studer)<br>Burnand<br>Correia da Rocha<br>Démission de<br>Mme Katharina<br>Dellwo Bauer<br>Frochaux<br>Jaton<br>Troger<br>Weissen |
| <b>Préverenges</b>         | <b>Alain</b><br>Philipp<br>Vacant<br><br>Manuel   | <b>Garraux</b><br>Gloor<br>Démission de<br>M. Jean-Hubert<br>Jaquier<br>Zenger  |
| <b>Tolochenaz</b>          | <b>Olivier</b><br>Refo  | <b>Jeanneret</b><br>Dorta   |
| <b>Vaux-sur-Morges</b>     | <b>Christian</b><br>Luc   | <b>Perret-Gentil</b><br>Breton  |
| <b>Vufflens-le-Château</b> | <b>Philippe</b><br>Edmond   | <b>Henriod</b><br>Piguet  |
| <b>Yens</b>                | <b>Jonathan</b><br>Gérard   | <b>Lüthi</b><br>Zbinden   |

Selon l'article 5 de nos statuts, les noms mentionnés en « **gras** » sont les délégués « fixes » (délégués Conseillers municipaux) et les noms en « *italique* » sont les délégués « variables » (délégués par leur Conseil général / communal).

### Bureau du Conseil intercommunal

En 2018, le Bureau du Conseil est composé de la manière suivante :

#### 1<sup>er</sup> semestre – Bureau 2017/2018

- *Présidente* :  
Mme Patricia Correia da Rocha, Morges
- *Vice-Président* :  
M. Jean-Michel Duruz, Echichens
- *Secrétaire* :  
Mme Monique Robin, Tolochenaz
- *Scrutateurs* :  
M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney  
M. Olivier Jeanneret, Tolochenaz
- *Scrutateurs-suppléants* :  
Mme Eva Frochaux, Morges  
M. Frédéric Ambresin, Bussy-Chardonney

#### 2<sup>e</sup> semestre – Bureau 2018/2019

- *Président* :  
M. Jean-Michel Duruz, Echichens
- *Vice-Président* :  
Michel Borboën, Lonay
- *Secrétaire* :  
Monique Robin, Tolochenaz
- *Scrutateurs* :  
M. Jean-Charles Détraz, Lonay  
M. Pierre-André Bruchez, Denges
- *Scrutateurs-suppléants* :  
Mme Eva Frochaux, Morges  
Mme Danièle Petoud, Ecublens

### Commissions de gestion et des finances

Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019, la Commission de gestion chargée de l'examen de la gestion et des comptes 2018 est composée de :

- Mme Danièle Petoud, Ecublens
- M. Michel Borboën, Lonay
- M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney
- M. Charles-Henri de Luze, Chigny
- M. Olivier Jeanneret, Tolochenaz
- M. Jonathan Lüthi, Yens
- M. Manuel Zenger, Préverenges.

Pour mémoire, les membres de cette Commission sont rééligibles. La Commission est ainsi constituée de cinq membres anciens, MM. Borboën, Creteigny, de Luze, Lüthi et Zenger, ainsi que de Mme Petoud et de M. Jeanneret, nouveaux membres.

La Commission des finances est composée de MM. :

- Reto Dorta, Tolochenaz
- Christian Gränicher, Denens
- Philippe Henriod, Vufflens-le-Château
- Christian Perret-Gentil, Vaux-sur-Morges
- Joseph Weissen, Morges,

avec comme suppléants :

- M. Alain Troger, Morges
- M. Christophe Cartier, Ecublens.

Pour mémoire cette Commission est élue pour la durée de la législature 2016-2021.

#### Préavis déposés en 2018



En 2018, le Comité de direction de l'ERM a déposé dix préavis :

#### N° 05/2017

Adhésion de la Commune d'Echandens à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne – Demande de raccordement de l'ensemble de la Commune à la STEP de l'ERM.

#### N° 01/2018

Demande de crédit de Fr. 51'000.- TTC, pour la réhabilitation de la conduite de refoulement « Caroline, N° 54 » de la station de pompage du Petit-Bois sur la Commune de Morges.

#### N° 02/2018

Demande de crédit de Fr. 152'000.- TTC,

pour l'étude complémentaire d'avant-projet pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP.

#### N° 03/2018

Comptes de l'exercice 2017.

#### N° 04/2018

Demande de crédit de Fr. 200'000.- TTC, pour la vidange et l'entretien des digesteurs de la STEP.

#### N° 06/2018

Budget de l'exercice 2019.

#### N° 07/2018

Demande de crédit de Fr. 131'000.- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale N° 62 » sur la Commune d'Echichens.

#### N° 08/2018

Demande de crédit de Fr. 103'000.- TTC, pour le déplacement du collecteur « Double Venoge rive droite, N° 74 » sur les Communes d'Ecublens et de Denges.

#### N° 09/2018

Demande de crédit de Fr. 155'000.- TTC, pour le déplacement et la réhabilitation du collecteur « Centre, N° 60 » sur les Communes d'Echichens et de Morges.

#### N° 10/2018

Demande de crédit de Fr. 850'000.- TTC, pour le déplacement des collecteurs « Caroline, N° 54 et Longeraie-Parc, N° 102 » dans le parc des sports sur la Commune de Morges.

#### Sommaire des décisions du Conseil intercommunal

Durant les séances tenues en 2018, le Conseil intercommunal a décidé :

#### Le 14 mars 2018

- D'accepter la demande d'adhésion de la Commune d'Echandens, sous réserve de l'acceptation du Conseil communal d'Echandens.
- D'octroyer un crédit de Fr. 51'000.- TTC, pour la réhabilitation de la conduite de refoulement « Caroline, N° 54 » de la station de pompage du Petit-Bois sur la Commune de Morges.
- D'octroyer un crédit de Fr. 152'000.- TTC, pour l'étude complémentaire d'avant-projet pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP.

### Le 27 juin 2018

- D'adopter les comptes et le rapport de gestion 2017.
- D'octroyer un crédit de Fr. 200'000.- TTC, pour la vidange et l'entretien des digesteurs de la STEP.

### Le 26 septembre 2018

- D'adopter le budget pour l'exercice 2019.
- D'octroyer un crédit de Fr. 131'000.- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N° 62 » sur la Commune d'Echichens.

### Le 12 décembre 2018

- D'octroyer un crédit de Fr. 103'000.- TTC, pour le déplacement du collecteur « Doublage Venoge rive droite, N° 74 » sur les Communes d'Ecublens et de Denges.
- D'octroyer un crédit de Fr. 155'000.- TTC, pour le déplacement et la réhabilitation du collecteur « Centre, N° 60 » sur les Communes d'Echichens et de Morges.
- D'octroyer un crédit de Fr. 850'000.- TTC, pour le déplacement des collecteurs « Caroline, N° 54 et Longeraie-Parc, N° 102 » dans le parc des sports sur la Commune de Morges.

### Examen de la gestion et des comptes 2017

Cette Commission, sous la présidence de M. Michel Borboën (Lonay), avec M. Manuel Zenger (Préverenges), rapporteur, Mme Eva Fochaux (Morges), MM. Olivier Cretegnny (Bussy-Chardonney), Charles-Henri de Luze (Chigny), Jonathan Lüthi (Yens) membres, a émis 4 vœux.

### Communications du Comité de direction

Au cours de l'année 2018, le Comité de direction a déposé, par écrit, quatre communications relatives aux préavis ERM « ouverts ».

Il a également présenté deux communications verbales pour informer le législatif de notre Association sur :

- L'avancement de la modernisation de la STEP.

- Le personnel ERM, le début d'activité au 1<sup>er</sup> septembre 2018 de Mme Sandrine Monod.

## COMITE DE DIRECTION

### Composition

Le Comité de direction a effectué ses tâches en 2018 selon l'organisation suivante :

- *Président* :  
M. Christian Maeder, Ecublens  
Administration générale, personnel et assurances
- *Vice-Président* :  
M. Jean-Jacques Aubert, Morges  
Exploitation de la STEP
- *Membres* :
  - M. Jérôme Azau, Préverenges  
Finances et informatique
  - M. Salvatore Guarna, Tolochenaz  
Exploitation du réseau et des STREL
  - M. Bernard Perey, Denens  
Citernes, faucardeuse et missions spéciales.

### Séances du Comité de direction

Le Comité de direction a tenu onze séances ordinaires qui se sont déroulées, comme par le passé, généralement le deuxième mercredi de chaque mois et trois séances extraordinaires. De plus, il a participé à deux séances de travail organisées par le bureau d'ingénieurs « Triform SA », en présence de la « DGE », relatives à l'étude de l'avant-projet pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP.

## ACTIVITES DE L'ERM

### Personnel administratif

Le personnel administratif est constitué de quatre personnes, soit le Directeur, l'Adjointe administrative, l'Adjoint technique et la Responsable des « tâches spéciales ». Il a assuré la marche des affaires courantes, la préparation des différents dossiers pour le Comité de direction, le Conseil intercommunal, ainsi que l'ensemble des tâches administratives et comptables. Pour l'Adjoint

technique, la moitié de son activité est dévolue aux tâches administratives, l'autre moitié est consacrée aux tâches d'exploitation.

### Personnel d'exploitation

Le personnel d'exploitation est constitué de six personnes, soit le Chef d'exploitation de la STEP, son remplaçant, la Responsable de l'exploitation du réseau des collecteurs et des STREL (poste à 60 %), sa collaboratrice (poste à 50 %) et deux employés STEP/Réseau. Il a assuré le suivi de l'exploitation des STEP de Morges, de Lully-Lussy, du Pontet « Colombier-Cottens », du Réseau des collecteurs et des STREL, la maintenance des installations et la majeure partie des interventions d'urgence liées à des défauts ou des pannes.

Ce personnel est renforcé, comme les années précédentes, pour l'exploitation de la faucardeuse.

### Personnel auxiliaire

Le personnel permanent a été appuyé par du personnel auxiliaire soit :

- la concierge, à titre régulier ;
- un mécanicien automobile de Préverenges, également à titre régulier, pour l'exploitation de la faucardeuse.

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission intercommunale de la taxe de séjour

*Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale : Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

En 2018, l'hôtellerie en Suisse a comptabilisé 38,8 millions de nuitées, soit le meilleur résultat jamais enregistré jusqu'à ce jour. Ceci représente une croissance de 3,8 % (+1,4 million) par rapport à 2017. La demande étrangère totalise 21,4 millions d'unités, en hausse de 4,5 % (+921'000). Elle affiche ainsi son meilleur bilan depuis 10 ans. De leur côté, les nuitées suisses progressent de 2,9 % (+493'000) et atteignent ainsi la valeur record de 17,4 millions de nuitées. Tels sont les résultats définitifs de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

L'Office du tourisme du Canton de Vaud (OTV) se félicite une fois encore des résultats très positifs concernant les nuitées hôtelières 2018 (+0,8 %). Celles-ci renforcent le record atteint en 2017. En cause, un marché suisse fort en continuelle progression, un redressement européen consolidé et de belles évolutions sur des marchés cibles de l'Office du tourisme vaudois et ses partenaires.

2018, nouvelle année record pour la fréquentation hôtelière de Lausanne et agglomération. Avec 1'258'932 nuitées comptabilisées en 2018, Lausanne Tourisme enregistre un nouveau record de fréquentation dans la destination phare du Canton de Vaud, affichant une progression de l'ordre de 2,5 % par rapport à 2017. L'augmentation la plus marquée a été observée au mois d'août.

Le relevé des montants versés à Mobilis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du FERL s'inscrit à :

- 2015 : Fr. 1'073'428.-
- 2016 : Fr. 1'269'438.-
- 2017 : Fr. 1'347'318.-
- 2018 : Fr. 1'390'892.-

Au cours de l'année, la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) s'est réunie deux fois : le 25 mai et le 12 octobre 2018. Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 21 projets pour un montant total de Fr. 1'003'000.-.

- Fr. 15'000.- Festival Programme Commun, 4<sup>e</sup> édition.
- Fr. 20'000.- ITU Triathlon Word Cup 2018.
- Fr. 50'000.- ITU World Triathlon Series Grand Final 2019.
- Fr. 20'000.- Cap sur l'Ouest 2018, la fête du District de l'Ouest lausannois.
- Fr. 8'000.- Festival de théâtre de Chisaz.
- Fr. 5'000.- Festival Blues Rules Crissier, 9<sup>e</sup> édition.

- Fr. 10'000.- Festival Destiny 2018, 12<sup>e</sup> édition.
- Fr. 100'000.- Lausanne Jardins 2019.
- Fr. 90'000.- Festival de la Cité 2018.
- Fr. 180'000.- Théâtre du Soleil.
- Fr. 40'000.- Swiss Dance Days 2019.
- Fr. 5'000.- City event Athletissima.
- Fr. 100'000.- Lausanne Tourisme : bureau d'accueil supplémentaire dans le cadre des JOJ 2020.
- Fr. 80'000.- Lausanne Tourisme : développement d'une stratégie œnotouristique et gastronomique.
- Fr. 70'000.- Lausanne Tourisme : étude de faisabilité d'une signalétique touristique.
- Fr. 120'000.- Lausanne Tourisme : création d'une application *the Lausanner*.
- Fr. 30'000.- 33<sup>e</sup> Congrès de la Conférence internationale des Barreaux.
- Fr. 20'000.- Festival Lausanne Lumière 2018.
- Fr. 25'000.- Bô Noël 2018 (Association Lausanne Noël).
- Fr. 5'000.- Association Zigzag, théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois.
- Fr. 10'000.- Rallye FVJC 2019.

Outre, les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2018, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

♦ ♦ ♦ ♦

## Ecublens Animation



*Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 20 avril à l'Espace Nicollier, et fut suivie du concert « Vox Office », par l'ensemble Voxset qui, de manière vocale a revisité les chansons des plus grands films.



Comme chaque année, l'événement de mai fut le concert de l'ensemble Bavaria, à la grande salle du Motty.

Le 30 juin, la troisième édition de la Fête de la musique battait son plein et ceci même avec la coupe du monde. C'est une foule de tout âge qui remplissait le parc du Pontet pour accueillir Henri Dès et d'autres groupes de musique locaux.



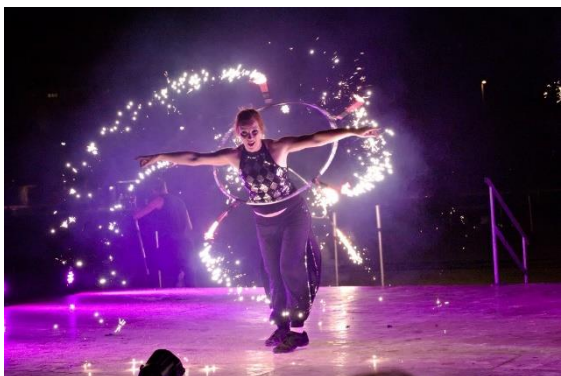
La Fête nationale a eu lieu, comme de coutume, dans la cour du collège de la Coquellaz. Le dispositif de l'événement, qui évolue en douceur, donne toujours satisfaction, même sous la pluie. On relèvera tout de même un taux de participation moins élevé que les années précédentes.

Le 3 octobre, le « Paradise Creek Jazz Band », groupe formé d'anciens musiciens du « Swiss Yerba Buena Créole Rice Jazz

Band », emmené par l'incontournable Beat Clerc, sortait le grand jeu. Les musiciens et leur chanteuse ont enchanté et conquis le public.



Cette année, a également eu lieu le festival Equi-no'X qui, comme à chaque édition, a mis le feu à la plaine de Pontet.



Le 26 octobre, pour la première fois, une journée d'initiation aux drones de course a été organisée, à la salle de gymnastique de la Coquerellaz. Ce fut un succès, toutes les sessions étaient pleines, les participants en sont ressortis avec le sourire et les organisateurs étaient heureux que ce nouveau projet fonctionne bien.

Le traditionnel spectacle pour enfants a eu lieu le 17 novembre à la grande salle du Motty. Cette année, c'est le magicien, humoriste et mentaliste, Daniel Juillerat, qui a conquis et stupéfait le public.

En décembre, il y a eu deux manifestations autour du thème de Noël. La première fut le concert de l'Avent, le dimanche 9 décembre, avec le groupe « InSOLito » qui a donné de la voix sur le plancher de l'église du Motty. Après le concert, le public s'est dirigé à Renges où l'Association des Amis du Four de Renges organisait la traditionnelle fenêtre de l'Avent.

Puis, pour terminer, le samedi 22 décembre a eu lieu le spectacle de marionnettes « Le conte d'hiver » à la grande salle du Motty.



En 2018, Ecublens Animation a porté le projet de création du nouveau cachet postal, initié par M. Pierre Jaquenoud et réalisé par l'artiste local Robert Blanchette.

Depuis le 19 mars 2018, date de l'inauguration de la Poste d'Ecublens dont l'esthétique a été totalement revue, celle-ci utilise le cachet postal sur les diverses correspondances.



Le comité a également soutenu des événements ou actions organisés sur le territoire ou en lien avec la Commune d'Ecublens. En 2018, le comité a accepté de participer généreusement au remplacement des panneaux lumineux.

◆◆◆◆



## Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

### Le Comité de gestion

En 2018, la composition du Comité de gestion du Fonds intercommunal de soutien aux Institutions culturelles de la Région lausannoise, cité ci-après sous « le Fonds », était la suivante :

- M. Marc Zolliker, Président, Pully.
- M. Jean-Claude Glardon, Vice-Président, Bussigny.
- M. Antoine Reymond, trésorier, Prilly.
- Mme Sylvie Pittet Blanchette, Ecublens.
- Mme Claire Glauser, Lutry.
- M. Philippe Somsy, Le Mont-sur-Lausanne.

### Les communes membres

En 2018, le Fonds a pu compter sur 19 communes membres, soit Pully, Bussigny, Prilly, Ecublens, Lutry, Le Mont-sur-Lausanne, Assens, Belmont-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Echandens, Epalinges, Froideville, Jouxens-Mézery, Paudex, Préverenges, Renens, Romanel-sur-Lausanne et St-Sulpice. Il a en outre bénéficié du don de 3 communes alliées qui n'ont pas signé la convention, à savoir Chavannes-près-Renens, Savigny et Villars-Ste-Croix.

### Représentation du Fonds au sein des Conseils de fondation des institutions

La Municipalité de Lausanne a nommé les représentants du Fonds suivants au sein des conseils de fondation des institutions pour la législature 2016-2021 :

- M. Jean-Claude Glardon au sein du Conseil de la Fondation de l'Orchestre de chambre de Lausanne.
- Mme Sylvie Pittet Blanchette au sein du Conseil de la Fondation pour l'art dramatique.

- M. Antoine Reymond au sein du Conseil de la Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique.
- M. Marc Zolliker au sein du Conseil de la Fondation du Béjart Ballet Lausanne.

### Séances du Comité de gestion

En 2018, le comité s'est réuni à une seule reprise, le 18 avril à Ecublens. A noter qu'une séance avait été fixée au 10 octobre 2018, mais elle a été annulée faute d'objet et/ou d'information de grand intérêt à mettre à l'ordre du jour.

### Assemblée générale

L'assemblée générale du Fonds s'est tenue le 6 juin 2018 à l'Opéra de Lausanne, en présence des représentants des quatre institutions culturelles soutenues par le Fonds : Mme Sophie Mercier, Directrice administrative et financière du Théâtre de Vidy, Mme Regina Zwahlen, Directrice administrative du Béjart Ballet Lausanne, M. Jean Ellgass, Directeur exécutif du Béjart Ballet Lausanne, et nos hôtes, M. Cédric Divoux, Administrateur de l'Opéra de Lausanne et M. Benoît Braescu, Directeur exécutif de l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

La séance a été suivie d'un cocktail dînatoire et d'une représentation de l'Opéra « Simon Boccanegra » de Giuseppe Verdi, le tout généreusement offert par l'Opéra de Lausanne.

### Secrétariat

La gestion administrative du Fonds est assurée par Mme Christine Keberlé Joyet, Secrétaire en titre du Fonds.

### Subventions aux institutions et résumé des comptes

A cette occasion, l'assemblée a accepté à l'unanimité de verser aux 4 institutions de base les mêmes subventions que pour les années 2016 et 2017, soit un total de Fr. 850'000.- réparti comme suit :

- Béjart Ballet Lausanne : Fr. 170'000.- (2017 : Fr. 180'000.-)
- Théâtre de Vidy-Lausanne : Fr. 255'000.- (2017 : Fr. 255'000.-)
- Orchestre de Chambre de Lausanne : Fr. 170'000.- (2017 : Fr. 170'000.-)

- Opéra de Lausanne :  
Fr. 255'000.- (2017 : Fr. 255'000.-)
- Total : Fr. 850'000.- (2017 : Fr. 860'000.-)

En résumé, le montant total des subventions allouées en 2018 aux institutions s'élève à Fr. 850'000.-. Le montant des subventions versées par Ecublens se monte à Fr. 6.-/habitant, soit un montant de Fr. 75'360.-.

Pour information, le budget 2018 de la Ville de Lausanne pour ces 4 institutions se montait à Fr. 24'232'900.-. Idéalement, selon la Convention, la quote-part des communes devrait atteindre le 10 % de cette somme, soit Fr. 2'423'290.- (Fr. 14.78 par habitant).

### Carte Cultissime

Le nombre de cartes émises depuis le début du projet en juin 2015 s'élève à 1'380. Un chiffre encourageant bien que toujours supérieur au nombre de fois où les bénéficiaires les utilisent. Ceci s'explique par le fait que certaines communes offrent ces cartes à leurs jeunes citoyens. Il en ressort des chiffres en dents de scie depuis 2016 (81 places achetées en 2016, 340 en 2017 et 212 en 2018). Il est également à relever que la campagne de publicité initiée en début d'année 2018 sur les réseaux sociaux a généré une augmentation des souscriptions de cartes.

♦ ♦ ♦ ♦

### Galerie du Pressoir



### Comité

Le comité – ou groupe d'animation – a œuvré dans la composition suivante :

|                          |                                |
|--------------------------|--------------------------------|
| <u>Président</u> :       | M. Robert Blanchette           |
| <u>Vice-Présidente</u> : | Mme Karla Medrano              |
| <u>Secrétaire</u> :      | Mme Danielle Gerster-Germanier |

|                    |   |
|--------------------|---|
| <u>Caissière</u> : | Mme Brigitte Bignens  |
| <u>Membres</u> :   | Mme Yasmine Bugnon<br>M. Claude Genicoud<br>Mme Isabelle Klotz<br>Mme Anne-Claude Hottinger<br>Mme Yamina Thoma |

Représentante de la Municipalité : Mme Danièle Petoud

### Changements au comité

M. Romain Miceli a démissionné et Mme Anne-Claude Hottinger a rejoint notre comité en tant que membre.

### Relations avec la Municipalité

Au cours de cette année 2018, le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable a, comme d'habitude, collaboré à la plus grande satisfaction de notre comité.

Cette collaboration continue car les projets suivants ont été proposés et sont à l'étude :

- Eclairage dans le local du four (installation réalisée en janvier 2019).
- Sonorisation dans l'espace galerie (musique d'ambiance).
- Signalétique de la Galerie sur la façade du bâtiment.
- Rafrâichissement de la toile blanche ou du mur principal en face de l'escalier, suppression de la boiserie sur l'étage du haut, ainsi que modification de la balustrade et du système de fermeture.

Nous remercions chaleureusement la Municipalité de nous avoir soutenus dans ces projets et d'avoir permis leur réalisation.

### Expositions/Concerts

Durant cette année, nous avons organisé :

- 6 expositions de peinture (techniques mixtes, acryliques, huiles, aquarelles), sculptures et photographies.
- 1 exposition collective de santons et de crèches.
- 2 expositions collectives avec les enfants de l'école d'arts Art'itude.
- 5 concerts classiques : piano, violon, guitare et poésie française.

En janvier 2018, Julia Froschhammer s'est produite, accompagnée de la technologie Tomplay. La Banque cantonale vaudoise a soutenu cet événement et a fait un don de Fr. 1'000.-.

Une expérience unique avec la pianiste accompagnée virtuellement par un orchestre symphonique. Grâce à l'application Tomplay, mise au point par une jeune startup de Pully, il est maintenant possible de jouer de son instrument accompagné d'un ensemble de musiciens professionnels, comme dans une salle de concert. Une telle rencontre entre le réel et le virtuel n'a jamais été présentée en public.



Les expositions collectives avec les étudiants de Art'itude ont eu un grand succès. C'est avec beaucoup de talent que les jeunes musiciens du Conservatoire de musique de Lausanne ont animé les vernisages.

Lors de la Fête de la musique, nous avons organisé, en collaboration avec Ecublens Animation, un concert classique présenté par la pianiste Mme Domenika Szlezzynger.

Toutes ces activités ont été très appréciées par le public.

## Fête de Printemps

Tous les ingrédients étaient réunis pour une fête réussie : une ambiance conviviale, la chaleur dans le local du four, la météo, ainsi que la bonne humeur de tout le monde.

## Comptes 2018

Pour 2018, les comptes de la Galerie du Pressoir se clôturent avec un bénéfice de Fr. 8'253.13.

En 2018, notre Galerie a accueilli 6 expositions durant lesquelles nous avons enregistré de bonnes ventes. Nous relevons également une excellente fréquentation de nos concerts du dimanche.

Ce succès est très gratifiant. C'est une belle reconnaissance pour l'investissement de chacun des membres du comité et cela les encourage de continuer à œuvrer afin de pérenniser l'existence de la Galerie du Pressoir.

## Remerciements

Nous remercions Mme Mirjana Djukanovic, concierge, et Jérôme Ballif, électricien, pour leur excellent travail.

En terminant ce bref rapport sur nos activités, nous tenons à remercier les Autorités pour leur soutien constant, ainsi que les services communaux pour leur précieuse collaboration.

Nous apprécions tout spécialement la présence de la déléguée de la Municipalité, Mme Danièle Petoud, lors de nos séances et manifestations.

Nous nous efforçons d'honorer au mieux la confiance que vous nous témoignez.

*Pour le comité 2018 de la  
Galerie du Pressoir :*

*Robert Blanchette  
Président*

*Karla Medrano  
Vice-Présidente*

◆◆◆◆

## Ludothèque « Le Dé Blanc »



Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

### TACHES DE LA LUDOTHEQUE

- Concevoir et exercer une activité d'animation dans le domaine du jeu.
- Faire découvrir à la population l'univers du jeu.
- Assumer la responsabilité administrative et opérationnelle de la Ludothèque communale.
- Gérer les achats en faveur de la Ludothèque dans le cadre du budget alloué.
- Veiller à la sécurité des usagers.
- Gérer la diffusion des informations relatives aux activités de la Ludothèque.
- Gérer, planifier et coordonner les activités des bénévoles.
- Assurer le lien avec le comité et les services communaux.
- Apporter une collaboration active et constructive au comité pour l'élaboration et le suivi des projets.
- Faciliter les contacts entre les cultures et les générations.
- Collaborer au service du prêt.
- Assister et conseiller les usagers dans leurs choix.
- Participer aux animations permettant d'augmenter l'intérêt pour la Ludothèque.
- Représenter la Ludothèque lors des assemblées des Fédérations des ludothèques vaudoises et suisses.

### Statistiques

Nombre d'inscrits : 123

Nouvelles inscriptions 2018 : 32

Nombre de jeux à disposition : 2'270

Nombre de prêts effectués: 2'429.

### FONCTIONNEMENT DE LA LUDOTHEQUE

| Heures d'ouverture |                   |
|--------------------|-------------------|
| Lundi              | 15 h 00 – 18 h 30 |
| Mercredi           | 15 h 00 – 18 h 30 |
| Jeudi              | 15 h 00 – 19 h 00 |

En général, la Ludothèque est ouverte pendant les vacances scolaires, à l'exception des deux semaines pendant la période des fêtes de fin d'année, ainsi qu'un mois pendant les vacances scolaires d'été.

### Personnel

La Ludothèque emploie une ludothécaire à 50 %, aidée par une équipe de 12 bénévoles, répartis sur les trois jours d'ouverture. En 2018, les bénévoles ont contribué pour 887 heures. Les tâches principales des bénévoles consistent en la préparation des jeux, les contrôles lors de la restitution des jeux, l'achat de nouveaux jeux, ainsi que le conseil à la clientèle. De manière occasionnelle, les bénévoles sont aussi impliquées pour l'animation dans les manifestations que la Commune organise.

Depuis 2013, la Ludothèque participe au programme MACIT (Mesures d'Actions CITOYENNES), qui a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale non suivis par l'Office régional de placement (ORP) de se sentir utiles et de retrouver un rythme dans leur quotidien. Cette mesure est dirigée par Bénévolat-Vaud et, à ce jour, sept personnes au bénéfice de cette aide ont participé en tant que bénévoles au sein de la Ludothèque. Pendant l'année 2018, aucun bénévole issu du programme MACIT n'a été attribué à la Ludothèque.

### Comité

De plus, la Ludothèque est soutenue par le comité de l'Association de la Ludothèque d'Ecublens. Le comité, avec ses cinq membres, propose les budgets, tient les comptes, organise certaines activités, anime les soirées jeux et contribue aux aspects opérationnels de la Ludothèque.

## ACTIVITES

### Animations

Dans un souci de faire découvrir la Ludothèque à la population, nous participons aux grands événements que la Commune organise, comme par exemple la Fête interculturelle ou la fête de la paroisse au Motty. L'équipe de la Ludothèque prépare, à cette occasion, des jeux au format géant et des animations adaptés à tout public.



### Passeport vacances

La Ludothèque participe, depuis 2013, au Passeport Vacances. Cette année, nous avons accueilli ainsi, pendant deux après-midis, une douzaine de jeunes par session, afin de leur faire découvrir les jeux de société. Leur âge se situe entre 9 et 15 ans.

### Découverte de la Ludothèque

Plusieurs fois par année, la Ludothèque organise des moments de jeux et découverte pour les enfants des garderies de la Commune, afin de développer leur goût pour les jeux et le partage.

### Soirées jeux



La Ludothèque a fait portes ouvertes sept samedis soir afin de découvrir des nouveaux jeux, rejouer aux classiques ou tout simplement pour rencontrer du monde.

Ces soirées sont ouvertes aux membres et aux non-membres, de tout âge.

### Fenêtre de l'Avent



Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, la Ludothèque a ouvert la première fenêtre du « calendrier de l'Avent » organisé dans toute la Commune. Vin chaud, thé, soupe à la courge et biscuits ont été offerts à toutes les personnes présentes. Cette fête a été suivie d'une soirée jeux.

## ACTIVITES LIEES A L'EXPLOITATION

### Représentation aux associations

La Ludothèque, faisant partie de plusieurs associations en relation avec les jeux, participe de manière régulière aux différentes assemblées et événements organisés par ces associations, afin de faire connaître la Ludothèque dans ce milieu et d'échanger des idées.

Plusieurs personnes affiliées à la Ludothèque ont pris soin de la représenter à l'assemblée générale de la Fédération des ludothèques suisses (FLS) à Buchs SG, ainsi qu'à l'Assemblée des ludothèques vaudoises (AVdL) à Nyon.

Nous avons aussi assuré notre présence au Forum des jeux à Yverdon, ainsi qu'à l'Amicale des ludothèques de Vaud et Valais à Savigny.

### Renouvellements des jeux et tri

Dans le cadre du renouvellement continu des jeux, plusieurs jeux et jouets ont été ajoutés à notre assortiment, en visant toutes les catégories d'âge, afin de proposer des nouveautés aux membres de la Ludothèque.

Outre les achats de nouveaux jeux, il est aussi nécessaire de faire un tri et d'éliminer les jeux abîmés ou inutilisés. Les jeux et jouets peu empruntés ont été mis en évidence et proposés à la location. Les autres jeux ont été mis en vente à prix très réduit ou donnés au chalet de Morgins, afin que les écoliers puissent en profiter lors des semaines à la montagne organisées par les écoles.

### Formation continue

Les bénévoles sont aussi invitées, dans le cadre de l'amélioration des services de la Ludothèque, à participer à des cours organisés par la FLS.

### Changement d'horaire d'ouverture

Afin d'évaluer la satisfaction de nos clients par rapport aux services de la Ludothèque, un sondage a été organisé auprès des abonnés en 2017.

Les remarques constructives ont donné lieu à des ajustements sur les heures d'ouverture en 2018.

Le test s'est effectué sur les jeudis, où nous avons proposé une ouverture prolongée jusqu'à 19 h 30. L'essai s'étant révélé relativement peu concluant, il a été décidé, en fin d'année, de faire des ouvertures le jeudi jusqu'à 19 h, et les lundis et mercredis jusqu'à 18 h 30, comme à l'accoutumée.

### Préparation pour nouveau logiciel de gestion

Sur la fin de l'année 2018, les étapes nécessaires pour le passage vers le nouveau logiciel de gestion de ludothèque ont été accomplies, notamment avec l'installation d'un nouveau système informatique. Ceci ouvre la voie pour la modernisation du système de gestion, qui sera mis en place dans le courant 2019.

## BILAN

L'année 2018 a été à nouveau une bonne année, avec un nombre d'utilisateurs actifs stable.

Le bilan financier est, lui aussi, positif, tout comme les années précédentes, ce qui nous a permis de prévoir plus de renouvellements de jeux.

L'engouement du public pour la Ludothèque reste entier, avec toutes les catégories de la population représentées. Le taux d'emprunt des jeux est bon avec plus de 2'400 prêts dans le courant de l'année, ce qui démontre l'utilité d'un tel service.

Les soirées jeux restent un moment de rencontre privilégié pour les joueurs de tous les niveaux (de débutants à expérimentés),

que ce soit des familles ou des étudiants. Leur succès témoigne du vif intérêt existant pour les jeux.

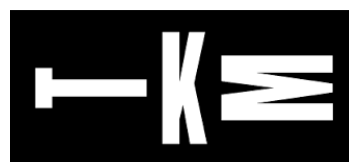
Finalement, les 6 ans d'activité de la Ludothèque nous ont permis de dégager des statistiques et des tendances qui montrent que la demande de la part de la population pour ce service est bien présente et que c'est un service apprécié.

*Pour l'Association de la Ludothèque  
d'Ecublens*

*La ludothécaire : Françoise Chavaz  
Le caissier : Pascal Jermini*

♦ ♦ ♦ ♦

## Théâtre Kléber-Méleau



*Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation : Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

### Bilan saison 2017-2018

Le TKM s'inscrit dans une perspective d'institution du « service public » tout en développant sa programmation comme un terrain de création, de diffusion, mais aussi comme un médiateur pédagogique par l'association d'un répertoire universel des chefs-d'œuvre du patrimoine dramatique, littéraire et musical.

Le TKM, c'est 106 représentations, dont 14 spectacles (2 créations, 4 co-productions, 1 reprise et 7 accueils), 8 concerts et 1 bal littéraire.

La troisième saison enregistre un taux de fréquentation de 84.69 %, soit une augmentation de 1.55 % par rapport à la saison précédente. Cela représente 25'503 places attribuées et 1'688 Pass vendus, soit une augmentation de 27 % du nombre d'abonnés par rapport à la saison 2016-2017.

Le TKM c'est aussi des partenariats avec des théâtres de la région, mais également avec des artistes associés, une école de théâtre amateur, des interventions à l'école des Teinturiers, un spectacle en audiodescription, 112 dates de tournée et de la médiation auprès des écoles locales.

Cette saison a également vu naître un nouveau partenariat avec La Ferme des Tilleuls de Renens dans le cadre d'une exposition, ainsi qu'avec la Faculté des lettres de l'UNIL, par le biais de son atelier d'écriture critique qui mandate des étudiants pour venir à la première des spectacles afin d'en faire la critique mise en ligne ensuite sur les sites de l'UNIL et du TKM.

Au printemps 2017, le Conseil de fondation a approuvé un budget de Fr. 3'721'157.-. Le résultat de la saison est un bénéfice de Fr. 2'170.-. La participation des Communes de l'Ouest représente le 11 % des produits du théâtre, le même pourcentage que le Canton, alors que la Ville de Lausanne participe à hauteur de 25 %.

La participation d'Ecublens a été de Fr. 6.- par habitant et sera augmentée à Fr. 7.- en 2019, afin d'atteindre le montant de Fr. 8.- par habitant, selon la convention multipartite de subventionnement. En plus de ce montant, la Commune a acheté 2 Pass TouTKM à hauteur de Fr. 500.-.

Sylvie Pittet Blanchette  
Conseillère municipale

♦ ♦ ♦ ♦

## **Zigzag** **Théâtre et jeune public** **dans l'Ouest lausannois**



Délégation municipale d'Ecublens (déléguée municipale au comité et caissière) :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

### **Association**

L'association compte un total de 25 membres individuels et collectifs, dont les 8 communes de l'Ouest lausannois.

Le comité, composé de :

- M. Jean-Claude Gardon, Municipal à Bussigny et Président ;
- Mme Sylvie Pittet Blanchette, Municipale à Ecublens et caissière ;
- Mme Anne-Lise Prudat, responsable du projet ;
- Mme Alexandra Papastéfanou, responsable médiation ;
- Mme Michelle Dedelley, Cheffe de service à Renens ;
- Mme Carole Ducret, Cheffe de service à Bussigny ;
- Mme Anne-Pascale Mittaz, Mme Liliane Hodel et M. Yves Roulin,

s'est réuni à 6 reprises pour assurer le suivi de ZIGZAG et accompagner les projets en cours.

Notre webmaster, M. Nicolas Spitznagel, a réalisé et mis en ligne un nouveau site internet qui facilite les réservations et, depuis août 2018, il met en ligne, sur notre page Facebook, des petites vidéos des ateliers.

### **Programme 2018 de janvier à décembre**

Pour sa 4<sup>e</sup> saison, ZIGZAG a trouvé son rythme. Tous les spectacles, animations,

séances de médiation publiques et scolaires prévues ont eu lieu.

Les spectacles dont la jauge était limitée à 80 personnes étaient complets. La fréquentation des autres spectacles a dépassé les 100 spectateurs pour chaque représentation publique. Cela, malgré les représentations scolaires organisées.

5 spectacles pour 5 représentations publiques, 8 scolaires et 2 préscolaires ont été organisés, soit plus de 500 spectateurs et 1'000 élèves et enseignants qui ont été touchés en 2018.

Cette année, les 5 spectacles de la saison ont été appréciés aussi bien par les spectateurs des représentations publiques que par les élèves et enseignants des représentations scolaires.

Nous sommes contents de la confiance que les établissements scolaires et services de la petite enfance nous ont témoignée.



### **Médiation publique et scolaire**

Mme Alexandra Papastéfanou a été mandatée, en novembre 2017, pour participer activement au programme de médiation de ZIGZAG.

Il nous paraît important de proposer des récurrences (les ateliers publics avant spectacles, les cahiers du jeune spectateur, les accueils publics avec des activités créatives), tout en variant les propositions et les intervenants. Nous avons aussi développé de nouveaux partenariats durant l'année 2018.

### **Les nouveautés pour le public :**

- Faire appel à des artistes de différentes disciplines artistiques (théâtre, danse, musique, arts plastiques, etc.) pour animer les ateliers avant les spectacles.

- Le partenariat avec les bibliothèques. Un atelier interdisciplinaire autour du thème de la souris a eu lieu à la Bibliothèque d'Ecublens durant les vacances d'octobre, autour du spectacle *Souris Valentine*, et un atelier (goûter philo), animé par Mme Muriel Imbach, a eu lieu à la Bibliothèque de Bussigny en novembre.

### **Concernant les écoles :**

- Un dossier d'accompagnement est systématiquement distribué aux enseignants, autour des spectacles. Nous tentons par contre de varier les formes d'intervention. Si nous continuons à proposer des visites en classes, avec activités clés-en-main par des médiateurs culturels ou des artistes, nous avons également eu envie de passer le témoin aux enseignants en leur offrant parfois la possibilité de s'outiller eux-mêmes pour animer des ateliers avec leurs élèves.

### **Les nouveautés pour le scolaire :**

- Offrir un moment d'échange aux enseignants plutôt qu'un passage en classe pour leur donner des outils et des informations sur la façon d'exploiter la sortie au théâtre avec leurs élèves. En 2018, un atelier médiation a été donné à Renens autour de « Sur un arbre perché » et un atelier philo, animé toujours par Mme Muriel Imbach, a été proposé aux enseignants de Bussigny autour de « 1985...2045 » sur le thème du temps.

### **Lectures théâtralisées dans les classes du secondaire**

5 lectures ont eu lieu cette année dans un seul établissement scolaire secondaire, à Bussigny. Les contacts ont été difficiles à établir avec les établissements secondaires plutôt par surcharge de travail que par désintérêt.

Cette année, un dossier pédagogique pour pratiquer la lecture à voix haute en classe a été réalisé par Mme Anne-Lise Prudat et envoyé aux enseignants. Deux classes ont préparé et présenté des lectures aux comédiennes.

### **Ecublens**

Plus d'une centaine de spectateurs ont assisté, début novembre, à l'Espace Nicollier,



au spectacle du Théâtre du Papyrus, venu spécialement de Belgique, intitulé « Souris Valentine ». Deux représentations scolaires, ainsi que 10 ateliers dans les classes, ont complété l'offre de Zigzag, ainsi qu'une nouvelle collaboration avec la Bibliothèque communale qui a accueilli, pendant les vacances, un atelier de découverte littéraire pour les 4-8 ans. Deux autres ateliers de jeux et d'activités corporelles se sont déroulés à la salle Federer, début octobre.

Gageons que chacun se rappellera les manipulations gracieuses d'accessoires miniatures et l'élaboration ingénieuse d'un décor d'aventure pour souris en quête de son rire... ou d'elle-même, avant de rencontrer la véritable Souris Valentine, en chair et en os.

*Sylvie Pittet Blanchette,  
Conseillère municipale*

♦ ♦ ♦ ♦

## Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



*Délégation municipale d'Ecublens:  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

La Plateforme jeunesse s'est réunie quatre fois en 2018, soit le 31 janvier avec les TSP, le 21 mars avec les animateurs, le 4 juillet et le 26 septembre, date à laquelle la PolOuest a été invitée. Lors de chaque séance, les Municipales « Jeunesse » du District ont présenté l'organisation de leur service. Cette présentation des services, débutée en 2017, permet de constater que, si chaque commune est organisée selon une vision originale, elles ont mis en place des politiques « Jeunesse » locales efficaces. L'importance et l'impact sur le terrain des mesures mises en place dans les communes ont été confirmés lors de la très intéressante rencontre avec les représentants de la PolOuest.

En effet, les outils de suivi des infractions mis en place par celle-ci permettent de se

rendre compte que le comportement de la jeunesse de l'Ouest lausannois n'est actuellement pas particulièrement problématique.

La Plateforme a clôturé son année par son traditionnel apéro de fin d'année, le 1<sup>er</sup> décembre. Comme de coutume, divers acteurs de la société civile et des Autorités ont été invités à cette rencontre informelle qui s'est tenue à la Ferme des Tilleuls à Renens.

### Projets financés

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes ou qui répondent aux demandes et attentes du terrain, et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes. Ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui, du réseau, peut les accompagner dans la démarche.

Les activités soutenues en 2018 sont les suivantes :

- 21 février : traditionnel tournoi de foot. Une centaine de jeunes pour notre 9<sup>e</sup> édition, répartis en 20 équipes, dont 5 équipes féminines
- 23 septembre : Cap sur l'Ouest, caravane de cyclistes. Une cinquantaine de jeunes de toutes les communes ont parcouru les 20 kilomètres du circuit.
- 27 septembre : dîner Quizz « Ceci n'est pas une jupe ! ». Une soirée regroupant 20 jeunes filles et jeunes garçons provenant de la majorité des Communes de l'Ouest. Repas-débat sur la place de la femme dans la société, les idées reçues, les stéréotypes, l'image qu'elles donnent et l'image qu'on leur donne.
- 30 septembre : tournoi de basket 3x3. 30 jeunes se sont affrontés pour cette première édition dans une ambiance amicale et sportive.

*Anne Bourquin Büchi  
Conseillère municipale à Prilly  
Présidente de la Plateforme Jeunesse de  
l'Ouest lausannois*

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



La Commission a œuvré dans la composition suivante :

### Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette  
*Conseillère municipale*

### Membres

- Mme Pascale Manzini  
*Conseillère municipale*
- Mme Silvia Baratech  
*Communauté espagnole*
- Mme Claudine Breider  
*Communauté française*
- Mme Liliane Genolet (dès le 1<sup>er</sup> juin)  
*Cheffe du Service de la culture, jeunesse, sport, intégration et églises*
- Mme Katharina Karlen  
*Paroisse protestante Ecublens-St-Sulpice*
- Mme Lara Manzini  
*Médiatrice culturelle au Centre de jeunes*
- Mme Marie Thüler (jusqu'en novembre)  
*Communauté russe, représentante au Conseil d'établissement*
- M. Moïse Balokok (dès novembre)  
*Communauté africaine, représentant au Conseil d'établissement*
- M. Karim Cammoun  
*Communauté tunisienne musulmane*
- M. Mario Gaspar  
*Communauté portugaise*
- M. Nam-Tran Hô  
*Communauté vietnamienne*

- M. Aitor Ibarrola  
*Conseiller communal, communauté espagnole*
- M. Steve Renggli  
*Délégué jeunesse Ecublens*
- M. Jean Timba Bema  
*Communauté camerounaise*
- M. Pavle Velkov  
*Communauté macédonienne*
- M. Matthias Wenger  
*Travailleur social de proximité*

### Vie de la CIESEE

Au cours de l'année 2018, la Commission s'est réunie à 5 reprises en séance plénière puis, chaque groupe de travail, en fonction de ses besoins.

La Présidente a répondu à une invitation du Bureau cantonal de l'intégration, le 17 juin, pour une rencontre des répondants communaux à l'intégration. Un « cahier de charges » a été distribué aux participants. C'est un guide qui accompagne le répondant dans ses pratiques car, en plus d'être un rappel du cadre légal et des conditions à respecter, il propose 3 axes d'actions dont les activités peuvent être intégrées aux pratiques quotidiennes, soit l'information, la facilitation des activités de réseau et le soutien.

Mme Teuta Jakaj, Cheffe du Service du contrôle des habitants, a proposé à la Présidente de l'accompagner pour rencontrer deux enseignants de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP) qui réalisent une recherche et analysent la pertinence des informations données aux primo-arrivants dans une commune. Notre Service est cité en exemple dans tout le canton pour son professionnalisme et le bien-fondé de ses actions.

En fin d'année, le comité a reçu la visite de M. Migjen Kajtazi, chargé de projets et responsable de l'antenne de l'Ouest lausannois du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI). Il a ainsi pu apprécier le dynamisme de la CIESEE. Nous lui avons notamment fait part de notre souci de voir des jeunes de la deuxième, voire troisième génération, se désinvestir de toutes racines culturelles et des conséquences identitaires que cela

pourrait engendrer, ainsi que le manque d'études et de soutien sur ce thème.

### Cours de français

En collaboration avec l'association « Français en Jeu » (FeJ), nous poursuivons la mise sur pied des cours de français destinés aux parents d'élèves appelés « apprendre l'école ». Ce sont presque 30 personnes qui, tout en se familiarisant avec notre langue, ont appris à mieux comprendre le fonctionnement de l'école.

Le « Piccolo Voice » continue de séduire petits et grands. Ces 12 x 1 heure 30 de sensibilisation au français destinées aux enfants qui vont démarrer leur scolarité, organisées entre Pâques et l'été, ont touché 19 enfants répartis sur 2 groupes. En parallèle, le matin, 7 adultes ont pu suivre le « Parents Voice » mis en place par FeJ. Les retrouvailles en fin de matinée donnent lieu à un joli moment de convivialité. Parents et enfants sont ainsi rassurés.

La fête de clôture permet à chacun de prendre conscience de ses progrès.

### Fête interculturelle : le Monde se fête à Ecublens

Un public nombreux s'est à nouveau donné rendez-vous sur la place François Silvant le 26 mai 2018 pour célébrer le Monde à Ecublens. Dix pays ont partagé leur culture et proposé leurs traditions culinaires. Animée par « Fréquence Banane » de l'EPFL, cette journée a également permis à des associations de mieux se faire connaître. La nouvelle Association des bénévoles en faveur des requérants d'asile d'Ecublens (ABRAE) a tenu un stand de raclette, faisant ainsi participer des résidents du foyer de l'EVAM à la fête. Le stand « Mojito » a, une nouvelle fois, eu un succès du tonnerre, permettant ainsi de soutenir non seulement l'association « Bourse à travail », qui œuvre en faveur de la réintégration sociale de migrants, mais également l'ABRAE. Deux classes de l'établissement scolaire ont pu vendre des pâtisseries pour leur voyage d'étude, alors que les 55+ ont proposé leur artisanat.

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises a soutenu la CIESEE dans l'organisation de cette

fête. Le Secteur Jeunesse a assuré une partie de l'animation en proposant la création de lampes chinoises ou de la peinture sur visage. L'engagement des jeunes pour la récolte des déchets est toujours très appréciée. La Ludothèque, une fois encore, a permis aux petits et grands de découvrir de nouveaux jeux, pendant que la Bibliothèque a ouvert exceptionnellement pour permettre la visite de la magnifique exposition sur les femmes migrantes, organisée avec l'association Appartenance. Les Services des travaux et des bâtiments, épuration des eaux et développement durable ont donné un coup de main fort apprécié et indispensable, alors que le personnel communal engagé au stand du Contrôle des habitants et de la naturalisation a pu répondre à de nombreuses questions. Merci à tous les participants pour cette excellente collaboration.

Le fête fut magnifique, la foule a pu apprécier la variété des stands, un programme d'animation attractif et une parfaite organisation.

### Au p'tit monde

Notre espace d'accueil et de rencontre pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs accompagnants (parents, grands-parents, accueillantes familiales), qui a démarré en 2017, à raison de 2 mardis matin de 9 h à 11 h par mois, dans les locaux de l'école d'art « Art'itude », s'est développé en 2018, à tel point que nous avons jugé indispensable, dès septembre, d'ouvrir l'espace tous les mardis.



Ce lieu permet aux adultes de partager leurs joies, leurs difficultés, leurs découvertes et leurs préoccupations du quotidien devant un café, et aux enfants de rencontrer d'autres camarades, de jouer, d'explorer

dans un lieu chaleureux. Ce projet nous permet de mieux identifier et répondre aux besoins d'une population qui ne fréquente pas forcément nos autres structures d'accueil.

### 1001 histoires en portugais et russe

L'Institut suisse jeunesse et médias (ISJM) organise, depuis 2011, en Suisse romande, le projet « 1001 histoires dans les langues du monde ». Destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge, « 1001 histoires » propose des animations en langue d'origine autour des récits, des comptines et des histoires. Ce projet permet à l'enfant d'être en lien avec sa culture, de développer sa langue maternelle, et lui facilite ainsi l'apprentissage du français.

Après des débuts prometteurs en automne 2017, « 1001 histoires » en portugais s'est essoufflé et, faute de participants, s'est arrêté en été. Un nouveau cours en albanais devrait le remplacer dès le printemps 2019.

Par contre, l'animation en russe donnée depuis 18 mois, par Mme Marie Thüler, rencontre un franc succès.

### EVAM

L'Association des bénévoles en faveur des requérants d'asile d'Ecublens (ABRAE) s'est créée en mars. Elle a pour buts d'aider les réfugiés à mieux vivre leur quotidien, de leur permettre de se projeter dans l'avenir, ici ou ailleurs, et de les renforcer sans les fragiliser encore. Plusieurs membres de la CIESEE sont membres de cette association et sont actifs, permettant ainsi un échange d'informations et une belle collaboration.

*Sylvie Pittet Blanchette, Présidente de la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE)*

♦ ♦ ♦ ♦

## Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette.



© Paroisse d'Ecublens St-Sulpice

### Cultes et célébrations

La diminution des postes et des effectifs pastoraux et diaconaux dans le canton a notamment pour conséquence la célébration d'un culte dominical unique dans l'une ou l'autre de nos deux églises paroissiales.

Une nouvelle série d'offices a parallèlement été lancée à St-Sulpice, au cours du deuxième semestre 2018 : les haltes spirituelles, qui ont lieu un ou deux samedis par mois en fin d'après-midi, lorsqu'il n'y a pas de culte le lendemain à l'église romane.

Une équipe de 10 laïcs bénévoles s'est formée au printemps pour animer en tandem

ces courts offices d'une demi-heure. C'est une occasion d'offrir, en week-end, un autre type de célébration, d'habiter notre belle église, de permettre aux promeneurs de s'y ressourcer, et de valoriser les compétences de plusieurs paroissiens.

Ces haltes spirituelles ont rassemblé à chaque fois entre 15 et 30 personnes, ce qui nous encourage à poursuivre et à former de nouveaux tandems.

### **Animatrice paroissiale**

La paroisse a engagé Mme Seuyin Wong-Liggi comme animatrice à 20 %. Sa mission est d'aller à la rencontre des enfants et des familles de nos quartiers par le moyen d'animations et d'événements offerts à tous. Son travail, qui a débuté au mois de septembre à la Fête du Motty à Ecublens, doit encore trouver sa bonne place dans nos communes.

Cette nouvelle forme de témoignage de l'Évangile dans notre société est rendue possible grâce à un legs reçu par la Paroisse.

### **25 ans du Thé Contact**

Nous avons fêté, cette année, les 25 ans du groupe de rencontre Thé Contact. Cette belle étape a été célébrée cet automne lors d'une redécouverte du culte au Motty.

Tous les jeudis, des personnes de toutes confessions se rassemblent autour d'un orateur, de gâteaux et d'une tasse de thé à la salle du Veilloud à Ecublens. Grâce à la persévérance et à la générosité de quelques bénévoles, ce groupe enthousiaste et accueillant ne prend pas une ride malgré l'âge des participants !

### **Voyage au Liban**

Sous la houlette des pasteurs Claire-Lise Corbaz et André Joly, un groupe de 19 personnes de notre Paroisse et de notre Région est parti du 3 au 13 avril 2018 à la découverte du Liban. Suite aux guerres civiles et internationales, qu'en est-il de ce beau pays qui était réputé être « La Suisse du Moyen-Orient » ?

A côté de visites patrimoniales, les voyageurs ont eu l'occasion de rencontrer, sur le

terrain, plusieurs communautés et personnes portant des projets sociaux ou éducatifs, dont la Paroisse protestante arménienne d'Aanjar, avec laquelle notre Paroisse a tissé des liens privilégiés depuis quelques années.

Les voyageurs ont ainsi expérimenté l'incroyable diversité culturelle et religieuse de ce petit pays et ont été sensibilisés aux colossaux enjeux religieux, politiques, sociaux, démographiques ou environnementaux qui mettent ces petites communautés au défi, dont notamment l'accueil des réfugiés syriens.

Les chrétiens d'Orient, si précarisés, ont besoin de la communauté internationale et de nos visages pour savoir qu'ils ne sont pas oubliés.

### **Théâtre Tic Tac**



Constatant que notre société, bien que de culture chrétienne, n'offre plus beaucoup d'occasions à nos enfants de connaître la Bible, notre diacre en charge du culte de l'enfance, Mme Francine Guyaz, a mis sur pied un nouveau lieu de contact, le théâtre Tic Tac.

Il s'agit d'un théâtre de marionnettes sur roulettes qui joue une histoire biblique les mercredis après-midi sur la place du Débarcadère à St-Sulpice, quand la météo le permet. Une barbe à papa offerte aux enfants ajoute une touche ludique et gustative au spectacle biblique.

Un grand merci aux Autorités municipales qui permettent ces moments précieux !

*Le Conseil paroissial*



## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Renens et environs

*Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de  
la Commission de gestion.*

En 2018, la part de la Ville d'Ecublens a été de Fr. 56'361.50. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à Fr. 284'589.35, répartis entre les différentes communes, au prorata du nombre d'habitants catholiques. Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées à examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (pour une fraction de la Commune) et St-Sulpice. Les lieux de culte sont l'Eglise de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Réalisation des 14 vitraux du « Cantique des créatures » avec soutien à des œuvres d'entraide (14 % des dons). Le projet est entré dans sa phase de réalisation. Grâce à la générosité des paroissiens, les trois premiers éléments ont pu être installés et bénis durant le temps de Carême et les 3 suivants ont été bénis lors de la messe du 25 novembre.

#### Quelques événements en 2018

- 21 janvier : célébration intercommunautaire, à l'église Lazare à Bussigny.
- 24 mars : soupe de soutien de la communauté portugaise à la Paroisse St-François.
- 15-16 juin : tenue d'un stand à Festimixx, avec la Paroisse protestante de Renens.
- 26 juin : la « Nuit des veilleurs », veillée de prière œcuménique à l'église St-François, organisée par le groupe « Action des chrétiens pour l'abolition de la torture » (ACAT-Ouest lausannois).
- 23 septembre : Cap sur l'Ouest, participation avec la Paroisse protestante d'Ecublens-St-Sulpice.

- 1<sup>er</sup> octobre : départ du prêtre Daniele Colautti, remplacé par le prêtre Gaëtan Joire, comme nouveau responsable de la communauté portugaise.
- 7 octobre : fête des communautés de la paroisse.
- 17 novembre : souper de soutien de la communauté italienne à la Paroisse St-François.
- 25 novembre : fête du Christ-Roi, messe présidée par Mgr Alain de Raemy, évêque auxiliaire, annonçant que, dans une année, l'Unité pastorale de Renens-Bussigny sera décrétée « pluriculturelle ».
- 24 et 25 décembre : les fêtes habituelles de la Nativité.

De plus, l'Eglise de St-François accueille, chaque mois, les « dimanches solidaires », qui sont un temps et un espace de fraternité, de repas, ouverts à toutes et tous.



Ecublens/VD, le 15 avril 2019  
102.02 – PB/sm

*Document imprimé en 118 exemplaires par l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens*